

L'économie mondiale du tabac : un choix d'études de cas

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et
l'agriculture
Rome, 2004

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les opinions exprimées ici sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ni de ses organisations apparentées.

Tous droits réservés. Les informations ci-après peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation écrite préalable du détenteur des droits d'auteur, à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation devront être adressées au Chef du Service des publications et du multimédia, Division de l'information, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie ou, par courrier électronique, à copyright@fao.org

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	vii
REMERCIEMENTS	viii
ABRÉVIATIONS UTILISÉES DANS LE TEXTE, MONNAIES	ix
1 APERÇU	1
2 LE TABAC AU BRÉSIL	9
2.1 INTRODUCTION	9
2.2 ANALYSE DE L'IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DU TABAC.....	9
2.2.1 Au niveau du ménage rural	9
2.2.2 Au niveau de l'État	10
2.2.3 Au niveau fédéral	11
2.3 ANALYSE DES CHANGEMENTS DANS LA PRODUCTION, LA SUPERFICIE ET LES RENDEMENTS	11
2.3.1 Facteurs influençant la production, la superficie et les rendements.....	11
2.3.2 Amélioration de la qualité et du classement du tabac	14
2.3.3 Le bois de feu comme principale contrainte à la production	16
2.3.4 Possibilités de remplacement des cultures	16
2.3.5 Entretiens avec les exploitants	18
2.3.6 Perspectives de l'approvisionnement en tabac	19
2.4 IMPACT DES POLITIQUES PUBLIQUES.....	19
2.4.1 Introduction.....	19
2.4.2 Impact des politiques publiques sur la production	20
2.4.3 Impact des politiques publiques sur la commercialisation.....	20
2.4.4 Impact des politiques publiques sur la consommation.....	21
2.5 FAITS SURVENUS DANS LA TRANSFORMATION ET LA FABRICATION DU TABAC.....	23
2.5.1 L'industrie de la cigarette	23
2.5.2 Emploi dans la fabrication	24
2.5.3 Impact des changements dans les techniques de fabrication du tabac	25
2.6 FILIÈRES DE LA VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL.....	26
2.7 EXAMEN DE L'ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE TABAC.....	26
2.7.1 Consommation de cigarettes	26
2.7.2 Consommation de cigares	28
2.7.3 Impacts des prix et du revenu.....	29
2.7.4 Évolution future de la demande de tabac	29
2.8 LE COMMERCE DU TABAC ET DES CIGARETTES	30
2.8.1 Évolution future du commerce du tabac	30
2.9 RECETTES PUBLIQUES TIRÉES DU SECTEUR DU TABAC.....	31
2.9.1 Source de recettes publiques	31
2.10 MESURES DE CONTRÔLE SUR LE TABAC	33
2.10.1 Changements dans la législation relative à la consommation de cigarettes au Brésil	33
2.10.2 Mesures non tarifaires	33
2.10.3 Interdiction frappant la publicité et la promotion.....	33
2.11 REMARQUES CONCLUSIVES.....	34
2.12 RÉFÉRENCES.....	34
3 LE TABAC EN RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE	36
3.1 INTRODUCTION	36
3.2 PRODUCTION DE TABAC	36
3.3 PLANIFICATION ET COMMERCIALISATION DE LA PRODUCTION	37
3.4 DEMANDE DE TABAC EN FEUILLES	38
3.5 COMMERCE DU TABAC ET DES CIGARETTES.....	41
3.6 IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DE LA PRODUCTION DE TABAC ET DE CIGARETTES	42
3.6.1 Production de tabac et emploi rural.....	42

	3.6.2	Production de tabac et revenu familial rural	43
	3.6.3	Recettes publiques.....	44
	3.7	REMARQUES CONCLUSIVES.....	45
	3.8	APPENDICE SUR LES STATISTIQUES DE LA CONSOMMATION.....	46
4		DE TABAC EN INDE.....	47
	4.1	INTRODUCTION	47
	4.2	SUPERFICIE, PRODUCTION ET RENDEMENTS	47
	4.3	IMPACT DES POLITIQUES PUBLIQUES SUR LA PRODUCTION DE TABAC.....	48
	4.4	POSSIBILITÉS DE REMPLACEMENT DES CULTURES	50
	4.4.1	L'économie du tabac vis-à-vis d'autres cultures	50
	4.4.2	Informations au niveau micro sur le passage du tabac à d'autres cultures	52
	4.4.3	Économie des systèmes de cultures intercalaires comme approche de la diversification agricole	53
	4.4.4	Répercussions économiques de la diversification sur les terres plantées en tabac	55
	4.5	DÉBOUCHÉS COMMERCIAUX ET DÉTERMINATION DES PRIX DES CIGARETTES	55
	4.6	L'INDUSTRIE INDIENNE DES BIDIS ET DES CIGARETTES.....	56
	4.6.1	L'industrie du bidi	56
	4.6.2	L'industrie de la cigarette	57
	4.7	ANALYSE ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES DE TABAC	58
	4.7.1	Impact de l'introduction de techniques et matériel modernes de transformation	59
	4.8	ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE TABAC	59
	4.9	COMMERCE DU TABAC ET DES PRODUITS DÉRIVÉS	60
	4.9.1	Importations	63
	4.10	IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DU TABAC.....	63
	4.11	COÛTS DU TABAGISME.....	64
	4.12	MESURES DE LUTTE CONTRE LE TABAGISME	65
	4.12.1	Mesures liées aux prix visant la réduction de la demande de tabac	65
	4.12.2	Mesures non liées aux prix visant la réduction de la demande de tabac	65
	4.13	CONCLUSIONS.....	66
	4.14	RÉFÉRENCES.....	67
5		LE TABAC AU MALAWI	69
	5.1	INTRODUCTION	69
	5.2	PRODUCTION DE TABAC	69
	5.3	POLITIQUE DE PRODUCTION.....	70
	5.4	STRUCTURE DE LA PRODUCTION	73
	5.4.1	Prix.....	73
	5.4.2	Régime foncier.....	72
	5.5	COMMERCIALISATION DU TABAC EN FEUILLES.....	74
	5.6	DEMANDE D'EXPORTATION DE TABAC	75
	5.7	IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DU TABAC POUR LE MALAWI	76
	5.7.1	Recettes d'exportation du tabac et balance commerciale	77
	5.7.2	Le tabac et l'emploi	77
	5.7.3	Le tabac et le revenu et la consommation des ménages ruraux.....	77
	5.8	L'AJUSTEMENT DANS L'AGRICULTURE DU MALAWI	80
	5.9	REMARQUES CONCLUSIVES.....	79
6		LE TABAC EN TURQUIE	83
	6.1	PRODUCTION, CONSOMMATION ET ÉCHANGES DE TABAC EN TURQUIE.....	83
	6.1.1	Introduction	83
	6.1.2	Production, superficie et rendements	83
	6.1.3	Qualité de la production	83

6.1.4	Rôle du tabac dans la création de revenu	85
6.1.5	Étude de cas au niveau du village	85
6.1.6	Commerce du tabac	86
6.1.7	Stocks et consommation du tabac en feuilles	89
6.2	POLITIQUES AGRICOLES RELATIVES AU TABAC	89
6.2.1	Mesures intérieures de soutien des prix	89
6.2.2	Mesures à la frontière	90
6.2.3	Soutien institutionnel par le biais de la TEKEL	90
6.3	L'INDUSTRIE DU TABAC	90
6.3.1	La fabrication de tabac	88
6.3.2	Emploi dans les établissements de fabrication de tabac	91
6.3.3	Valeur ajoutée provenant de la fabrication de tabac	92
6.3.4	Exportations et importations de cigarettes	93
6.4	PRIX DU TABAC ET DES CIGARETTES	93
6.4.1	Prix du tabac à la production	93
6.4.2	Valeur du tabac non transformé	94
6.4.3	Coefficient de protection nominale	95
6.5	CONSOMMATION DE CIGARETTES	95
6.5.1	Consommation totale et par habitant	95
6.5.2	Dépenses affectées aux cigarettes	96
6.5.3	Taxes sur les cigarettes	96
6.5.4	Restrictions sur la consommation de tabac	96
6.6	CONCLUSIONS	97
6.7	RÉFÉRENCES	97
7	LE TABAC AU ZIMBABWE	99
7.1	GÉNÉRALITÉS	98
7.2	IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DE LA PRODUCTION DE TABAC	100
7.3	FACTEURS INFLUENÇANT L'ADAPTATION A L'ÉVOLUTION DE LA DEMANDE	102
7.4	COMMENTAIRES CONCLUSIFS	103
8	EXAMEN DE LA LITTÉRATURE	105
8.1	INTRODUCTION	105
8.2	DEMANDE DE TABAC EN FEUILLES	105
8.3	APPROVISIONNEMENT EN TABAC EN FEUILLES	106
8.3.1	Facteurs influençant l'approvisionnement en tabac en feuilles	106
8.4	COMMERCE DU TABAC EN FEUILLES	109
8.4.1	Obstacles commerciaux	110
8.4.2	Impact de la libéralisation du commerce	110
8.5	DEMANDE DE CIGARETTES	112
8.5.1	Modèles et données économiques utilisés pour estimer la demande de cigarettes	112
8.5.2	L'effet des prix des cigarettes sur leur demande	113
8.5.3	Effet du revenu	114
8.5.4	Restrictions frappant l'usage du tabac dans les lieux publics et les emplacements de travail privés	114
8.5.5	Résumé et discussion	115
8.6	PROMOTION DE LA CIGARETTE ET PUBLICITE	116
8.6.1	Effet de la publicité sur la consommation de cigarettes	116
8.7	TAXES SUR LES CIGARETTES	117
8.7.1	Impact des taxes frappant les cigarettes sur leur demande	118
8.7.2	Augmentation des taxes sur les cigarettes et recettes fiscales	118
8.7.3	Augmentation des taxes sur les cigarettes et contrebande	119
8.8	COÛTS SOCIAUX DE LA CONSOMMATION DE TABAC	119
8.8.1	Coûts économiques du tabagisme	119
8.9	IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DU TABAC	121

8.9.1	L'emploi et le tabac	121
8.10	IMPACT DE LA LUTTE ANTITABAC SUR LES AGRICULTEURS	125
8.10.1	Politiques antitabac et revenus ruraux.....	125
8.10.2	Efficacité des efforts de diversification agricole.....	125
8.11	RÉFÉRENCES.....	126

AVANT-PROPOS

La FAO partage l'inquiétude internationale concernant les effets nuisibles du tabagisme et l'incidence croissante des maladies liées à l'usage du tabac qui, parallèlement aux dommages personnels et sociaux, entraînent aussi des pertes économiques et ce, non seulement dans les pays développés, mais aussi dans ceux en développement où la consommation continue à s'accroître. La FAO appuie les mesures prises pour lutter contre l'usage du tabac, et dans le cadre de la coopération interorganisations, notamment au sein de l'Équipe spéciale interorganisations de lutte antitabac, elle a entrepris un projet comprenant un certain nombre d'études sur différents aspects de l'économie mondiale du tabac. Le présent volume est le deuxième d'une série de deux ouvrages préparés dans le cadre du projet **Tabacco Supply, Demand and Trade by 2010 : Policy options and ajustment** (*Offre, demande et échanges de tabac à l'horizon 2010 : politiques et ajustement*), qui a été financé par le Gouvernement de Suède par le biais de son Agence d'aide au développement international ASDI. Ces études portent en particulier sur les effets éventuels qu'une contraction de la demande mondiale pourrait avoir sur les conditions économiques, les gains et la sécurité alimentaire des communautés agricoles dans les pays en développement qui sont particulièrement tributaires de la production de tabac pour leur subsistance. Le but fondamental de la présente recherche est de fournir une analyse précise et bien approfondie de questions économiques permettant de promouvoir la prise des mesures internationales et nationales nécessaires pour réaliser un environnement mondial plus sain et plus viable économiquement.

Le premier volume, qui vise à fournir des projections à l'horizon 2010 de la production, de la consommation et des échanges de tabac, contient aussi un examen de l'évolution des modèles mondiaux de production, consommation et commerce depuis 1970. Le présent volume se propose d'examiner de plus près l'économie du tabac dans un certain nombre de pays choisis.

Les six études de pays présentées ici ont été préparées initialement à l'appui de la recherche entreprise par la FAO pour ce projet. Elles sont l'oeuvre de consultants individuels et de membres du personnel de la FAO, et ne représentent pas nécessairement les opinions de l'Organisation. Les documents ont été mis en circulation dans leur forme originale en tant que matériel de discussion lors de la réunion internationale sur les aspects économiques, sociaux et sanitaires de la lutte contre le tabagisme, tenue les 3 et 4 décembre 2001 à Kobe, Japon, et pour fournir de nouvelles informations et élargir la base analytique d'autres travaux à entreprendre dans ce domaine. Les documents ont été révisés par la suite à la lumière des commentaires reçus. Ils ont ensuite été édités et sont publiés ici comme apport aux débats internationaux sur ce thème.

En outre, un aperçu offre une perspective mondiale du tabac, évaluant la production, le commerce et les dimensions socioéconomiques qui influent tant sur les producteurs que sur les consommateurs de tabac et de ses produits, et leurs retombées pour les gouvernements nationaux.

Un examen de la littérature, qui a été préparé au début de l'étude, passe en revue les recherches économiques sur le tabac entreprises jusqu'en 2000.

Alexander Sarris
Directeur
Division des produits et du commerce
international de la FAO

REMERCIEMENTS

La présente publication est le fruit des travaux d'un grand nombre de fonctionnaires et de consultants de la FAO, y compris Saurav Barratt, Erol Cakmak, Olwen Gotts, Haluk Kasnakoglu, Mauro de Rezende Lopes, Thor Lawrence, Sat Malhotra, Brian Moir, Shangnan Shui et Ping Zhang.

ABRÉVIATIONS UTILISÉES DANS LE TEXTE

Abifumo	Associação Brasileira das Indústrias do Fumo (Association brésilienne des industries du tabac)
Afubra	Associação dos Fumicultores Brasileiros (Association des producteurs de tabac brésiliens)
ANVISA	Agência Nacional de Vigilância Sanitária (Organisme national de la santé publique) [Brésil]
MIEG	Modèle informatique d'équilibre général
CMRD	Centre multidisciplinaire de recherche sur le développement [Inde]
CNE	Conselho Federal de Entorpecentes (Conseil fédéral des drogues) [Brésil]
CTRI	Institut central de recherche sur le tabac [Inde]
TJV	Tabac jaune de Virginie
IBGE	Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística (Institut brésilien de géographie et de statistiques)
ICMS	Taxe sur la valeur ajoutée [Brésil]
INCA	Instituto Nacional do Câncer (Institut national du cancer, Ministère de la santé) [Brésil]
MS	Ministério da Saúde (Ministère de la santé) [Brésil]
NSSO	Organisation nationale de surveillance des échantillons [Département des statistiques, Ministère de la planification et de la mise en oeuvre des programmes, Inde]
PRONAF	Programa Nacional da Agricultura Familiar (Programme national d'agriculture familiale) [Brésil]
ASDI	Agence suédoise d'aide au développement international
Sindifumo	Sindicato das Indústrias de Fumo (Syndicat des industries de tabac) [Brésil]
SIS	Institut des statistiques de l'État [Turquie]
TAMA	Association du tabac du Malawi
TEKEL	Direction générale des entreprises de tabac, produits dérivés, sel et alcool [Turquie]
ZTA	Association du tabac du Zimbabwe

MONNAIES

Brésil – l'unité monétaire est le real (pluriel: reais; symbole: \$R).

En mars 2003, 1\$EU= 3,447 \$R

République populaire de Chine – l'unité monétaire est le *yuan renminbi* (symbole: RMB).

En mars 2003, 1\$EU = 8,277 RMB

Inde – l'unité monétaire est la roupie (symbole: Rs).

En mars 2003, 1\$EU = 47,65 Rs

Malawi – l'unité monétaire est le kwacha (symbole: K).

En mars 2003, 1\$EU = 91,08 K

Turquie – l'unité monétaire est la livre turque (symbole: LT).

En mars 2003, 1\$EU = 1 661 500 LT

Zimbabwe – l'unité monétaire est le dollar du Zimbabwe (symbole: \$Z).

En mars 2003, 1 \$EU = 833 \$Z.

1 APERÇU

Le présent volume est le deuxième d'une série de deux ouvrages préparés dans le cadre du projet de la FAO **Offre, demande et échanges de tabac à l'horizon 2010 : politiques et ajustement** qui a été financé par le Gouvernement de Suède par le biais de son Agence d'aide au développement international ASDI. Le premier volume, qui visait à fournir des projections à l'horizon 2010 de la production, de la consommation et des échanges de tabac, contient aussi une analyse de l'évolution des modèles mondiaux de production, consommation et commerce depuis 1970. Le présent volume se propose d'examiner de plus près l'économie du tabac dans un nombre choisi de pays.

Pour mieux comprendre la contribution économique de la production de tabac, et les effets probables que la lutte antitabac pourrait avoir sur les pays producteurs et exportateurs, des études détaillées ont été entreprises dans un certain nombre de pays où le tabac joue un rôle économiquement important. Les pays faisant l'objet des études sont le Brésil, la Chine, l'Inde, le Malawi, la Turquie et le Zimbabwe.¹

Quatre millions de décès sont attribués annuellement au tabac par l'OMS. Les maladies associées au tabac pèsent lourdement sur les services de soins de santé dans tous les pays, et la maladie et la mort sont des sources notables de perte de production pour la main-d'oeuvre. Toutefois, le tabac contribue en même temps largement aux revenus et à la sécurité alimentaire dans le secteur agricole des pays producteurs.

Du fait que le tabac joue un rôle de premier plan dans les économies de maints pays, une réduction mondiale de la demande de tabac², comme celle que pourrait entraîner le succès des efforts internationaux de lutte antitabac, pourrait avoir un impact énorme sur les revenus des agriculteurs et sur les économies des pays producteurs. Même dans les pays où la production de tabac est relativement négligeable au niveau national, les agriculteurs de certaines zones pourraient néanmoins souffrir beaucoup de la contraction éventuelle de leurs marchés.

La mesure de l'impact de tout ralentissement de la demande de tabac dépendrait de la capacité des secteurs agricole et autres d'absorber la main-d'oeuvre et les autres ressources affectées précédemment à l'agriculture, et des revenus pouvant être réalisées dans des entreprises de remplacement. Dans la plupart, voire la totalité, des zones productrices de tabac, il existe d'autres cultures qui peuvent remplacer le tabac, ainsi que des entreprises non agricoles qui peuvent intégrer toute la main-d'oeuvre quittant le secteur agricole. Cependant, des cultures de remplacement sont

¹ Outre les études descriptives, des modèles quantitatifs ont été établis pour quatre pays: Chine, Malawi, Turquie et Zimbabwe, afin de mieux comprendre les retombées possibles d'un ralentissement de la demande de tabac sur ces économies. Dans ces études, des scénarios assez arbitraires ont été mis en place, à savoir que les prix à l'exportation du tabac pourraient tomber de 5 à 40 pour cent, par exemple. Les modèles eux-mêmes ne comprennent aucun élément dynamique et aucune hypothèse n'est formulée quant au moment où une baisse des prix pourrait s'avérer. On pourrait peut-être supposer qu'un affaiblissement de la demande aurait lieu au fil du temps, et que l'ajustement des économies touchées irait de pair avec l'évolution des conditions du marché.

Bien qu'un ralentissement de la demande de tabac aurait des effets défavorables sur certains de ces pays, et que son impact sur quelques agriculteurs individuels pourrait être grave, l'impact global au niveau national serait probablement modeste. (Il faut toutefois souligner que les hypothèses sur lesquelles ces modèles se fondent sont indispensables pour parvenir à ces conclusions). Au Malawi, le pays susceptible de souffrir le plus des effets nocifs d'un affaiblissement de la demande de tabac, le modèle prédit que les salaires agricoles pourraient baisser de 1 pour cent, alors que les revenus tirés de la terre et du capital (reflétés dans les bénéfices des agriculteurs) baisseraient de 10 pour cent, face à un fléchissement de 15 pour cent des prix. La chute de 20 pour cent des prix du tabac réduirait le PIB du Malawi de 0,4 pour cent. Si cette situation devait s'avérer sur une période de 4 ans, elle risquerait de réduire la croissance économique qui passerait de 5 à 4,9 pour cent par an. Les résultats pour le Zimbabwe ne sont guère différents. Cependant, la crédibilité de ces résultats dépend, entre autres, des capacités d'ajustement des économies dans la mesure prévue par les modèles. La capacité d'ajustement de l'économie, notamment dans le secteur agricole, paraît fondamentale pour déterminer l'impact d'un ralentissement de la demande de tabac sur les pays producteurs.

² L'analyse comprise dans le projet **Offre, demande et échanges de tabac à l'horizon 2010: politiques et ajustement** suggère que de modestes mesures prises au niveau mondial pour freiner la consommation de tabac provoqueraient un ralentissement de la croissance, mais non une contraction de la consommation.

normalement moins rémunératrices pour les agriculteurs. En outre, le processus d'ajustement inhérent au passage de la production de tabac à celle d'autres cultures est susceptible de prendre du temps et d'exiger des investissements et des compétences considérables qui pourraient s'avérer indisponibles dans l'immédiat. Même s'il existait des cultures suffisamment rémunératrices, de grosses pertes pourraient se produire pendant la période de transition.

Bien qu'il soit évident que quelques individus pâtiraient dans certains pays, ces études suggèrent que l'impact d'une contraction modérée du marché du tabac, notamment si elle se produisait lentement, pourrait n'exercer qu'un effet limité sur la plupart des pays producteurs de tabac.

Au **Brésil**, par exemple, pour quelque 135 000 familles d'agriculteurs la production de tabac est la principale activité économique. Au cours de la campagne agricole 2000/2001, le revenu brut moyen par famille d'agriculteurs s'élevait à 9 165 R\$ (5 000 \$EU). Le tabac est considéré comme l'une des rares cultures qui produit un revenu sur de petites parcelles et, parce qu'il utilise efficacement la main-d'oeuvre familiale, permet de ralentir l'exode rural qui s'est avéré un grave problème ces dernières années. Les producteurs de tabac qui sont propriétaires de leurs terres sont de petits exploitants cultivant des superficies d'environ 43 acres, dont 4,7 sont consacrées au tabac.

Cependant, le revenu familial total tiré de la culture du tabac a manifesté une forte instabilité au fil des ans. Il a atteint un point culminant de 1 milliard de dollars EU environ en 1997 pour fléchir par la suite et s'établir aux environs de 600 000 dollars au cours des trois dernières années.

Le tabac représente une importante source d'emplois permanents, y compris pour les femmes engagées dans des travaux spécialisés, tant sur l'exploitation qu'au niveau de l'industrie locale. L'emploi total généré par l'industrie du tabac se situe à environ 2,2 millions de personnes (3,2 pour cent de la main-d'oeuvre totale du Brésil), dont 500 000 sont employées dans l'agriculture, 200 000 dans des activités agricoles connexes, comme la transformation du tabac au niveau de l'exploitation, et 1,5 million dans d'autres activités comme le transport, la production et la distribution d'intrants à l'agriculture et la manufacture, la vente en gros et au détail, la transformation du tabac en vue de l'exportation, etc.

Les gouvernements étatiques du Brésil dépendent fortement des revenus dégagés de la taxe sur la valeur ajoutée frappant le tabac. Le tabac assure au Brésil des revenus nets plus élevés par hectare que le maïs ou les haricots comestibles. Certes, il est des cultures rémunératrices qui pourraient rivaliser avec le tabac, comme les légumes et les légumineuses, mais les marchés pour ces produits sont relativement bien approvisionnés. Parmi les autres possibilités de diversification figurent les cultures comme l'ail et l'asperge, qui pourraient concurrencer le tabac, mais elles exigent une bonne fertilité naturelle du sol. Dans certaines conditions, comme les terrains de montagne du sud du Brésil, le relief rend très difficile la production de cultures de remplacement.

Comme dans de nombreux autres pays, la production de tabac au Brésil est attrayante non seulement en raison des bénéfices relativement élevés qu'elle procure, mais aussi parce que l'achat de la production est garanti contrairement aux autres récoltes. L'assurance-récolte pour les autres cultures est beaucoup moins favorable.

En **Chine**, le tabac est une importante source de revenus pour le gouvernement, notamment parce que c'est lui qui gère l'industrie du tabac, de sorte que les bénéfices aussi bien que les taxes contribuent à son revenu.

Au niveau régional, en particulier dans les provinces tributaires du tabac comme celles du Yunnan et du Guizhou, la production de tabac et la fabrication de cigarettes ont joué un rôle beaucoup plus important dans les finances publiques et le développement provincial. En particulier, de nombreuses administrations locales reposent pour leur revenu sur la taxe spéciale frappant les produits agricoles. Du moment que cette taxe se fonde uniquement sur le revenu tiré des feuilles de tabac, une baisse de production entraînerait un fléchissement des recettes fiscales.

La fabrication de cigarettes est une importante source de revenu pour les administrations locales. C'est ainsi que les 1 429 entreprises publiques de la province du Yunnan ont réalisé des ventes totales d'environ 69,1 milliards de RMB (8,3 milliards de \$EU) en 1998, alors que huit usines de fabrication de cigarettes ont contribué pour environ 53 pour cent aux ventes totales des industries provinciales, rapportant 36,2 milliards de RMB. La fabrication de cigarettes était le principal secteur de la province, devançant la fabrication de produits chimiques dont les recettes ne s'étaient élevées qu'à 5,1 milliards de RMB. La fabrication de cigarettes figure parmi les rares industries étatiques rentables.

Contrairement à la situation qui règne dans de nombreux autres pays, en Chine le tabac n'est pas nécessairement plus rentable pour les exploitants que d'autres récoltes qui pourraient être produites sur les mêmes terres. Bien que les prix du tabac en feuilles aient atteint un point culminant en 1997, le bénéfice brut de la production de tabac par hectare était plus faible que pour le coton et la canne à sucre. Le revenu par jour-personne de main-d'oeuvre pour la production de tabac (14,7 RMB, 1,8 \$EU) était plus faible que pour le soja (26,9 RMB), la canne à sucre (22,0 RMB), le riz (21,1 RMB) et le coton (20,4 RMB). Un important facteur qui influence la décision des agriculteurs de planter du tabac est le risque commercial limité qu'il comporte. En effet, le tabac est vendu sous contrat à un prix garanti, alors que les autres produits agricoles sont sujets à d'importants risques monétaires, et l'administration du monopole d'État du tabac n'a pas eu de difficultés à payer au comptant la récolte de tabac des agriculteurs.

La production de tabac en Chine n'exige pas une main-d'oeuvre plus abondante que les autres cultures, si bien que le remplacement du tabac par d'autres récoltes n'entraînerait pas apparemment une forte baisse de l'emploi dans l'agriculture. En outre, l'adaptation à des cultures autres que le tabac se ferait assez aisément. Les petits exploitants dominent la production agricole et produisent le tabac parallèlement à d'autres récoltes. Il n'existe que de rares tabaculteurs spécialisés de sorte que la plupart des agriculteurs sont capables de produire non seulement du tabac mais d'autres récoltes aussi. En outre, la production de tabac est, dans une large mesure, une entreprise manuelle exigeant peu de capital fixe, et les coûts de l'adaptation à de nouvelles cultures sont faibles.

Toutefois, dans certaines zones, comme celles où les conditions agronomiques sont défavorables et sans irrigation, les producteurs de tabac pourraient se heurter à de graves difficultés s'ils devaient remplacer le tabac par d'autres cultures. Ceux vivant près de centres urbains seraient moins susceptibles de voir diminuer leurs revenus, grâce aux activités non agricoles qui continueraient à leur offrir d'autres possibilités de revenu.

En **Inde**, le tabac fournit une contribution notable à l'économie sous l'angle de l'emploi, du revenu et des recettes publiques. Le revenu qui en est tiré s'élève à 20 milliards de Rs (0,45 milliard de \$EU) par an.

Il est estimé que 850 000 tabaculteurs oeuvrent dans le pays et cultivent de petites exploitations familiales. Près de six millions d'agriculteurs et de travailleurs dépendent de ce secteur pour leur subsistance. En outre, le secteur du tabac fournit des moyens d'existence directs et indirects à un grand nombre de personnes travaillant dans maintes industries apparentées ou auxiliaires. D'après des études réalisées sur l'industrie du tabac dans l'Andhra Pradesh, cette récolte est la principale source de revenu familial et le principal moyen de subsistance pour les petits tabaculteurs et les agriculteurs marginaux, et elle leur permet de couvrir leurs frais alimentaires qui représentent 67 pour cent environ des dépenses annuelles du ménage.

Des droits d'accise sont imposés sur toute la gamme des produits à base de tabac. En 1998/99, ils ont contribué pour environ 59,4 milliards de Rs. (1,4 milliard de \$EU) au revenu du gouvernement central, outre 18 milliards distribués aux trois États producteurs de tabac : l'Andhra Pradesh, le Gujarat et le Karnataka.

Au tabac ont été imputables 7 milliards 790 millions de roupies (180 millions de \$EU) de recettes d'exportation en 1998/99, soit environ 5 pour cent des recettes en devises tirées des produits agricoles.

En outre, le gouvernement central a dégagé en moyenne 2 milliards de Rs par an des entreprises de tabac sous forme d'impôt des sociétés au cours des trois dernières années.

Comme dans de nombreux autres pays, le tabac en Inde procure normalement des revenus nets supérieurs par unité de terre à ceux de la plupart des autres cultures de rente et sensiblement plus élevés que les cultures vivrières. Vu la surproduction de tabac jaune de Virginie (TJV) ces dernières années, on a établi des comparaisons entre les avantages du tabac et ceux d'autres récoltes dans les zones productrices de TJV. Certaines cultures rémunératrices ont été identifiées dans différentes zones. Toutefois, elles risquent de cesser de l'être si l'approvisionnement du marché devait s'accroître, entraînant les prix vers le bas. Certaines de ces cultures de remplacement exigent des niveaux élevés d'irrigation. Le tabac a l'avantage d'être résistant à la sécheresse et de croître sur des terrains non irrigués. Comme dans bien d'autres pays, les arrangements institutionnels relatifs à la commercialisation du tabac à et la fourniture d'intrants, y compris l'assurance-récolte, encouragent la production. Le marché garanti et le prompt paiement des produits de la vente par l'entremise de l'Office du tabac rendent plus difficile le remplacement du tabac jaune de Virginie.

Le tabac pour les bidis est normalement moins rémunérateur pour les agriculteurs que le TJV. D'après certaines études réalisées sur d'autres cultures, comme le piment, le coton et la combinaison du soja et du sorgho rabi, ainsi que l'arachide et le sorgho rabi pourraient rapporter plus que la seule culture du tabac. Cependant, d'autres études ont conclu que le tabac était plus rémunérateur que toute autre spéculation.

La réduction du revenu net susceptible de découler de la baisse des prix du tabac et du passage à la deuxième culture la plus rentable devrait abaisser la demande de main-d'oeuvre salariée. Elle aurait pour effet d'accroître l'insécurité alimentaire et économique, non seulement pour de nombreux paysans sans terre dans les zones rurales, mais aussi pour les familles de petits exploitants et d'exploitants marginaux

Étant donné que le **Malawi** se caractérise par la prédominance de l'agriculture, des ressources limitées et une lente croissance économique et des recettes publiques, la production de tabac joue un rôle de premier plan dans le développement de l'économie nationale, de l'emploi et du revenu des ménages ruraux et du gouvernement.

Les exportations de produits agricoles, dont le tabac représente environ 60 pour cent, sont pratiquement la seule source de recettes d'exportation et de devises pour l'économie du pays. Le thé, le deuxième principal produit d'exportation, n'a rapporté que 14 pour cent environ des recettes générées par le tabac. Cependant, la prédominance du tabac dans les exportations du Malawi s'est affaiblie légèrement depuis 1995 du fait que les exportations de thé, de sucre, de coton et de riz ont crû plus rapidement que celles de tabac. Il est estimé que la production de tabac contribue pour 6 pour cent au PIB total et pour 17 pour cent au PIB agricole.

L'emploi dans l'industrie du tabac absorbe environ 20 pour cent de la main-d'oeuvre totale qui s'élève à 5 millions de personnes.

C'est pourquoi le tabac est la principale source de revenu monétaire pour de nombreux ménages ruraux, notamment dans les principales régions productrices. Les ventes de tabac contribuent pour 65 pour cent aux revenus en espèces des ménages ruraux à Lilongwe, 89 pour cent à Kasungu et 95 pour cent à Dowa, et une forte proportion est utilisée pour l'achat de produits alimentaires. La majeure partie des dépenses vivrières ont concerné les aliments de base comme les céréales et les produits céréaliers, les légumes et la viande qui ont représenté plus de 50 pour cent des dépenses vivrières totales dans de nombreuses régions.

Le Malawi a appliqué une stratégie de diversification depuis plus de 30 ans et a identifié de nombreuses cultures susceptibles d'y être produites. Toutefois, les débouchés commerciaux pour nombre d'entre elles sont limités. Le Malawi détient un avantage comparatif dans la production de

tabac, et de nombreux agriculteurs continuent à produire et accroître cette production. Mis à part les autres produits agricoles, la transformation alimentaire, les services et les textiles ont quelques possibilités d'expansion grâce aux ressources pouvant être retirées de la production de tabac et utilisées ailleurs dans le cas d'une chute de la demande de ce produit. Le développement des secteurs secondaire et tertiaire pourrait assurer au Malawi une plus grande stabilité basée sur la diversité, mais dans une économie éminemment agricole leur développement ne sera pas aisé.

Cependant, étant donné la position dominante du tabac dans l'économie du Malawi, qui reflète apparemment l'avantage comparatif inhérent à ce produit, il est probable que dans le cas d'une contraction du marché du tabac, le pays continuera à se spécialiser dans sa production, alors que l'adaptation à d'autres récoltes se concentrera dans d'autres pays. Cependant, dans une telle situation, le Malawi risque de subir des pertes considérables en recettes d'exportation et revenus agricoles.

La **Turquie** est le cinquième principal producteur de tabac du monde, consacrant environ 1,5 pour cent de la totalité de sa superficie cultivée à cette récolte.

Il existe environ 600 000 petits tabaculteurs en Turquie et l'emploi total dans la production de tabac est de 1,5 million de personnes environ. Davantage de personnes sont employées dans d'autres activités liées au tabac comme le transport, l'emmagasinage, le commerce et la fabrication de cigarettes. Cette dernière a fourni du travail à plus de 20 000 ouvriers sur une main-d'oeuvre de 1,1 million en 1997.

La Turquie est le principal négociant de tabac sur les marchés mondiaux, exportant près de 150 000 tonnes (60 pour cent de sa production totale) et important environ 50 000 tonnes de tabac transformé et non transformé. Elle est le quatrième pays exportateur de tabac du monde et sa part des exportations mondiales totales s'élève à 6-8 pour cent. En 1999, les exportations totales de tabac atteignaient 561 millions de dollars EU, soit 23 pour cent de la valeur totale des exportations agricoles. Les taxes sur les cigarettes s'élevaient à 2 milliards 300 millions de dollars EU en 1998, chiffre représentant plus du huitième des recettes fiscales indirectes.

Le **Zimbabwe** est le principal producteur de tabac en feuilles d'Afrique et le quatrième principal producteur mondial de tabac séché à l'air chaud après la Chine, le Brésil et les États-Unis.

La production de tabac, dont 98 pour cent sont exportés, fournit une importante contribution au PIB et aux recettes d'exportation, et joue un rôle de premier plan dans l'économie nationale. Sa culture contribue normalement pour plus de 50 pour cent aux exportations agricoles, 30 pour cent aux exportations totales et presque 10 pour cent au PIB. Les ventes aux enchères annuelles totales ont varié depuis 1990 entre 270 et 593 millions de dollars EU. Le tabac vendu par le biais de ces enchères est soumis à une transformation ultérieure par les compagnies marchandes afin d'éliminer les tiges et les extrémités de la feuille avant son expédition. Cette opération ajoute 30 pour cent aux 50 pour cent de la valeur d'exportation finale de la récolte.

Environ 170 000 travailleurs étaient directement employés dans la production de tabac en 1998, outre 30 000 personnes oeuvrant dans les secteurs de la recherche, de la commercialisation, des services et de la manufacture. Les contrats d'embauche à court terme entre les grandes exploitations commerciales et les petites exploitations ont fourni des emplois à 100 000 autres travailleurs. Cet emploi direct et indirect à temps plein d'environ 250 000 personnes correspond à environ 5 pour cent de la main-d'oeuvre totale du Zimbabwe. Beaucoup d'autres emplois dépendent aussi des liaisons en amont et en aval entre le tabac et d'autres secteurs de l'économie, y compris l'approvisionnement en intrants, les services de transport, l'exploitation houillère et l'hospitalité pendant la période des enchères, ainsi que d'autres services aux consommateurs.

Un système de taxes au titre duquel les producteurs et les acheteurs paient un pourcentage fixe de la valeur de la vente de la récolte rapporte plusieurs millions de dollars EU par an mais, pour encourager

la production, les taxes ont été réduites depuis 1999. Sur la base du taux de 2001, le tabac séché à l'air chaud génère environ 7 260 \$Z (132 \$EU) par hectare en recettes publiques.

Le Zimbabwe a diversifié avec succès son agriculture et a exporté de nombreux nouveaux produits au cours des quelques décennies écoulées. Les exportations de fleurs, de coton, de thé, de café et de viande ont toutes augmenté ces dernières décennies, réduisant par là le degré de dépendance vis-à-vis du tabac. Au niveau de l'exploitation, le tabac est rarement produit en monoculture, la plupart des planteurs ayant bien diversifié leur production.

La production diversifiée réduit la vulnérabilité des tabaculteurs à la variabilité du revenu face aux changements survenant dans les prix du tabac. Un modèle diversifié de production permet aussi aux producteurs de passer directement du tabac à d'autres cultures puisqu'ils possèdent déjà les compétences, le matériel et les débouchés commerciaux nécessaires.

Les gros producteurs de tabac, qui ont dominé la production au Zimbabwe, détiennent d'importants investissements fixes sous forme de bâtiments utilisés pour le séchage des feuilles lesquels ne pourraient facilement servir à d'autres fins. D'autres formes de capital comme les camions et les tracteurs peuvent aisément être affectés à d'autres usages. Les petits exploitants ont beaucoup moins de capital et pourraient éprouver des difficultés à se tourner vers d'autres spéculations, car ils manquent de l'expérience nécessaire et sont plus tributaires du tabac pour leurs revenus monétaires.

Au niveau **mondial**, il est évident que si la demande de tabac s'affaiblissait, les prix inférieurs perçus par les agriculteurs favoriseraient la baisse de production. Les terres, la main-d'oeuvre et les autres ressources libérées de la production de tabac seraient affectées à d'autres entreprises agricoles ou à d'autres industries. Il ressort des différentes études de cas qu'il existe des cultures de remplacement et d'autres formes d'emploi pour ces ressources. Cependant, les recettes qui en seraient tirées seraient sans aucun doute inférieures à celles obtenues du tabac et il y aurait, de ce fait, une certaine perte de revenu.

En outre, le processus d'ajustement risque d'être malaisé. Le capital et les compétences requis pour développer la production d'autres cultures à la place du tabac ne sont pas toujours disponibles, bien que dans les pays où le tabac est produit en association avec d'autres cultures l'ajustement ne présenterait pas les mêmes difficultés.

Cet ajustement dépendrait de l'ampleur ou de l'affaiblissement de la demande et de la rapidité avec laquelle il est mis en oeuvre, et il variera sans doute entre les pays. Il est probable que les pays développés, dont l'agriculture est plus diversifiée et qui ont des disponibilités immédiates de capital et de compétences, s'adapteront mieux que les pays en développement, de sorte que la contraction éventuelle de la production mondiale de tabac est susceptible de se concentrer davantage dans les pays développés. Tôt ou tard des pressions s'exerceront sur les politiques agricoles soutenant la production de tabac dans ces pays, en vue de les éliminer ou du moins les affaiblir, encourageant encore davantage le passage de la production de tabac des pays développés aux pays en développement.

La mise en oeuvre de politiques antitabac strictes aura un impact sur les modèles du commerce international, car la mesure dans laquelle la politique influence la production et la consommation de tabac dans les différents pays variera en fonction des préférences des consommateurs et des possibilités de production. D'une manière générale, il faut s'attendre à un accroissement de la demande de tabac importé dans les pays développés si la production se contracte plus rapidement que la demande intérieure. Il est prévu que les pays développés exportateurs nets connaîtront une baisse des exportations nettes en raison de la chute de production. Par ailleurs, dans certains pays en développement où les consommateurs réagissent à la hausse des prix en réduisant la consommation, et où les producteurs ont des possibilités limitées de se tourner vers d'autres spéculations, les exportations sont susceptibles de s'accroître.

Une des conséquences d'une lutte antitabac internationale efficace sera la baisse des rentrées pour les producteurs de tabac. Dans de nombreuses situations, les agriculteurs s'adapteront à d'autres formes de production, sauvegardant ainsi dans une certaine mesure leurs propres moyens de subsistance, tout en réduisant l'approvisionnement en tabac. Dans certains pays moins dotés, aux faibles capacités d'investissement et manquant des compétences nécessaires à la production de tabac, l'adaptation se fera plus lentement.

Il pourrait être opportun d'examiner, d'une manière générale, les besoins d'aide internationale qui pourraient se présenter. Il est clair que la priorité devra être accordée aux pays qui, à l'heure actuelle, ne peuvent recourir qu'à de rares solutions de rechange à la production de tabac, et à ceux dont le capital et les compétences nécessaires pour s'adapter à d'autres cultures sont moins disponibles dans l'immédiat. L'accent pourrait porter sur deux niveaux : la fourniture d'aide en matière de compétences et d'investissement là où ils sont nécessaires pour faciliter l'adaptation à d'autres cultures et, à plus long terme, une assistance en matière d'identification et de mise au point de solutions de rechange dans les pays où elles n'existent pas déjà. Une telle adaptation permettrait de minimiser les dommages économiques découlant de l'affaiblissement du marché du tabac tout en encourageant la réduction des approvisionnements en tabac.

2 LE TABAC AU BRÉSIL

2.1 INTRODUCTION

La présente étude passe en revue la situation actuelle et l'évolution future potentielle de l'industrie du tabac au Brésil. Elle porte non seulement sur la production de tabac brut mais aussi sur les produits manufacturés : cigarettes et cigares.

Les auteurs ont tenté d'évaluer l'importance sociale de la culture du tabac et des principaux facteurs économiques influençant la production et la consommation des produits dérivés. Ils ont également tenu compte de certaines des répercussions des politiques et des mesures gouvernementales de lutte contre le tabagisme.

2.2 ANALYSE DE L'IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DU TABAC

2.2.1 Au niveau du ménage rural

Le tabac est cultivé dans deux régions distinctes : le nord-est et le sud. Pour environ 135 000 producteurs familiaux oeuvrant dans 656 municipalités des trois États riches et industrialisés du sud, la culture du tabac est la principale activité économique. En 2000/2001, la récolte des États de Paraná, Santa Catarina et Rio Grande do Sul s'est élevée à 504 728 tonnes et a rapporté un revenu brut de 1,23 milliard de \$R, soit un revenu brut moyen de 9 164,63 \$R par famille rurale tiré d'une production moyenne de 3,47 tonne/ha – un résultat record. Dans le sud, un demi-million environ de personnes se consacrent à des activités liées au tabac.

Les propriétés où le tabac est cultivé ont une superficie moyenne de 16,8 ha - une petite exploitation suivant les normes brésiliennes – dont 2,5 ha plantés en tabac, 9,4 en d'autres cultures et le reste portant des pâturages, des forêts vierges ou reboisées, des barrages et des jachères. Le quart environ des familles rurales productrices de tabac dans le sud louent leur terres ou souscrivent à des accords de métayage avec les propriétaires – contrats de location des terres qui imposent aux agriculteurs soit de planter du tabac soit de quitter l'exploitation. L'exiguïté de la taille moyenne des exploitations dans le sud – entre 1 et 10 ha – ne permet que des solutions de rechange limitées au tabac.

Rares sont les cultures qui, comme le tabac, permettent de dégager un revenu de petites parcelles, assurent des recettes quatre fois supérieures à celles des autres cultures, et utilisent la main-d'oeuvre familiale, laquelle représente plus de 50 pour cent des coûts de production. La production du tabac exerce un impact social positif, militant ainsi contre l'exode rural qui est l'un des problèmes les plus dramatiques du Brésil depuis la libéralisation du commerce.

Dans les zones pauvres du nord-est, le tabac est la force motrice de l'économie dans 39 municipalités, notamment dans les États de Paraíba, Rio Grande del Norte, Ceará et Pernambouc, qui sont parmi les plus déshérités du pays. Là, les familles dépendent du tabac pour leur subsistance. L'abandonner en faveur d'autres spéculations – s'il était possible – aurait un impact notable sur la sécurité alimentaire de ces tabaculteurs.

D'après une estimation de l'Associação dos Fumicultores Brasileiros (Afubra) (l'Association des producteurs de tabac brésiliens) et l'Associação Brasileira das Indústrias do Fumo (Abifumo) (l'Association des industries de tabac du Brésil), le nombre de familles se consacrant à la culture du tabac a enregistré d'intéressantes fluctuations au cours des deux dernières décennies (tableau 2.1). Dans le sud, ce nombre a atteint un maximum de 160 560 en 1997, contre 83 150 en 1981, pour tomber à environ 135 000 en 2001. Dans le nord-est, le nombre de familles productrices de tabac est monté, passant d'un peu moins de 64 000 en 1980 à 81 000 en 1986, avant de diminuer de la moitié pour atteindre 36 250 en 2001.

Le revenu familial total provenant du tabac s'est élevé, passant de 233,4 millions de dollars EU en 1980 au point culminant de 1 milliard de dollars environ en 1997. Le revenu familial total tiré du tabac n'était que de 580,1 millions de dollars en 2001.

Tableau 2.1 - Nombre de familles productrices de tabac et revenu familial total

Année	Nombre de familles		Total pour le Brésil	Revenu familial (milliers de \$EU)
	Sud	Nord-est		
1980	94 840	63 980	158 820	233 385
1981	83 150	77 140	160 290	311 181
1982	89 030	75 040	164 070	419 236
1983	113 380	81 790	195 170	404 846
1984	112 940	81 460	194 400	330 384
1985	112 110	80 880	192 990	364 116
1986	112 570	81 000	193 570	404 117
1987	113 490	69 990	183 480	433 765
1988	114 390	75 000	189 390	366 407
1989	127 400	75 200	202 600	419 691
1990	121 600	72 000	193 600	569 707
1991	123 600	72 000	195 600	461 000
1992	149 750	55 000	204 750	785 390
1993	157 520	56 000	213 520	766 375
1994	136 640	50 000	186 640	478 852
1995	132 680	48 000	180 680	601 420
1996	142 590	49 000	191 590	788 813
1997	160 560	49 000	209 560	973 053
1998	158 980	42 000	200 980	670 079
1999	150 070	45 000	195 070	584 200
2000	134 850	40 000	174 850	619 586
2001	134 930	36 250	171 180	580 149

Sources: Afubra et Abifumo.

2.2.2 Au niveau de l'État

La production et la transformation du tabac sont des activités économiques très importantes dans le sud, à savoir dans les États de Paraná, Santa Catarina et Rio Grande do Sul, où, à part la production, il existe des industries manufacturières et des sociétés de transformation qui exportent le tabac et les produits dérivés. Ces États sont fortement tributaires des recettes fiscales tirées du tabac, notamment par le biais de la taxe sur la valeur ajoutée (ICMS).

Le nord-est du Brésil – une région où le tabac joue un rôle important dans une économie locale autrement déprimée, fournissant des emplois et des revenus à des milliers de petites unités de production familiales – produit bien moins de tabac que le sud, mais sa qualité est adaptée à la fabrication de cigares de valeur élevée. Ce segment de l'économie du nord-est est une importante source d'emplois permanents à temps plein. Il fournit des emplois aux femmes dans un travail spécialisé aux niveaux tant de l'exploitation que de l'industrie locale.

Normalement, un petit exploitant de la région de Recôncavo, dans l'État de Bahia, planterait en moyenne 0,5 ha de tabac, soit environ 10 000 plants. La récolte normale est d'environ 750 kg, récolte qui, dans une campagne agricole normale, se vendrait à 60,00 \$R par *arroba* (15 kg) de feuilles de qualité supérieure. La récolte assure un revenu brut de 3 000 \$R par an, dont la majeure partie sert aux dépenses familiales. C'est un moyen de subsistance pour une famille de six personnes. Les gros exploitants établissent jusqu'à 40 000 plants.

À Bahia, une zone densément peuplée de l'État et de la région, l'industrie du tabac offre aussi des emplois aux communautés rurales-urbaines. Une industrie typique assure des emplois presque toute l'année à 300 femmes qui sont formées au roulage des cigares, un processus qui s'effectue entièrement à la main. Il s'agit d'une main-d'oeuvre spécialisée travaillant pour des entreprises qui se vantent souvent avec fierté de leur respect des « responsabilités sociales ». Certaines entreprises vont encore au-delà et incluent dans leurs activités le développement communautaire.

À l'instar des États du sud, les planteurs participent avec les entreprises à un système dit d'« intégration » qui fournit une enveloppe technologique de bonnes pratiques (dans l'utilisation des engrais et des produits chimiques agricoles), finance une partie des coûts de production du planteur et assure l'achat de la récolte. L'industrie du cigare se charge aussi de transporter le tabac depuis l'exploitation, où a lieu le séchage, jusqu'aux usines de transformation.

Le système d'intégration, en garantissant l'achat du produit, agit de fait comme un mécanisme d'assurance-prix qui a un impact notable sur l'approvisionnement. L'accroissement de ce dernier est dû, pour une large part, tant à ce système de gestion des risques de fluctuations des prix qu'au contrôle de la qualité au niveau de l'exploitation.

2.2.3 Au niveau fédéral

L'importance sociale et économique du tabac peut être évaluée au regard des 171 000 familles de tabaculteurs du sud et du nord-est et de la transformation relative. L'industrie de la cigarette fournit à elle seule directement et indirectement 2,1 millions d'emplois, a un chiffre d'affaires de 4,8 milliards de \$R, and dégage 3,1 milliards des recettes fiscales.

Les emplois relatifs au tabac fournissent une occupation à environ 3,2 pour cent de la main-d'oeuvre totale du Brésil, la production agricole du tabac employant près d'un demi-million. En outre, 223 000 emplois sont créés dans des activités agricoles, comme la transformation du tabac dans l'exploitation. Il est estimé, en outre, que 1,5 million d'autres emplois proviennent de l'industrie du tabac dans des domaines comme le transport, la production et la distribution d'intrants, les ventes en gros et au détail, et la transformation en vue de l'exportation (voir le tableau 2.2).

Tableau 2.2 - L'emploi dans l'industrie brésilienne du tabac (1999/2000)

Secteur	Nombre d'employés	Pourcentage
Culture du tabac et transformation au niveau de l'exploitation	723 000	33,0
Fabrication	17 000	0,8
Emploi indirect	1 450 000	66,2
Total	2 190 000	100,0

Sources: Afubra et Abifumo.

2.3 ANALYSE DES CHANGEMENTS DANS LA PRODUCTION, LA SUPERFICIE ET LES RENDEMENTS

2.3.1 Facteurs influençant la production, la superficie et les rendements

Le Brésil est un important producteur de tabac qui se place au deuxième rang après la Chine dans la production mondiale. Il est donc sensible aux changements survenant dans le commerce international du tabac. Des améliorations récentes ont rehaussé la qualité du tabac brésilien et la capacité de production s'est accrue, principalement au niveau des exportations.

Dans le nord-est, les coûts de la main-d'oeuvre sont les plus faibles du pays, voire du monde. Tant que la main-d'oeuvre reste relativement bon marché, la production de tabac, une activité à fort coefficient de main-d'oeuvre, demeurera rentable. La principale différence entre le sud et le nord-est est le fait que le sud se consacre à la production de tabac en feuilles pour la fabrication de cigarettes, alors que le

nord-est se spécialise dans la production de tabac noir et de feuilles de tabac pour le cappage des cigares.

La superficie et la production ont fait l'objet d'une forte croissance ces dernières années. Les sociétés productrices de tabac ont été encouragées à améliorer la qualité du tabac brésilien, ce qui a permis d'obtenir une qualité supérieure et une meilleure productivité. La production s'est accrue d'environ 3,5 pour cent par an au cours des 25 dernières années, résultat dû davantage à l'augmentation des rendements (2,3 pour cent par an) qu'à l'extension de la superficie récoltée (0,8 pour cent par an). Les rendements moyens ont enregistré une tendance régulière à la hausse depuis les deux dernières décennies, mais avec des fluctuations car le tabac est une culture pluviale. Une partie de cet accroissement est attribuable à l'amélioration des variétés, mais les pratiques culturales sont le principal facteur à la base de la croissance des rendements qui sont parmi les plus hauts du monde. Dans le sud, l'adoption généralisée de cultivars améliorés et de meilleures pratiques culturales, comme le recommandent les principales sociétés productrices de tabac, ont stimulé les rendements qui ont atteint des niveaux sans précédent au cours de la décennie écoulée.

La figure 2.1 montre les effets sur la production de l'essor des exportations au début des années 1990. La demande pilotée par les exportations a déterminé une croissance viable de production. Les tendances relatives à la production, la superficie et les rendements montrent de bonnes perspectives de croissance durable de la production de tabac au Brésil dans les années à venir. Certes, beaucoup dépendra de l'évolution des marchés étrangers vis-à-vis du tabac brésilien. Le tableau 2.3 et les figures 2.1, 2.2 et 2.3 montrent les tendances de la production de tabac.

Tableau 2.3 - Production, superficies récoltées et rendements moyens au Brésil

Année	Récolte totale (tonnes)	Superficie récoltée (ha)	Rendement moyen (kg/ha)
1975	285 934	253 736	1 127
1976	298 645	280 373	1 065
1977	356 999	311 386	1 146
1978	405 191	328 313	1 234
1979	421 708	326 049	1 293
1980	404 860	316 427	1 279
1981	365 738	297 564	1 229
1982	420 329	317 231	1 325
1983	392 578	311 759	1 259
1984	413 598	282 218	1 466
1985	410 474	268 992	1 526
1986	386 827	279 364	1 385
1987	397 453	297 744	1 335
1988	430 979	280 486	1 537
1989	446 041	289 083	1 543
1990	445 489	274 098	1 625
1991	413 831	287 266	1 440
1992	575 652	344 872	1 669
1993	655 739	372 912	1 758
1994	519 541	320 185	1 622
1995	455 986	293 425	1 554
1996	472 738	314 279	1 504
1997	596 952	338 059	1 765
1998	505 353	353 679	1 428
1999	629 525	341 591	1 842
2000	579 727	310 462	1 867

Source: IBGE.

Figure 2.1 - Tendances des récoltes totales de tabac au Brésil, 1975-2000

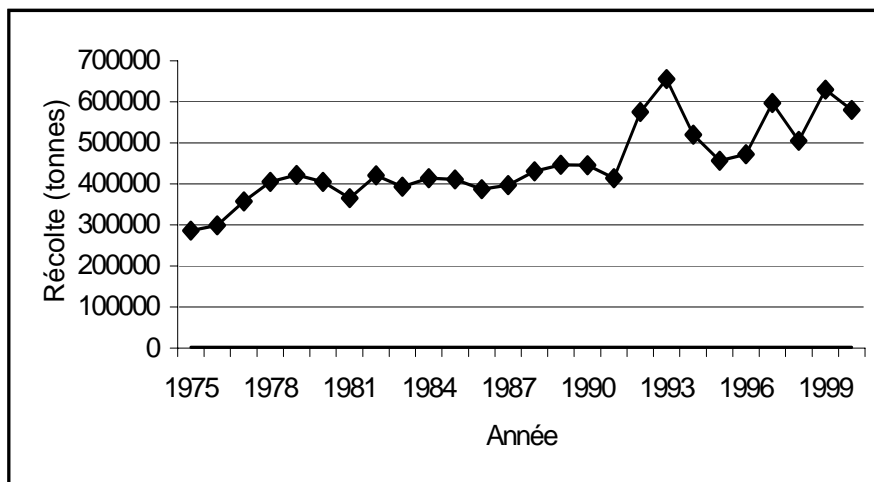


Figure 2.2 - Superficie des plantations de tabac récoltées au Brésil, 1975-2000

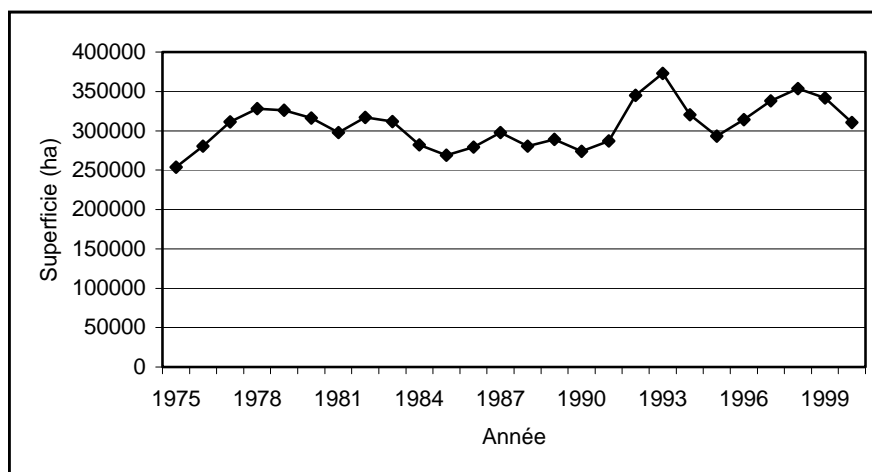
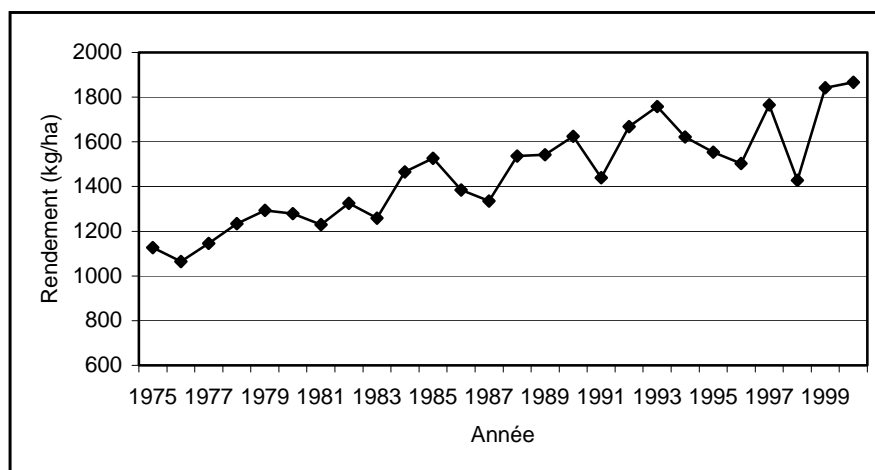


Figure 2.3 - Rendement moyen du tabac en feuilles au Brésil, 1975-2000



À partir de la moitié des années 1970, la superficie plantée en tabac s'est étendue pour atteindre 354 000 ha en 1998, environ 2,7 pour cent de la superficie consacrée aux cultures annuelles, et 0,2 pour cent de la superficie cultivée totale du Brésil. La superficie plantée en tabac est fortement influencée par les prix. Elle s'est accrue entre 1974 et 1979 quand les prix sont passés de 3,75 à 4,50 \$/kg, et a haussé de nouveau entre 1990 et 1993, quand les prix se sont redressés, passant de 2,90 à 4,55 \$/kg. En d'autres périodes, les prix se sont établis à environ 2,50 \$/kg.

2.3.2 Amélioration de la qualité et du classement du tabac

Amélioration de la qualité du tabac

Certaines mesures ont été introduites dans l'attente d'une restriction éventuelle ou d'un resserrement des mesures de contrôle, qui pourraient compromettre la position du Brésil dans le commerce mondial du tabac pour ce qui est des propriétés chimiques du tabac et de la nécessité d'appliquer des pratiques culturelles respectueuses de l'environnement. Conformément à ces décisions, les sociétés productrices ont lancé des campagnes en faveur de la réduction des contaminants. Les tests des niveaux chimiques – en particulier pour les alcaloïdes – sont désormais courants, des quantités inférieures de produits chimiques agricoles sont utilisés, et les conteneurs vides sont collectés et envoyés à une usine centrale de recyclage. Un programme efficace – *L'avenir c'est maintenant* – interdit aux enfants et aux jeunes au-dessous de 16 ans de travailler dans les exploitations de tabac et les usines de transformation.

Les conseils dispensés par les industries ont amélioré la gestion de la récolte dans le but de produire du tabac ayant moins d'alcaloïdes pour satisfaire aux exigences du marché international. Ils ont également permis d'améliorer le calendrier de la récolte, afin qu'elle coïncide avec la maturation optimale du produit, et promu l'utilisation de certaines variétés recommandées.

Variétés de tabac plantées au Brésil

Quelques variétés seulement de tabac sont cultivées au Brésil, le tabac de Virginie représentant plus des trois quarts de la production intérieure en 2000 (tableau 2.4).

Table 2.4 - Production de tabac par variété au Brésil (tonnes)

Année	Virginie	Burley	"Comum"	Autres
1977	119 870	26 970	44 800	145 360
1980	165 200	28 260	21 150	158 360
1985	221 320	41 190	15 440	132 330
1990	258 170	57 390	16 090	116 330
1995	282 480	52 220	3 710	51 590
1996	308 540	70 380	5 580	49 020
1997	429 890	100 970	8 870	48 440
1998	312 960	82 620	4 670	40 090
1999	440 130	100 740	5 230	44 000
2000	439 450	92 550	7 040	38 070

Source: Afubra.

Le *comum* (commun) n'est vendu que sur les marchés intérieurs. Les préférences des consommateurs ont changé radicalement au cours de la décennie écoulée, passant de la qualité « ordinaire », comme le *comum*, à d'autres variétés plus aromatiques. Le tabac de Virginie et le burley sont des variétés de haute qualité vendues sur le marché national aussi bien qu'étranger. La catégorie « Autres » consiste principalement en feuilles pour les cigares et les petits cigares produits dans le nord-est.

Le tabac de Virginie et le burley sont, dans une large mesure, séchés dans des fours spéciaux (séchés à l'air chaud) et des hangars de séchage (tabacs bruns séchés à l'air naturel). Les autres variétés sont séchées au soleil. Dans le sud, un nombre croissant de planteurs investissent dans des installations pour la production de tabac séché à l'air chaud. Les États du sud jouissent d'une bonne fertilité du sol et de pluies abondantes alternant avec de longues périodes d'humidité relativement élevée nécessaire

pour le séchage. Le tabac de Virginie servant à la fabrication de tabac séché à l'air chaud est la variété la plus répandue dans le sud et sa production atteint 408 200 tonnes (81 pour cent de la production totale). Le reste consiste en variétés séchées à l'air : le burley et le comum qui représentent 17,5 pour cent (88 600 tonnes) et 1,5 pour cent (7 600 tonnes) respectivement. Les rendements de la campagne 2000/2001 ont atteint 2 047kg/ha pour le burley et 1 770 kg/ha pour le comum. Les superficies plantées sont restées inchangées entre les années.

Bien que le tabac n'occupe que quelque 0,2 pour cent de la surface cultivée, il rapporte 1,23 milliard de \$R en revenu agricole, soit environ 9 200 \$R par famille. Environ 60 pour cent du tabac produit dans le sud sont exportés, le reste étant utilisé dans le pays pour la fabrication de cigarettes.

Classement du tabac au Brésil

Grâce à un système de contrôle sévère de la qualité, au bon séchage et aux machines modernes utilisées pour la transformation, ainsi qu'à des techniques de pointe pour la fabrication et la préparation du tabac en feuilles destinées à l'exportation, le Brésil est devenu une source fiable de tabac de qualité supérieure. Cette qualité est maintenue grâce à un système qui récompense les hauts niveaux, stimulant ainsi les planteurs à investir pour produire du tabac de qualité. On le voit clairement dans le pourcentage relativement élevé de tabac de Virginie (41,3 pour cent) et de burley (33,5 pour cent) classés dans la catégorie « B » des tabacs de haute qualité, 54,7 pour cent de TJV entrant dans la sous-catégorie « O ». Sous l'angle du type, 34,6 pour cent du TJV appartiennent au type 1, et 47,8 pour cent du burley sont aussi du type 1 ; 58 pour cent de ce dernier entrent dans la sous-catégorie « O », un tabac brun foncé très apprécié et 36,9 pour cent dans la sous-catégorie « R », un tabac brun clair (de qualité moins élevée).

Les prix se négocient chaque année entre les agriculteurs et les représentants de l'industrie, la qualité étant le principal facteur déterminant. D'après les estimations de l'Afubra, chaque famille productrice de tabac a dégagé un revenu brut moyen de 9 240 \$R en 2000/2001, soit une augmentation de 15,6 pour cent par rapport aux 7 990 \$R tirés de la campagne de 1999/2000. Les bénéfices pour les planteurs sont montés en flèche, passant de 22 à 47 pour cent. Le tableau 2.5 montre le profil du classement en catégories et sous-catégories du tabac au Brésil.

2.3.3 Le bois de feu comme principale contrainte à la production

L'un des facteurs indispensables pour la production de tabac est l'approvisionnement en bois de feu pour le séchage du tabac. En effet, les restrictions législatives frappant l'exploitation des forêts naturelles, et qui imposent à toutes les fermes de conserver 20 pour cent de leur superficie comme forêt indigène, sont perçues comme une menace pour la production de tabac.

Cependant, les sociétés productrices ont mis en oeuvre un programme visant la remise en état du couvert forestier dans les zones de production. Le programme avait pour objectif la protection des forêts indigènes et le reboisement en vue d'approvisionner les planteurs en bois de feu pour le séchage, et en bois d'oeuvre pour la construction de granges de séchage, tout en sauvegardant l'équilibre écologique. Les sociétés productrices de tabac, les associations de producteurs et les industries ont réalisé de gros investissements dans le lancement de campagnes promouvant leur proposition conjointe de boiser les terres en friche à l'aide d'essences indigènes (acacias) et exotiques (eucalyptus), atteignant ainsi quelque 140 000 planteurs dans le sud. L'accord prévoit la fourniture des services et intrants nécessaires, comme le financement, l'octroi de licences aux pépinières offrant des plants à faible coût pour le reboisement, une assistance technique et des recherches menées sur le terrain. L'industrie a promis de ne pas acheter du tabac séché à l'aide de bois de feu provenant de sources illicites, et les planteurs ne pourront être enregistrés que s'ils s'engagent à reboiser une partie de leur propriété.

2.3.4 Possibilités de remplacement des cultures

Au Brésil, les rendements nets par hectare de tabac sont supérieurs à ceux du maïs (une importante culture vivrière) et à ceux des haricots (une importante culture de rente). Quelques récoltes, comme les légumes et les légumineuses, pourraient soutenir avec succès la concurrence avec le tabac mais les marchés pour ces produits sont déjà bien approvisionnés. Le tableau 2.6 compare le tabac à des cultures de remplacement.

D'autres cultures rentables, comme l'ail et l'asperge, qui pourraient concurrencer le tabac exigent une fertilité naturelle du sol, alors que le tabac n'en a pas besoin. Il existe des possibilités de diversifier et d'abandonner le tabac en faveur d'autres cultures, mais ce choix dépend de la recherche et des économies de ces cultures de remplacement.

Pour obtenir le revenu brut à l'hectare du tabac, il faut 6,5 ha de maïs ou 9,6 ha de haricots. À ces conditions, il est pratiquement impossible de remplacer le tabac sur les petites exploitations par des cultures tout aussi rentables. En effet, si les agriculteurs cultivent le maïs et les haricots comestibles dans le sud, ils devront mettre en production d'autres superficies, ce qui déterminerait l'exploitation et le déboisement de nouvelles terres et, partant, causerait des dommages à l'environnement.

Tableau 2.5 - Profil du classement du tabac au Brésil

		Virginie	Burley
		%	%
Catégories	T	15,0	12,6
	B	41,3	33,5
	C	26,8	36,9
	X	15,3	16,3
	G	1,7	0,6
Total		100	100
Sous-catégories	O	54,7	58,0
	R	20,8	36,9
	L	13,7	-
	K	9,2	4,5
	G	1,7	0,6
Total		100	100
Types	1	34,6	47,8
	2	47,3	28,1
	3	18,1	24,1
	Total	100	100

Source: Afubra.

Tableau 2.6 - Estimation des coûts, recettes et revenu net relatifs au tabac et à des cultures concurrentielles

Eléments	Tabac		Autres cultures	
	Virginie	Burley	Mais	Haricots
1. Coûts variables				
Coûts de la main-d'oeuvre (\$EU)	969,26	771,11	104,94	124,05
Services salariés (\$EU)	78,59	61,10	59,79	25,91
Intrants (\$EU)	423,71	402,82	142,53	70,76
Bois de feu (\$EU)	145,71	-	-	-
Autres (\$EU)	121,01	108,90	27,80	26,88
Total partiel des coûts variables (\$EU)	1 738,28	1 343,93	335,06	247,60
2. Coûts fixes				
Amortissement (\$EU)	160,47	163,06	48,17	48,21
Traitement du sol (\$EU)	10,35	11,46	8,37	8,37
Total partiel des coûts fixes (\$EU)	170,82	174,82	56,54	56,58
Coûts totaux (\$EU)	1 909,09	1 518,45	391,60	304,18
Rendement (kg/ha)	2 026,00	1 678,00	3 600,00	1 200,00
Coût de production au kg (\$EU)	0,94	0,90	0,11	0,25
Prix moyen au kg (\$EU)	1,17	1,12	0,11	0,22
Revenu brut à l'ha (\$EU)	2 370,42	1 879,36	396,00	264,00
Revenu net à l'ha (\$EU)	454,57	360,91	1,51	(42,11)
Besoins de main-d'oeuvre (jours de travail/ha)	149	134	22	26

Source: Afubra.

Le tabac supporte bien les terrains montagneux dans le sud, où la production de cultures de remplacement serait malaisée.

En outre, il est très difficile de remplacer le tabac par d'autres spéculations en raison de l'assurance-récolte parrainée actuellement par l'Afubra. Elle s'est montrée fiable pendant 45 ans et s'est améliorée au fil des ans. Sans une augmentation des taux, l'aide financière est accordée aujourd'hui à la reconstruction des granges de séchage endommagées par les incendies, le vent, la grêle ou la foudre pendant le processus de séchage du tabac. Une aide est aussi prévue pour les dégâts aux cultures causés par la grêle ou le vent.

L'assurance-récolte relative aux autres cultures, PROAGRO, n'est pas aussi efficace que celle pour le tabac. PROAGRO est notoire pour ses retards dans le règlement des sommes dues.

Seules de rares recherches ont été menées sur le remplacement du tabac dans le nord-est. Au sud, l'Université de Santa Maria, dans le Rio Grande do Sul, a évalué le thé, qui présente certains avantages par rapport au tabac, bien qu'il s'agirait d'une substitution contestable: i) pour dégager le même revenu net par famille, il faudrait des superficies plus étendues (comportant certainement le défrichage des terres et le déboisement des forêts); ii) 30,6 pour cent des agriculteurs possèdent des exploitations de moins d'un hectare, superficie insuffisante pour la culture du thé; et iii) le thé est potentiellement antiéconomique dans les conditions actuelles du marché.

Une autre substitution viable consisterait dans le boisement, à savoir la plantation d'essences indigènes comme l'acacia. L'acacia est une essence intéressante car elle fournit non seulement du bois d'oeuvre

mais aussi du tanin. Les difficultés que présente l'acacia sont les suivantes : i) les terres adaptées sont, dans une large mesure, déjà plantées en essences exotiques destinées à fournir du bois de feu pour le séchage du tabac ; ii) certaines superficies occupées par le tabac sont extrêmement fertiles et plus adaptées aux cultures de rente qu'aux cultures permanentes ; et iii) la plupart des plantations existantes ont été établies grâce aux ressources des agriculteurs et à des incitations fiscales lorsque le crédit était bon marché ; à l'heure actuelle il est difficile à obtenir et cher.

Dépendance des agriculteurs vis-à-vis de la production de tabac

Les petits exploitants du sud sont entièrement tributaires du tabac pour leur subsistance économique. Vingt-cinq pour cent des planteurs cultivent moins d'un hectare; 30,5 pour cent ont de 1 à 10 ha (voir le tableau 2.7) ; l'exploitation moyenne a une étendue de 17,5 ha, dont 2,6 sont plantés en tabac.

Vingt-cinq pour cent des planteurs cultivent des terres cédées à bail par des propriétaires fonciers ou sont des métayers ; les autres planteurs possèdent leurs propres terres. Les petites exploitations dominent, et puisque le tabac n'a besoin que d'une superficie limitée, le bail et le métayage sont un mode naturel de régime foncier et ont l'avantage de ne pas immobiliser dans la terre le capital du tabaculteur.

La plupart des exploitations cédées à bail ont moins de 5 ha (un *minifundia* au Brésil), le tabac représentant la principale source de revenu. Le métayage est fréquent parmi les agriculteurs âgés ou en retraite qui partagent leurs terres avec les nouveaux venus.

Tableau 2.7 - Taille des exploitations productrices de tabac dans le sud (1999/2000)

Catégorie	Taille (ha)	Pourcentage (%)
< 1 ha	33 886	25,1
1- 10 ha	45 075	30,5
11 - 20 ha	34 416	25,5
21 - 30 ha	15 836	11,7
31 - 50 ha	7 190	5,3
> 50 ha	2 467	1,8
Total	134 850	100

Source: IBGE.

2.3.5 Entretiens avec les exploitants

Dans le sud, d'après une enquête menée par Afubra, la dépendance des agriculteurs vis-à-vis du tabac peut être jugée par ce qui suit:

- 88,4 pour cent des planteurs l'ont cultivé depuis au moins 5 ans et auraient du mal à apprendre à produire d'autres cultures;
- les planteurs affirment que le tabac est la seule culture qu'ils connaissent capable d'assurer leur subsistance avec une superficie de 2 ou 3 ha;
- une évaluation de la planification de l'exploitation suggère que le tabac est la seule culture produite à grande échelle jouissant d'un marché capable d'absorber toute la production du sud;
- les agriculteurs estiment que toutes les autres cultures sont des cultures de subsistance et non commercialisables;
- les activités pouvant mieux être combinées avec le tabac sont l'élevage porcin et de la volaille qui, d'après les exploitants, rapporterait 1 200 \$EU par an, mais ne saurait remplacer le tabac;
- tous les agriculteurs estiment que le changement d'affectation de la terre entraînerait des pertes financières;
- 67,1 pour cent des agriculteurs ont noté qu'en l'absence d'un marché pour le tabac ils auraient à défricher des terres pour établir une nouvelle association de cultures.
- 79,9 pour cent des producteurs de tabac plantent le maïs après avoir récolté le tabac;
- 32,2 pour cent des producteurs de tabac associent le tabac au boisement, le bois étant utilisé pour le séchage du tabac, ce qui donne une combinaison rentable;
- 29,5 pour cent des agriculteurs ont noté que le tabac est une culture idéale car elle n'exige pas de grandes parcelles;

- 28,9 pour cent des agriculteurs ont noté que le tabac est une culture intéressante à cause de l'achat garanti du produit, avantage que n'offre actuellement aucune autre culture;
- 28,2 pour cent des planteurs estimaient qu'aucune autre culture n'était aussi rentable que le tabac;
- 13,4 pour cent des agriculteurs ont souligné qu'ils ne trouveraient aucune autre occupation, ni dans le domaine de l'agriculture ni au dehors, s'ils cessaient de cultiver le tabac;
- le revenu annuel net moyen dégagé du tabac pourrait atteindre 8 000 \$R, alors que celui de la meilleure solution de rechange ne dépasserait pas 2 000 \$R.

Les exploitants interviewés ont déclaré que les solutions déjà disponibles, comme la retraite anticipée ou une prime de fin de service, ne réduiraient que marginalement le nombre de planteurs. Le tabac continuera à représenter le gros de la production dans le sud. Dans le nord-est, le tabac est la principale, voire la seule, source de revenu dans les zones économiquement défavorisées de Bahia et Alagoas.

2.3.6 Perspectives de l'approvisionnement en tabac

On peut s'attendre que le Brésil continue à produire activement du tabac. Sa production et son revenu s'accroîtront à mesure que se répandent les techniques améliorées, comme l'épandage d'engrais, les plants produits grâce au système du flottement qui assure une récolte plus régulière et élimine le besoin de fumigation au bromure de méthyle, l'emploi de variétés résistant mieux aux maladies et aux ravageurs adaptées à chaque région, et l'adoption de la plantation à demeure.

La production de cigares connaîtra un essor grâce aux perspectives d'une croissance du marché d'exportation. Une tendance aux nouveaux investissements se dessine, des techniques et des compétences étrangères étant introduites à la suite des fusions et alliances avec les grandes sociétés mondiales. Toutefois, les investissements ont été entravés par la hausse des taxes sur les cigares et les petits cigares, qui s'élèvent maintenant à 67 pour cent, et par la concurrence accrue de la contrebande de produits de faible qualité.

2.4 IMPACT DES POLITIQUES PUBLIQUES

2.4.1 Introduction

Les tentatives du gouvernement visant à réduire la production de tabac ou à encourager son abandon pour d'autres cultures se sont soldées par un échec, bien qu'aucun effort systématique n'ait été accompli pour étudier et proposer des cultures de remplacement. Aucune solution susceptible de procurer un revenu viable ne se présente. Sans une recherche appropriée il est pratiquement impossible de formuler des politiques appropriées.

Le gouvernement s'est concentré sur les campagnes antitabac. L'industrie de la cigarette a adopté des contre-mesures visant à neutraliser toute campagne susceptible de porter atteinte à son image aux yeux du Congrès et de l'opinion publique. Toute tentative faite par le pouvoir exécutif d'édicter une loi frappant de restrictions la production, la commercialisation ou la consommation de cigarettes a été étouffée par la Chambre et le Sénat.

L'industrie du tabac cherche à rehausser son image aux yeux des communautés locales et des États en mettant en évidence sa contribution aux avantages sociaux qui améliorent la qualité de la vie des communautés où elle opère. Les sociétés ont souvent utilisé comme stratégie leurs activités en faveur de la communauté pour resserrer les liens avec les pouvoirs politiques, notamment les administrations locales et les circonscriptions. Les employés des sociétés – par le biais d'une série de campagnes – ont noué des liens entre ces sociétés et d'autres organisations et institutions locales, ainsi que l'ensemble de la communauté.

Certaines sociétés contribuent à la gestion des ressources naturelles et à l'environnement. Elles organisent des programmes pour l'éducation environnementale, la réduction du bruit, le traitement des

effluents liquides et le contrôle des émissions dans l'atmosphère. Une société met en oeuvre un projet de recyclage des matières plastiques à réutiliser dans la fabrication d'autres produits. À Santa Cruz, Rio Grande do Sul, l'acétate, la cellulose et les filtres sont utilisés à nouveau pour produire des articles de literie et des jaquettes.

Les sociétés productrices de tabac veulent que leur nom soit associé à : i) des activités culturelles, comme des séminaires d'art, des activités artistiques scolaires et des manifestations auxquelles participent des artistes célèbres ; ii) des initiatives concernant la santé, comme les travaux en partenariat avec la prestigieuse Fondation Zerbini dans le cadre d'un programme pour la prévention du SIDA ; iii) des activités sociales et de solidarité « susceptibles de changer la vie des personnes » ; et iv) des initiatives éducatives pour éradiquer l'analphabétisme, associées au projet « Solidarité pour l'alphabétisme » mis en oeuvre par le prestigieux Conseil de solidarité communautaire, qui vise à améliorer l'alphabétisme dans la plupart des régions déshéritées du pays.

2.4.2 Impact des politiques publiques sur la production

Sous l'angle de l'emploi, la culture du tabac est, dans une large mesure, une entreprise familiale. Ce type de récolte s'adapte parfaitement au modèle d'agriculture familiale que le gouvernement fédéral a parrainé, notamment grâce à son Programme national d'agriculture familiale (Pronaf). Au titre du Pronaf, les tabaculteurs ont droit à des crédits pour la production et l'investissement portant des intérêts subventionnés.

Aucune information n'est disponible en ce qui concerne la participation des producteurs de tabac au Pronaf. Il serait difficile de les exclure de ce programme sans supporter un coût politique, puisque ce groupe remplit les conditions d'admissibilité. S'il existait des cultures de remplacement rentables, ce programme pourrait être utilisé.

Le tabac est exclu des politiques publiques de soutien au secteur de la production. Il est également exclu du système de prix minimums et des programmes de prêts en faveur de la commercialisation (prêts à forfait). Cependant, l'industrie du tabac fournit aux exploitations une assurance-prix de fait par l'entremise du système d'achat garanti à un prix préétabli. Ce type d'arrangement crée des liens solides entre les producteurs et l'industrie, bien que, dans une année de récolte favorable, il puisse être difficile de convenir sur un prix.

2.4.3 Impact des politiques publiques sur la commercialisation

Le gouvernement tente de juguler la contrebande des cigarettes

Le gouvernement s'efforce de réduire l'introduction illicite des cigarettes au Brésil. Le Département fédéral des impôts a augmenté les saisies de produits introduits en fraude ou contrefaits, en particulier ceux provenant du Paraguay et de l'Uruguay. Toutefois, il a été observé que malgré l'intensification des efforts visant à maîtriser les mouvements de contrebande, ils pourraient être supérieurs aux estimations, voire en augmentation. Les marchés intérieurs de cigarettes ont été inondés de marques « pirates » et de mauvaises copies de marques connues existantes. D'après les spécialistes du marché, le volume de cigarettes provenant d'ailleurs (contrebande) avoisinait 30 pour cent du total.

Selon Abifumo, le marché illégal continue à poser une grave menace à la survie de l'industrie (en particulier pour les petites et moyennes unités industrielles). Dans le marché illégal des cigarettes, plus de 80 pour cent sont des produits de contrebande - dont plus de 25 pour cent sont contrefaits - et environ 19 pour cent le résultat d'une production locale soustraite au fisc. Abifumo estime qu'il est difficile d'évaluer le marché illégal et donc de déterminer la consommation totale de cigarettes au Brésil.

Partenariat public-privé pour le contrôle de la qualité

En janvier 1889, l'Associated Press a signalé que les planteurs de Rio Grande do Sul produisaient du tabac du type Y-1 qui, par rapport au tabac ordinaire, se caractérise par une teneur en nicotine deux fois plus haute que la normale (le niveau moyen étant de 6,2 pour cent). Ce rapport a suscité une profonde inquiétude parmi tous ceux liés à l'industrie du tabac et parmi les consommateurs et les importateurs.

Pour contrecarrer cette tendance et neutraliser les dommages que le rapport aurait pu causer à l'industrie, le Ministère de l'agriculture a mis en oeuvre un programme visant à certifier les niveaux d'alcaloïdes (nicotine et alcaloïdes secondaires) dans le tabac brésilien. Tout le tabac de Virginie transformé par les sociétés de Rio Grande do Sul est soumis désormais à des vérifications rigoureuses de la teneur en nicotine. Le programme oeuvre en partenariat avec sept sociétés liées à Abifumo et à l'Université de Santa Cruz (UNISC) et assure la certification officielle du produit pour le marché international.

L'UNISC fournit des analyses de laboratoire des niveaux moyens d'alcaloïdes présents dans les feuilles de tabac de Virginie, sur la base d'échantillons collectés le long de la filière des achats des sociétés productrices. Les résultats obtenus par le laboratoire autorisé (Centre d'analyse de l'UNISC) sont ensuite comparés à ceux des laboratoires des sociétés productrices. Chaque société reçoit un certificat indiquant sa moyenne et au Sindifumo est remis un autre mentionnant la moyenne générale. Le programme a maintenant été étendu à Santa Catarina et Paraná, ce qui permet la couverture de l'ensemble du sud.

2.4.4 Impact des politiques publiques sur la consommation

Les études empiriques sur l'économie de la consommation de cigarettes sont rares au Brésil, mais deux (Costa et Silva *et al.*, 2000; Carvalho et Lobão, 1999) peuvent être utilisées pour évaluer l'impact des politiques publiques (par la taxation, par exemple) sur les prix et la consommation de cigarettes. Costa et Silva tirent largement parti des données de l'analyse de l'étude précédente et examinent les résultats et leurs retombées au plan de la formulation des politiques.

Costa et Silva *et al* sont résolument en faveur de l'augmentation des prix comme moyen de réduire la consommation. Cette étude publiée par l'INCA a influencé les décisions du gouvernement d'accroître les prix des cigarettes pour réduire l'usage du tabac.

Costa et Silva *et al.* (2000) ont estimé les prix et l'élasticité-revenu pour la demande du marché vis-à-vis de modèles de consommateurs de cigarettes, dont les résultats sont résumés au tableau 2.8.

Le premier – Modèle 1 – se fondait sur l'hypothèse que les fumeurs acceptaient de conserver dans leur corps un « stock de tabac », qui est un pourcentage de la « consommation désirée » de cigarettes (Chaloupka, 1991). Le modèle se basait sur l'hypothèse que le fait de fumer, qui est une activité nuisible, est le résultat d'une évaluation de coûts (dépendance, dommages à la santé du fumeur et à celle d'autrui) et d'avantages (plaisir de fumer).

Le deuxième – Modèle 2 – a été proposé par Becker et Murphy (1988) avec deux versions. L'une partait de l'hypothèse d'une demande rationnelle dans le cas de fumeurs aux préférences fixes, alors que l'autre supposait une demande myope ou étroite de la part d'adolescents et de personnes ayant un faible niveau d'éducation formelle et un faible revenu. Dans cette hypothèse, le consommateur est défini comme un individu incapable de prévoir les conséquences à long terme du tabagisme. Autrement dit, il est estimé que ces personnes ont une attitude naïve et manquent d'éducation, comme celles appartenant à des milieux socioéconomiquement désavantagés. D'après la littérature, c'est ce groupe de consommateurs myopes qui devrait être la cible des politiques visant la réduction de la consommation de tabac.

Tableau 2.8 - Modèles économétriques de l'élasticité-prix des cigarettes

Élasticité	Modèle 1 (Chaloupka, 1991)	Modèle 2 (Becker et Murphy, 1988)	
		rationnel	étroit ou myope
Prix			
à court terme	-0,1118	-0,1407	-0,1962
à long terme	-0,7982	-0,4932	-0,4792
Revenu			
à court terme	–	0,2277	0,3120
à long terme	–	0,7980	0,7621

Source: Costa et Silva *et al.*, 2000, basé sur Chaloupka, 1991, et Becker et Murphy, 1988.

Les résultats de l'analyse fondée sur l'hypothèse de myopie montraient que la consommation de cigarettes au Brésil a fait l'objet d'un changement structurel au plan de l'élasticité-prix au cours du troisième trimestre de 1990, quand la consommation est tombée à un niveau inférieur à celui de la tendance passée. Ce changement structurel était probablement dû aux règlements sur la santé du travail introduits en 1990 et qui imposaient un contrôle sévère de la consommation de cigarettes dans les emplacements de travail. Après ce changement, l'élasticité-prix de la demande pour les long et court termes s'est accrue, principalement au sein du groupe de consommateurs myopes où elle a presque doublé. Ces changements sont illustrés au tableau 2.9.

Une simulation de l'impact des changements des politiques publiques visant à réduire la consommation de cigarettes a suggéré une élasticité-prix de la demande de $-0,15$ dans le court terme et de $-0,5$ dans le long terme (comme dans le tableau 2.9). Une augmentation de 15 pour cent des prix des cigarettes entraînerait une réduction de la consommation de 2,25 pour cent dans le court terme et de 7,5 pour cent dans le long.

Ces résultats laissent entendre que des changements dans les politiques publiques relatives à la lutte antitabac peuvent influencer les élasticités-prix de la demande des consommateurs tant rationnels que myopes. Des preuves empiriques indiquent que la consommation se réduit en présence d'informations améliorées sur les dommages possibles pour la santé.

La sensibilité-prix des consommateurs aux variations des prix et du revenu avait des élasticités semblables à celles proposées dans des études comparables menées ailleurs, qui montraient que les augmentations de prix peuvent réduire la consommation de cigarettes, alors que l'augmentation du revenu du fumeur stimule la consommation.

Il n'y avait guère de sensibilité à la variation des prix dans le court terme. Avec une augmentation moyenne des prix de 10 pour cent, un consommateur fumant un paquet par jour réduirait sa consommation de 4 à 7 paquets l'an.

À long terme, la même augmentation de 10 pour cent diminuerait la consommation de 344 cigarettes par an. Les consommateurs myopes (jeunes, personnes moins instruites) seraient plus sensibles aux variations des prix dans le court terme que le groupe rationnel.

L'augmentation des taxes sur les cigarettes jusqu'à 90 pour cent des prix de détail moyens accroîtrait, dans le court terme, les rentrées fiscales qui passeraient de 12 à 15,5 pour cent, tout en réduisant la consommation de 1,5 à 3 pour cent ; dans le long terme, elle accroîtrait les rentrées fiscales de 3 à 9 pour cent et réduirait la consommation de 6 à 12 pour cent.

Il y a plusieurs conséquences au plan des politiques:

Tableau 2.9 - Changements dans l'élasticité-prix à la suite des variations des politiques publiques en 1990

	Modèle rationnel	Modèle étroit
Avant le 3 trimestre		
à court terme	-0,1407	-0,1962
à long terme	-0,4932	-0,4792
Après le troisième trimestre		
à court terme	-0,17	-0,35
à long terme	-0,58	-0,73

Source: Costa et Silva *et al.*, 2000.

- les campagnes mettant l'accent sur les risques pour la santé du tabagisme sont plus efficaces que la taxation des cigarettes;
- bien que les campagnes d'information devraient s'adresser à tous les fumeurs et à l'ensemble de la société, elles devraient également cibler les consommateurs jeunes et moins instruits ;
- les consommateurs réagissent aux prix lorsque la taxation produit une forte augmentation des prix, mais les effets du revenu doivent également être pris en compte, car ce sont les consommateurs de la tranche de revenu plus faible qui souffriront le plus, et c'est précisément ce groupe qui réagit le plus favorablement à la publicité et à l'information.

Carvalho et Lobão (1999) ont analysé l'efficacité de différentes politiques. Les taxes sont déjà élevées (74 pour cent du prix de détail des cigarettes) de sorte que leur accroissement pourrait s'avérer insoutenable. Toutefois, malgré ce haut niveau de taxation, les prix des cigarettes brésiliennes sont parmi les plus faibles du monde, ce qui montre qu'il existe encore une marge pour une augmentation, mais que cette augmentation pourrait encourager la contrebande et réduire, par là même, les rentrées fiscales. Les taxes pèsent toujours plus lourdement sur ceux qui sont moins capables de s'y soustraire.

Les statistiques disponibles suggèrent que les normes sociales influençant la consommation de tabac sont probablement responsables des changements observés dans la demande structurelle de cigarettes. C'est ce qui explique le fléchissement de la consommation quelques mois après l'introduction d'étiquettes de mise en garde sur les paquets de cigarettes en 1995. Les normes sociales rendent également le consommateur plus sensible aux variations des prix, accroissant l'élasticité-prix de la demande (avec un impact inférieur sur les consommateurs rationnels et supérieur sur les consommateurs myopes).

L'étude de Carvalho et Lobão (1999), basée sur des travaux réalisés dans les années 1990, est parvenue à trois principales conclusions. D'abord, toute tentative de réduire la consommation de cigarettes par le biais d'une augmentation des taxes est probablement vouée à l'échec étant donné que cette augmentation pourrait n'avoir qu'un faible impact sur la consommation en raison du stimulant représenté par le commerce illégal. Les taxes sur les cigarettes sont déjà élevées et ont probablement atteint leur maximum car l'évasion fiscale est déjà très forte.

Deuxièmement, des taxes plus élevées sur les cigarettes pourraient avoir des effets de répartition négatifs car leur impact sur le revenu pénaliserait davantage les individus (familles) à plus faible revenu, qui destinent une part proportionnellement plus élevée de leur revenu à l'achat de cigarettes, que ceux appartenant aux tranches supérieures de revenu. Il en résulterait une situation où une augmentation des prix due à des taxes plus élevées n'entraînerait pas nécessairement une diminution de la consommation mais la transférerait vers des cigarettes de qualité inférieure. Cette politique pourrait donc s'avérer improductive.

Troisièmement, certains indices montrent que les politiques qui mettent l'accent sur les risques pour la santé sont plus efficaces que l'augmentation des prix par le biais de la taxation.

Le Brésil impose aussi des restrictions sur la vente de cigarettes, fixe des limites d'âge pour leur achat, n'autorise les ventes qu'à certains endroits et exige pour elles des licences spéciales, interdit de vendre des cigarettes dans les lieux publics et limite la distribution d'échantillons gratuits. Ces politiques ont fait l'objet de nombreux débats, et aucune recherche n'est entreprise pour examiner leur efficacité.

2.5 FAITS SURVENUS DANS LA TRANSFORMATION ET LA FABRICATION DU TABAC

2.5.1 L'industrie de la cigarette

La production de cigarettes a atteint le point culminant de 189,3 milliards d'unités en 1998, baissant par la suite après l'imposition d'une taxe sur les exportations en 1999. La consommation a atteint son maximum en 1989 et 1990 mais a fléchi par la suite en partie sous l'effet des campagnes antitabac et de l'interdiction de fumer dans les lieux publics (tableau 2.10).

Le prix moyen d'un paquet de 20 cigarettes a augmenté, passant de 0,50 dollar EU dans les années 1980 à plus de 1,40 dollar au milieu des années 1990. A l'heure actuelle, les prix de détail sont compris entre 0,50 et 0,90 dollar, rangeant les cigarettes brésiliennes parmi les moins chères du monde.

En 1994, le plan de stabilisation macroéconomique (le Real Plan) a éliminé la taxe inflationniste (qui avait atteint près de 90 pour cent par mois). Au cours des deux années suivantes, la consommation est restée stationnaire à environ 119 milliards d'unités. Toutefois, l'appréciation du taux de change qui a fait suite au Real Plan a stimulé la contrebande, et lorsque la contrebande est particulièrement active, la consommation de cigarettes tend à être sous-estimée car son évaluation se fonde principalement sur les ventes signalées par les fabricants.

La consommation nominale par habitant est allée en décroissant, passant de 1 177 unités en 1980 à 720 unités à la fin des années 1990. En 1992, il était estimé que la contrebande assurait 5 pour cent de la consommation intérieure, mais elle a connu un essor après 1995. Il est estimé à l'heure actuelle qu'elle avoisine 30 pour cent de la consommation officielle, les marques brésiliennes traditionnelles étant désormais contrefaites dans les pays voisins et introduites en fraude au Brésil. L'ampleur de la contrebande explique une part importante de la diminution apparente de la consommation.

2.5.2 Emploi dans la fabrication

Les techniques modernes de transformation et fabrication ont eu comme effet de réduire les besoins de main-d'oeuvre dans l'industrie du tabac, le nombre de travailleurs diminuant de près de la moitié en 15 ans (tableau 2.11).

Les fabriques de cigarettes sont hautement automatisées et emploient relativement peu de main-d'oeuvre (30 000 travailleurs employés directement). D'après les estimations de l'INCA, l'industrie paie un prix relativement faible pour chaque kilogramme de tabac en feuilles qui produit environ 1 200 cigarettes. Les paquets de cigarettes sont légers et facilement entreposables, ce qui réduit les coûts de transport et d'inventaire, rendant cette industrie hautement productive.

À la production de tabac en feuilles pour la fabrication de cigares, cigarettes et cigarettes noires dans le nord-est du Brésil participent un grand nombre de sociétés qui assurent de nombreux emplois locaux et stimulent les économies locales. L'investissement dans les nouvelles techniques de production ont contribué à améliorer les perspectives tant de l'exportation que des marchés intérieurs.

L'emploi dans l'industrie du tabac peut être très important dans certains endroits. A Santa Cruz do Sul, par exemple, une unité de transformation du tabac peut avoir jusqu'à 2 500 employés. Étant donné qu'il existe plusieurs sociétés de la même taille, elles contribuent globalement pour environ 40 pour cent aux recettes totales tirées de la taxe sur la valeur ajoutée de la municipalité. Les effets se font sentir dans les pays voisins et apportent des avantages à une grande partie de l'État.

Tableau 2.10 - Production, consommation et prix des cigarettes au Brésil

Année	Production (milliards d'unités)	Consommation (milliards d'unités)	Prix (\$EU/paquet)
1980	144,2	142,7	0,42
1981	136,5	134,9	0,54
1982	133,9	132,3	0,64
1983	130,9	129,2	0,56
1984	128,9	127,8	0,46
1985	147,6	146,3	0,27
1986	170,5	168,9	0,33
1987	164,2	161,4	0,55
1988	163,3	157,9	0,57
1989	171,3	162,7	0,55
1990	174,0	164,1	0,64
1991	176,9	156,4	0,54
1992	152,9	127,8	0,75
1993	149,2	119,5	0,92
1994	164,0	109,2	1,15
1995	174,7	119,7	1,29
1996	182,5	119,2	1,42
1997	182,8	110,8	1,42
1998	189,3	97,0	1,07
1999	119,3	101,5	0,97
2000	111,6	100,0	0,88
2001	108,0	100,0	0,95

Source: Afubra et Abifumo.

Parallèlement aux opérations courantes, l'investissement joue également un rôle très important. Une société a investi quelque 200 millions de dollars EU depuis 1997, créant 1 000 autres emplois. Les six principales usines de transformation réalisent des investissements allant de 60 à 500 millions de dollars EU, ce qui aura un impact positif sur l'emploi au cours de la décennie à venir.

Pour chaque investissement de trois ans de 100 millions de dollars EU – rapportant annuellement environ 250 millions de dollars en ventes à l'exportation – il est estimé que 400 emplois sont créés directement, grâce à la réalisation de nouvelles installations ou la restructuration de celles existantes, et 10 000 autres emplois sont créés à titre permanent dans d'autres domaines. Une grande société du sud dotée de 4 000 à 5 000 personnes employées directement collaborerait avec quelque 30 000 planteurs et pourrait créer 150 000 autres emplois indirects dans des activités agricoles, le transport, les services, etc.

2.5.3 Impact des changements dans les techniques de fabrication du tabac

Toutes les grandes sociétés ont modernisé leurs techniques de transformation. De nouvelles machines et des méthodes améliorées ont contribué à réduire les prix des éléments constitutifs, amélioré la qualité des cigarettes et limité les gaspillages. Les taux de goudron et de nicotine ont été réduits grâce au filtrage, diminuant ainsi les risques potentiels pour la santé découlant de l'usage du tabac. Les progrès accomplis dans les techniques de transformation et la qualité des cigarettes traduisent la tendance générale de l'industrie, qui s'efforce de rester concurrentielle et de satisfaire les préférences des consommateurs.

Cependant, les petites sociétés productrices n'ont pas modernisé leur matériel au même rythme que les grandes industries, se servent encore de machines désuètes et n'ont qu'un faible contrôle sur la qualité du tabac. Elles profitent des prix concurrentiels des cigarettes des catégories C et D relativement bon marché. De ce fait, et en raison de la forte concurrence exercée par les cigarettes de contrebande, les petites sociétés n'ont pu générer des épargnes à investir dans les technologies modernes.

Qualité du produit

Grâce aux technologies améliorées et aux préférences des consommateurs pour les produits de haute qualité, les sociétés investissent dans la gestion totale de la qualité pour obtenir la certification ISO 9002. Cette certification qui indique une amélioration de la qualité du produit donne aux clients un surcroît de garantie. Pour assurer la qualité optimale, les sociétés productrices de tabac réduisent la matière première étrangère et contrôlent régulièrement tous les produits pour détecter la présence de produits chimiques, et évaluer les niveaux d'alcaloïdes.

Ces résultats sont obtenus en partie en travaillant de concert avec les planteurs pour assurer l'approvisionnement en tabac par le biais du système d'«intégration» au titre duquel toutes les activités de production sont surveillées par les services de vulgarisation de la société. Les participants au système sont tenus d'appliquer les pratiques agricoles recommandées par les sociétés, notamment en ce qui concerne les cultivars, à savoir un calendrier de plantation optimal pour chaque région, l'espacement correct des plants, l'accroissement du nombre de feuilles par tige grâce à l'épandage d'un engrais approprié et la récolte au moment idéal de la maturation. L'objectif est de produire des tabacs pour cigarettes d'une couleur plus orangée (catégorie O) plutôt que brune (R). Les niveaux d'alcaloïdes ont accusé une baisse notable et la teneur moyenne en nicotine, qui auparavant s'élevait à environ 3,81 pour cent, est tombée à 3 pour cent ces dernières années.

Tableau 2.11- Indice de l'emploi dans l'industrie du tabac au Brésil

Année	Moyenne
1985	100,00
1986	99,47
1987	102,54
1988	95,55
1989	98,63
1990	90,28
1991	86,97
1992	97,95
1993	86,15
1994	69,83
1995	66,87
1996	69,13
1997	73,20
1998	61,09
1999	51,21
2000	48,62
2001	55,33

Source: IBGE.

Indice 1985 = 100

Volumes de feuilles transformées en cigares

Des nouvelles technologies introduites aussi dans l'industrie du cigare permettent d'accroître fortement les volumes de feuilles transformées. Pour les exportations on emploie la méthode de transformation par feuilles en vrac, qui consiste à choisir des feuilles de tabac de qualité supérieure, à les classer au point de livraison, à les laisser fermenter, à extraire les impuretés et les feuilles de mauvaise qualité, à les mettre en balles, à les empiler et à les fumiger. On obtient ainsi une cape de haute qualité pour les cigares. Cette technique de transformation qui est pratiquement manuelle donne un produit semi-transformé.

2.6 FILIÈRES DE LA VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Le marché légal des cigarettes est dominé par une seule société, la Souza Cruz S.A., placée sous l'autorité de la British American Tobacco Company. Dans les années 1990, la Souza Cruz a commercialisé environ 20 marques de cigarettes appartenant à sept catégories de prix. La part lui revenant dans les ventes totales de cigarettes s'est accrue passant de 78 pour cent en 1994 à 81 pour cent à la fin des années 1990. En deuxième lieu vient Phillip Morris du Brésil, avec 17 marques de cigarettes et 13,9 pour cent du marché, chiffre inférieur aux 18 pour cent de 1994. De petites et moyennes sociétés se partagent les 5,1 pour cent restants.

Les fabricants sont aussi des distributeurs qui imposent un contrôle sévère sur les détaillants pour conserver la fraîcheur et la qualité du produit. La distribution et l'assistance directes aux détaillants maintiennent aussi leur compétitivité. Malgré la prédominance écrasante de la Souza Cruz, une guerre acharnée pour la part du marché des cigarettes s'est déclarée entre cette société et Phillip Morris, principalement au travers de la concurrence des prix.

2.7 EXAMEN DE L'ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE TABAC

2.7.1 Consommation de cigarettes

La croissance de la production de cigarettes depuis 1985 a été liée à l'augmentation des exportations, très peu de changements étant survenus dans la consommation intérieure. La compétitivité du tabac en feuilles et des cigarettes brésiliens ressort du niveau élevé des exportations dans les années 1990, malgré les mesures prises dans plusieurs pays pour restreindre l'usage du tabac. La part revenant au Brésil du commerce mondial des cigarettes s'est accrue passant de 2 pour cent en 1990 à 8 pour cent en 1994, mais elle a accusé un recul après 1995. Les exportations brésiliennes de tabac en pourcentage des exportations totales se sont accrues, allant de 2,52 pour cent en 1995 à 3,17 pour cent en 1999.

Tableau 2.12 - Consommation et prix des cigarettes

Année	Milliards de paquets	Prix (\$R/paquet)
1983	6,46	1,08
1984	6,39	0,99
1985	7,32	0,75
1986	8,45	0,72
1987	8,07	0,87
1988	7,90	0,82
1989	8,14	0,88
1990	8,21	0,60
1991	7,82	0,63
1992	6,39	0,89
1993	5,98	0,84
1994	5,46	0,70

Note: Prix dévalués par l'IPC/FGV (moyenne 1994 = 100).

Source: SRF/Abifumo, Souza Cruz S. A., et IBRE/FGV.

Une enquête menée par l'INCA (1998) a montré que 23,9 pour cent de la population au-dessus de cinq ans fumaient, soit 30,6 millions de personnes. Comme ailleurs, ce sont les hommes qui fument le plus et un nombre élevé d'adolescents commençaient à fumer à un plus jeune âge. Environ 2,7 millions d'enfants et d'adolescents fument au Brésil.

Tableau 2.13 - Production, consommation intérieure et exportations de tabac en feuilles et de cigarettes

Année	Production de feuilles Tonnes	Consommation intérieure de cigarettes		Exportations de cigarettes		Exportations de feuilles		
		Milliard d'unité	Prix \$EU/paquet	Milliards d'unités	Milliers de \$EU	tonnes	Milliers de \$EU	\$EU/tonne
1980	372 970	142,7	0,42	1,5	11 050	128 400	284 260	2 213,9
1981	352 360	134,9	0,54	1,6	12 170	131 690	356 490	2 707,0
1982	391 960	132,3	0,64	1,6	14 150	144 930	462 780	3 193,1
1983	399 120	129,2	0,56	1,7	14 030	155 260	457 920	2 949,4
1984	434 750	127,8	0,46	1,1	8 100	187 440	460 470	2 456,6
1985	410 280	146,3	0,27	1,3	9 630	198 660	449 700	2 263,7
1986	410 490	168,9	0,33	1,6	8 900	175 660	404 310	2 301,7
1987	398 150	161,4	0,55	2,8	16 040	173 680	415 500	2 392,3
1988	431 710	157,9	0,57	5,4	33 620	206 950	519 630	2 510,9
1989	462 010	162,7	0,55	8,6	45 050	193 660	524 540	2 708,6
1990	447 980	164,1	0,64	9,9	57 630	188 140	565 520	3 005,8
1991	433 900	156,4	0,54	20,5	137 740	190 440	680 620	3 573,9
1992	573 730	127,8	0,75	25,1	177 990	241 010	803 600	3 334,3
1993	633 100	119,5	0,92	29,7	203 780	245 540	697 000	2 838,6
1994	446 900	109,2	1,15	54,8	327 640	275 540	693 900	2 518,3
1995	390 000	119,7	1,29	55,0	406 390	256 270	768 570	2 999,1
1996	433 520	119,2	1,42	63,3	421 185	282 360	1 028 520	3 642,6
1997	588 170	110,8	1,42	72,0	566 059	318 950	1 091 383	3 421,8
1998	440 340	97,0	1,07	92,3	607 609	300 540	939 891	3 127,3
1999	590 100	101,5	0,97	17,8	49 426	340 920	892 687	2 618,5
2000	577 110	100,0	0,88	11,6	5 786	341 450	812 920	2 380,8
2001	544 780	100,0	0,95	8,0	2 932	410 000	921 135	2 246,7

Source: Afubra/Abifumo; Secretaria de Comércio Exterior (Secex)/ Departamento de Operações de Comércio Exterior (Decex).

Tableau 2.14 - Balance commerciale du tabac et des produits dérivés

Article	1996	1997	1998	1999	2000	2001
	<i>Millions de \$EU, fab</i>					
Tabac en feuilles						
Exportations (a)	1 028 521	1 091 394	939 891	892 687	812 921	921 135
Importations (b)	51 871	67 180	50 695	5 533	13 175	20 974
Balance (a) - (b)	976 650	1 024 214	889 196	887 154	799 746	900 161
Commerce total (a) + (b)	1 080 392	1 158 574	990 586	898 220	826 096	942 109
Cigares et petits cigares						
Exportations (a)	1 071	1 742	917	249	350	201
Importations (b)	340	2 540	2 667	1 500	1 339	1 490
Balance (a) - (b)	732	(799)	(1 750)	(1 251)	(990)	(1 288)
Commerce total (a) + (b)	1 411	4 282	3 585	1 749	1 689	1 691
Cigarettes						
Exportations (a)	481 186	566 060	607 609	49 426	5 787	2 932
Importations (b)	51	2 165	2 033	1 405	1 827	1 495
Balance (a) - (b)	481 135	563 895	605 576	48 021	3 960	1 437
Commerce total (a) + (b)	481 237	568 224	609 642	50 831	7 613	4 427
Autres (Tabac brut à fumer)						
Exportations (a)	4 614	5 611	10 572	18 875	22 416	20 047
Importations (b)	13 674	20 198	22 656	4 903	1 939	1 084
Balance (a) - (b)	(9 060)	(14 587)	(12 084)	13 972	20 477	18 963
Commerce total (a) + (b)	18 288	25 810	33 228	23 779	24 356	21 131
Total						
	1 515 392	1 664 806	1 558 990	961 237	841 474	944 316

Article	1996	1997	1998	1999	2000	2001
	<i>Millions de \$EU, fab</i>					
Exportations (a)						
Importations (b)	65 936	92 083	78 051	13 341	18 280	25 042
Balance (a) - (b)	1 449 456	1 572 723	1 480 939	947 896	823 193	919 273
Commerce total (a) + (b)	1 581 329	1 756 890	1 637 040	974 578	859 754	969 358

Source: Secrétariat du commerce extérieur, Ministère de l'industrie et du commerce.

Malgré l'incertitude des statistiques de la consommation intérieure de cigarettes due à la méconnaissance de l'intensité de la contrebande, il semble que les brésiliens aient fumé moins depuis 1990.

La consommation de cigarettes est relativement stationnaire, malgré une chute nominale de l'offre en 1999. L'impression générale parmi les spécialistes du marché est que les ventes intérieures de cigarettes se caractérisent par une faible croissance.

Si l'on examine les chiffres relatifs au marché légal et que l'on estime ceux du marché illégal, on s'aperçoit que la consommation brésilienne paraît avoisiner 142 milliards de cigarettes l'an, d'après Abifumo. La production et la transformation légales s'élèvent à 95,1 milliards d'unités, alors que le nombre de cigarettes provenant d'ailleurs (contrebande) a été estimé à 46,86 milliards, soit le tiers du marché local.

Bien que les consommateurs notent en premier lieu la différence de prix entre les produits en contrebande et les produits légaux, les cigarettes introduites en fraude sont de si mauvaise qualité que, selon les prévisions, les acheteurs de cigarettes bon marché se tourneront vers les marques de qualité supérieure. Les cigarettes introduites en fraude, normalement produites avec une surveillance et un contrôle de la qualité minimaux, sont de faible qualité et causent des dommages plus graves à la santé.

2.7.2 Consommation de cigares

La région du nord-est produit des tabacs bruns tirés de variétés adaptées localement à la fabrication de cigares et petits cigares – tous deux objet d'une forte demande ces dernières années – pour les marchés intérieurs et étrangers, et une extension de la superficie plantée est prévue. L'expansion de la consommation de cigares brésiliens est le fait partiellement des campagnes antitabac qui encouragent les fumeurs à passer aux cigares, sous prétexte que l'inhalation de la fumée est moindre ou nulle.

Les sociétés productrices de cigares de Bahia ont accru leur production au fil des ans, de pair avec l'augmentation de la consommation intérieure et l'expansion des marchés internationaux. D'après une analyse du marché, il y aurait des perspectives intéressantes pour les cigares brésiliens sur ces marchés à la suite de l'adoption en 1999 du dollar flottant. Les sociétés exportatrices se concentrent sur le nombre croissant de créneaux (aux États-Unis et en Europe), la pénétration augmentant à mesure que les marques brésiliennes se font mieux connaître et grâce à leur engagement résolu vis-à-vis du maintien de la qualité. Les investissements ont également permis l'introduction de la technologie cubaine dans la production et la transformation du tabac pour les cigares. Les marchés intérieurs et d'exportation vigoureux favoriseront de gros investissements dans l'industrie.

Le dollar flottant a aussi découragé la contrebande. Bien qu'il n'y ait pas de chiffres officiels à cet égard, l'Union des industries de tabac de Bahia estime que sur 10 cigares vendus six sont le fruit de la contrebande.

Il a été prédit au milieu des années 1990 qu'en 2000 l'Amérique du Nord consommerait un million de cigares brésiliens l'an. Cette perspective a provoqué l'essor de la production, bien que les analystes du marché n'aient pas confirmé les estimations. A l'heure actuelle, la demande de cigares de qualité supérieure importés aux États-Unis est d'environ 400 millions d'unités l'an, mais le Brésil est à peine représenté.

Les sociétés de Bahia prennent aussi quelques initiatives politiques, y compris la création de la Chambre du cigare brésilien, pour promouvoir leurs intérêts auprès du gouvernement et de la société. La chambre vise à créer et à faire adopter un label de qualité pour distinguer les produits de Bahia, reconnus aujourd'hui à la fois pour leur emploi de matière première d'excellente qualité et pour la surveillance étroite de la transformation industrielle.

Des sociétés novatrices mettent à l'essai la production, en cultures estivales, de la variété Sumatra, caractérisée par sa couleur claire et utilisée pour les capes. Au lieu du séchage traditionnel dans de simples hangars au toit en plastique construits à proximité des champs, les sociétés introduisent un modèle de grange à séchage qui permet le contrôle total de l'humidité et de la température et assure l'uniformité et la qualité de la feuille séchée. Ces résultats sont dus aux investissements pilotés par la demande des sociétés productrices de cigares.

2.7.3 Impacts des prix et du revenu

Il ressort d'analyses descriptives de la consommation de cigarettes que les consommateurs des marques les plus chères sont moins sensibles aux variations des prix et des revenus. En revanche, les consommateurs des cigarettes bon marché réagissent à ces changements ainsi qu'aux stratégies commerciales. Il a été déterminé empiriquement que la consommation de cigarettes au Brésil est influencée par le taux de croissance de l'économie, le pouvoir d'achat (revenu) des consommateurs, les prix des cigarettes (liés principalement aux changements dans les droits d'accise et la commercialisation) et la qualité des politiques publiques (lois, décrets et normes) qui découragent l'usage du tabac.

Dans l'ensemble, le rapport inverse prévisible entre le prix et la consommation de cigarettes (à savoir, plus les prix sont bas plus grande est la consommation) s'est avérée vraie jusqu'au milieu des années 1990. Cependant, la consommation a fait preuve par la suite d'une relation atypique, probablement due à la chute des revenus réels et à la sous-estimation croissante de la consommation intérieure par les statistiques en raison de la contrebande de cigarettes et de la falsification des accises.

D'après des données plus récentes, il y a eu un accroissement de la consommation à partir du milieu des années 1990 jusqu'en 2000. Cet accroissement était apparemment dû à la stabilisation de l'économie, qui a entraîné la maîtrise de l'inflation et l'augmentation des revenus réels, notamment dans le cas des groupes socioéconomiques plus vulnérables. Néanmoins, en 1997, l'industrie du tabac brésilien a déclaré dans ses rapports annuels une chute de 5,6 pour cent du volume de ventes légales de cigarettes sur le marché intérieur.

2.7.4 Évolution future de la demande de tabac

Des tendances claires se dessinent dans les préférences des consommateurs, sur les marchés intérieurs aussi bien qu'internationaux. Les consommateurs préfèrent les cigarettes à faible teneur en nicotine, les paquets plus légers et les cigarettes fabriquées avec du tabac de la catégorie « O » ordinaire. Les sociétés sont donc en train de changer leurs techniques de production en réduisant les engrais - l'azote, en particulier – pour diminuer le rendement, et en adaptant le calendrier des semis, l'espacement, l'étêtage et les systèmes de récolte, ainsi qu'en s'efforçant de réduire les niveaux de nicotine et en s'abstenant de récolter le tabac excessivement mûr pour éviter les catégories « R ».

Bien que moins répandu en proportion, le tabac aromatique (de type oriental) est important pour de nombreuses petites exploitations du nord-est. Sa production se situe entre 800 et 1 000 tonnes/an de tabac de haute valeur. Lors de la campagne 2000/01, la superficie plantée s'est accrue atteignant quelque 1 500 ha, 1 176 planteurs y travaillant. Ce tabac est utilisé principalement dans les mélanges servant à certaines marques de cigarettes – le mélange dit américain. L'exportation de ces types de tabac servant aux mélanges est un secteur prometteur.

Le sol et le climat adaptés du nord-est ont fait de la production de tabac aromatique une importante activité agricole et une source notable de revenu pour les producteurs. Elle contribue à l'économie régionale en créant chaque année environ 16 000 emplois entre mai et novembre.

2.8 COMMERCE DU TABAC ET DES CIGARETTES

Le Brésil a doublé ses exportations dans les années 1990 et à la fin du deuxième millénaire l'industrie du tabac occupait une bonne place sur le marché mondial du tabac. Le pays a consolidé sa position de principal exportateur mondial de tabac. Il a fait preuve d'une productivité record – due, dans une large mesure, non seulement aux technologies adoptées mais aussi à l'intégration des planteurs et du secteur de la transformation.

Pendant une décennie le Brésil a bénéficié des forces du marché, y compris la pénurie des disponibilités et la croissance de la demande. D'une part la production fléchissait aux États-Unis et au Zimbabwe, les principaux concurrents du Brésil, et de l'autre les marchés profitaient de l'entrée en scène de grands acheteurs comme la Chine, l'Allemagne, le Japon, la République de Corée et les pays d'Extrême-Orient.

Les exportations de cigarettes vont en augmentant. À la fin des années 1990, les exportations à destination des pays du MERCOSUR représentaient près du huitième des recettes totales des sociétés brésiliennes productrices tirées des exportations. Simultanément, le marché de l'Europe de l'Est connaissait un essor et ses pays et ceux d'Amérique latine devenaient les principaux acheteurs de cigarettes brésiliennes, en particulier des marques internationales « Hollywood » et « Free » fabriquées par la Souza Cruz.

Les marchés étrangers des cigares sont principalement la Côte d'Ivoire, la France, Madagascar, le Maroc, le Sénégal, l'Espagne (notamment les îles Canaries) et les États-Unis d'Amérique.

Le Brésil importe aussi du tabac en feuilles, des cigares et des petits cigares, des cigarettes et d'autres types de produits à base de tabac transformés, et il est un importateur net de cigares depuis 1996, ses importations nettes s'élevant à 1,7 million de dollars EU en 1998.

Les exportations de tabac en feuilles se sont accrues régulièrement au cours des 25 dernières années, allant de 128 000 tonnes en 1980 à 410 000 tonnes en 2001. Les prix se sont accrus, passant de 2 214 \$EU/tonne en 1980 à plus de 3 000 \$EU/tonne en 1996/1998. En 1990 et 1991 les prix moyens d'exportation ont haussé à tel point que la superficie plantée s'est accrue dans la plupart des États producteurs. Cependant, avec l'introduction des taxes à l'exportation au début de 1999, les exportations ont chuté de façon spectaculaire.

2.8.1 Évolution future du commerce du tabac

Le potentiel du Brésil comme exportateur a attiré l'attention des sociétés productrices de tabac étrangères. L'amélioration de la qualité et la régularité des approvisionnements sont les éléments stratégiques clés pour pénétrer et retenir une part importante des marchés mondiaux.

Le Brésil déploie tous les efforts nécessaires pour satisfaire la demande mondiale, non seulement dans le domaine du contrôle de la qualité, mais aussi dans celui de la protection de l'environnement, ainsi que d'autres exigences (clause sociale). Il a introduit les analyses des résidus et du niveau des alcaloïdes et lancé des campagnes visant à réduire le matériel étranger dans le tabac. Les sociétés ont appliqué des pratiques de traçabilité pour identifier les planteurs qui ne sont pas encore adaptés aux exigences de « tabac propre », et le programme « L'avenir c'est maintenant » vise à éliminer la main-d'œuvre enfantine de la production et de la transformation du tabac.

Un problème grave consiste dans la chute des prix : de 3,64 \$EU/kg en 1996, ils sont passés à 2,25 \$EU/kg en 2001, et ce fléchissement influence la production car l'approvisionnement est hautement sensible aux prix à l'exportation.

2.9 RECETTES PUBLIQUES TIRÉES DU SECTEUR DU TABAC

2.9.1 Source des recettes publiques

Le tabac est une source importante de recettes publiques car les produits à base de tabac sont considérés comme des articles de luxe et supportent un lourd fardeau de taxes.

Le pourcentage des recettes fiscales tirées des ventes totales (voir le tableau 2.15) allait de 72 à 75 pour cent entre 1990 et 1998. Les taxes ont augmenté à la fin des années 1980 (accroissement de l'ICMS – une taxe sur la valeur ajoutée pour les États - et augmentation de l'IPI – une taxe fédérale frappant les produits manufacturés). Les taxes ont diminué pour tomber à 65 pour cent après le changement de la législation en 1999 et sont retournés à des niveaux semblables à ceux en vigueur au milieu des années 1980. L'ensemble des taxes directes (sans compter les impôts sur le revenu payés par l'industrie) est actuellement de 65,5 pour cent. Outre ces taxes, il existe d'autres formes de taxation aux niveaux de l'État, municipal et local, ainsi que des impôts sur le revenu et des paiements au titre de la sécurité sociale. Il est estimé que les taxes totalisent 70 pour cent environ de la valeur finale d'un paquet de cigarettes. Du fait que la production et la distribution du commerce de gros se concentrent dans quelques grandes sociétés, les fraudes fiscales sont extrêmement difficiles. Les recettes sont des sources de revenu très importantes pour les gouvernements des États et pour le gouvernement fédéral.

Tableau 2.15 - Recettes fiscales tirées des ventes de cigarettes sur le marché intérieur

Années	Ventes totales	Recettes	Recettes de	Taxe en
	[A]	fiscales(1)	l'industrie(2)	pourcentage
		[B]		des ventes
				[B]/[A] × 100
	Milliers	Milliers	Milliers	%
	de \$EU	de \$EU	de \$EU	
1990	5 283 550	3 996 480	1 287 070	75,6
1991	4 215 010	3 100 560	1 114 450	73,6
1992	4 800 000	3 530 400	1 269 600	73,6
1993	5 497 000	4 045 790	1 451 210	73,6
1994	6 260 630	4 604 690	1 655 940	73,5
1995	7 700 000	5 663 350	2 036 650	73,6
1996	8 445 600	6 211 740	2 233 860	73,6
1997	7 866 800	5 786 030	2 080 770	73,5
1998	5 184 480	3 874 360	1 310 120	74,7
1999	4 941 910	3 239 420	1 702 490	65,5
2000	4 567 500	2 993 996	1 573 504	65,6
2001	4 750 000	3 113 625	1 636 375	65,6

Note: (1) Comprend toutes les taxes. (2) Comprend les recettes des producteurs et des détaillants.

Source: Afubra et Abifumo.

Taxes et prix des cigarettes brésiliennes

Les taxes représentent un pourcentage élevé du prix des cigarettes brésiliennes par rapport à d'autres pays et, d'après les estimations des fabricants, elles peuvent atteindre 74 pour cent (0,79 \$EU). En comparaison, dans les pays du MERCOSUR, les taxes équivalentes s'élèvent à 68,3 en Argentine, 66,5 pour cent en Uruguay et 13,5 pour cent au Paraguay. En moyenne, pour la période 1998-2000, les recettes totales du Brésil tirées des taxes frappant les cigarettes représentaient 5,4 pour cent des recettes fiscales fédérales totales et 3,6 pour cent des recettes fiscales totales nationales.

Il existe différents types de taxes sur les cigarettes, y compris l'ICMS, une taxe sur la valeur ajoutée. À la fin des années 1990, deux États (Minas Gerais et Rio de Janeiro) ont augmenté l'ICMS qui est

passée de 25 à 30 pour cent, si bien que les taxes totales dans ces États atteignent près de 78,5 pour cent du prix moyen de détail.

L'industrie s'est plainte le plus de l'IPI, une taxe frappant les produits industrialisés, qui a doublé – passant de 15 à 30 pour cent – au début des années 1990, et a varié encore en 1999. La hausse des taxes – outre les raisons fiscales – a été un moyen efficace de décourager la production, mais elle est impuissante à décourager la consommation, vu la disponibilité de cigares et de cigarettes importés. L'industrie accuse l'augmentation des taxes de la contraction du secteur du tabac dans l'État de Bahia qui produisait 240 millions de cigares l'an dans les années 1940 et en produit à peine 30 millions maintenant. La situation des flux de trésorerie de l'industrie du tabac s'est améliorée par la suite grâce à des changements dans le paiement de la taxe IPI. Cette taxe est maintenant perçue après la vente des cigarettes au détaillant, alors qu'auparavant elle l'était lorsque les cigarettes quittaient l'usine.

Politique fiscale publique relative au tabac

La taxation à l'exportation a toujours été pour le gouvernement une façon d'augmenter les recettes fiscales et son impact est considérable. Après avoir imposé une taxe à l'exportation de 150 pour cent sur le tabac au début de 1999, les exportations de cigarettes ont diminué de 90 pour cent, atteignant la valeur d'exportation la plus faible depuis 20 ans. De ce fait, les recettes d'exportation ne s'élevaient qu'à 49,4 millions de \$EU contre 607,6 millions en 1998.

La taxation intérieure des cigarettes est une importante source de recettes fiscales. Il existe environ 52 formes de taxes, droits, rétentions et autres impôts imposés par le gouvernement. Ce fardeau fiscal encourage la fabrication de produits illégaux et contrefaits, ainsi que la contrebande, et freine la compétitivité des produits légaux. La production de cigarettes – pour les marchés intérieurs et de l'exportation – a accusé un recul prononcé qu'Abifumo attribue à la nouvelle législation fiscale.

Les responsables des politiques ont augmenté les taxes frappant les cigarettes afin de dégager un surcroît de recettes, mais l'expérience montre que cette augmentation stimule la contrebande. Ces dernières années, à la suite de l'accroissement de 75 pour cent des taxes sur les recettes totales des ventes, le marché illégal des cigarettes s'est accru considérablement. D'après les estimations d'Abifumo pour 2000, elle pourrait s'adjuger de 30 à 34 pour cent de la consommation – environ 49 milliards d'unités (en 2000). Dans le cas des cigares et des petits cigares, la taxation est de 67 pour cent, et l'introduction en fraude de ces deux produits est aussi élevée, avoisinant 40 pour cent environ du marché intérieur.

Au moins 366 marques sont disponibles sur le marché illégal contre les 54 approuvées par le gouvernement. La contrebande inclut d'importantes marques nationales contrefaites, produites à l'étranger mais contenant du tabac de mauvaise qualité. Les consommateurs savent que la qualité est faible mais ils les achètent quand même à cause de la différence de prix. Les marques illégales sont facilement commercialisées et les ventes vont en s'accroissant. Entre-temps, les marques légales sont sujettes à une surveillance bureaucratique extrêmement rigoureuse et coûteuse.

Les chiffres relatifs à l'industrie montrent que le marché brésilien des cigarettes légales s'élève à quelque 97 milliards d'unités par an, générant des recettes de 6,25 milliards de \$R, alors qu'il est

Table 2.16 - Chiffre d'affaires de l'industrie des cigarettes

Élément	Chiffre d'affaires (1999)	
	Millions de \$EU	Pourcentage
Taxe sur les produits industriels	1 639,2	33,2
Taxe sur la valeur ajoutée (industriel) (ICMS)	1 096,1	22,2
Taxe sur la valeur ajoutée (détail) (ICMS)	139,4	2,8
Timbres de contrôle	145,3	2,9
Contribution sociale (COFINS)	175,0	3,5
Taxe sur l'intégration sociale (PIS)	44,5	0,9
Total partiel des recettes fiscales	3 239,4	65,6
Marges commerciales:		
Industrie	1 176,3	23,8
Détail	417,6	8,5
Recettes du producteur	108,6	2,2
Total	4 942,0	100,0

Source: Sindifumo et Abifumo.

estimé que le marché illégal produit 1,85 milliard de \$R. Le volume vendu illégalement peut atteindre 49 millions d'unités, soit à peu près 1,3 milliard de \$R en évasions fiscales (en 2000). Ce niveau de contrebande a nui aux producteurs qui ont maintenant une capacité de production non utilisée considérable et, partant, souffrent d'une perte d'emplois.

2.10 MESURES DE CONTRÔLE SUR LE TABAC

2.10.1 Changements dans la législation relative à la consommation de cigarettes au Brésil

La première législation importante relative au contrôle de la consommation de cigarettes a été stipulée en 1988 mais ses dispositions étaient faibles à l'époque. À partir de 1995, la loi imposait la présence d'avertissements et de messages relativement forts sur les risques pour la santé des fumeurs. Les restrictions ont intéressé la publicité et la distribution d'échantillons gratuits dans les lieux où étaient présents de jeunes de moins de 18 ans.

Le Ministère de la santé exige que les avertissements concernant les risques potentiels pour la santé dus à l'usage du tabac apparaissent sur les paquets de cigarettes et dans la publicité.

Toutefois, on ne peut mettre en vigueur une législation efficace qu'au niveau de l'État, ou sous forme de résolutions, lorsque la réglementation est fédérale. Actuellement, seuls trois États sur 27 ont une législation antitabac : Ceará a une législation contre le tabagisme ; Rio de Janeiro en a une pour protéger les non-fumeurs contre le tabagisme passif et Paraná a un ensemble d'instruments juridiques visant à réduire l'usage du tabac.

2.10.2 Mesures non tarifaires

Les campagnes antitabac ont joué un rôle important dans la politique du gouvernement visant à réduire la consommation de cigarettes au Brésil. Elles ont obtenu un surcroît de soutien grâce à un mouvement auquel ont participé des ONG et des groupes de particuliers, mais l'industrie du tabac a réagi en lançant sa propre campagne d'information.

2.10.3 Interdictions frappant la publicité et la promotion

Les campagnes publicitaires influencent efficacement la consommation de cigarettes. L'industrie du tabac tend à investir davantage dans la publicité pendant les périodes de baisse de la consommation. C'est ainsi que les dépenses affectées à la publicité pour les cigarettes au Brésil se sont accrues de façon spectaculaire entre 1991 et 1995, lorsque la consommation de cigarettes faisait apparemment l'objet d'un recul prononcé.

L'industrie du tabac a été, pendant quelques années, le seizième principal client de l'industrie de la publicité, dépensant 58,7 millions de \$EU en 1994, soit environ 8,8 pour cent des dépenses totales affectées à la publicité au Brésil.

Le conseil national de la déontologie en matière de publicité est chargé de contrôler l'exactitude des messages publicitaires.

En 2002, le gouvernement a émis une résolution exigeant l'inscription de six mises en garde obligatoires concernant la santé sur tous les paquets de cigarettes. Ces mises en garde sont semblables à celles adoptées au Canada, mais plus douces.

Il est désormais strictement interdit de fumer dans les cinémas, les théâtres et les écoles, les bureaux du gouvernement et des sociétés privées, les transports en commun, les vols nationaux et internationaux des lignes aériennes brésiliennes et étrangères.

Il pourrait être possible de concilier les intérêts des fabricants, du gouvernement et des organismes de santé en appliquant de façon plus efficace la législation relative à la contrebande. Des contrôles plus sévères aux frontières et aux ports pourraient la freiner énergiquement, améliorant ainsi les recettes

tirées des produits légaux. Cette convergence d'intérêts permettrait d'éviter la résistance des partis, facteur qui a empêché d'autres mesures d'exercer pleinement leur effet.

2.11 REMARQUES CONCLUSIVES

L'adoption de cultivars à haut rendement et de pratiques culturales plus rationnelles ont permis l'amélioration de la qualité du tabac brésilien, et renforcé la fiabilité des exportations. Les prix ont stimulé l'essor des exportations qui a favorisé la production.

Les stations de recherche n'ont pas accordé jusqu'ici beaucoup d'attention aux cultures susceptibles de remplacer le tabac. Quelques récoltes ont été proposées, notamment pour le sud, mais aucune recherche n'a été menée sur l'économie de la substitution. Des recherches beaucoup plus poussées sont nécessaires avant de formuler une prescription pour remplacer le tabac dans le sud. En l'absence de cultures de remplacement fiables, le tabac restera une importante source de revenu pour les petits exploitants brésiliens.

Les inquiétudes concernant les risques pour la santé du tabagisme ont encouragé quelques gouvernements à agir, des indices empiriques laissant entendre que les campagnes antitabac sont peut-être le moyen le plus efficace d'atténuer les risques du tabagisme pour la santé. Les effets des campagnes nationales ont été en partie contrecarrés par l'essor des exportations dans les années 1990, autrement l'industrie du tabac aurait été gravement pénalisée. Le secteur du tabac contribue de façon considérable aux recettes d'exportation et aux recettes publiques. Toutes deux diminueraient si la demande mondiale devait s'affaiblir à l'avenir. L'emploi dans la production, la transformation et la fabrication souffrirait aussi d'un fléchissement de la demande.

2.12 RÉFÉRENCES

- Almeida, F.R.F.** 1999. Políticas públicas sobre o cigarro. Relatório do Projeto FGV/INCA. Rio de Janeiro.
- Carvalho, J.L. et Lobão, W.** 1999. Quantificação da reação dos consumidores a preço, renda e políticas públicas. Fundação Getulio Vargas, Rio de Janeiro. Ronéo.
- INCA.** 1998. Perfil do consumo de cigarros no Brasil. Rapport inédit de l'INCA.
- Costa e Silva, U.L., Goldfarb, L.C.S., Turci, S.R., et Moraes, M.F.O.** 2000. O Cigarro Brasileiro: Análise e Propostas Para a Redução do Consumo. Instituto Nacional do Câncer – INCA, Rio de Janeiro.
- Baltagi, B.H., et Levin, D.** 1986. Estimating dynamic demand for cigarettes using panel data: the effects of bootlegging, taxation and advertising reconsidered. *Review of Economics and Statistics*, 68(1):148–155.
- Becker, G.S., Grossman, M., et Murphy, K.M.** 1994. An empirical analysis of cigarette addiction. *American Economic Review*, 84:396–418.
- Becker, G.S. et Murphy, K.M.** 1988. A theory of rational addiction. *Journal of Political Economy*, 96(4):675–700.
- Boyer, M.** 1983. Rational demand and expenditures patterns under habit formation. *Journal of Economic Theory*, 31: 27–53.
- Chaloupka, F.J. et Wechsler, H.** 1995. Price, tobacco control policies and smoking among young adults. NBER Working Paper No. 5012. New York: NBER.
- Chaloupka, F.J.** 1991. Rational addictive behavior and cigarette smoking. *Journal of Political Economy*, 99(4):722–742.
- Grossman, M., Coate, D., Hamilton, J.L. et Shakotko, R.A.** 1983. Economic and other factors in youth smoking. Final Report. National Science Foundation.

- Hamilton, J.L.** 1972. The demand for cigarettes: advertising, the health scare and the cigarette advertising ban. *Review of Economics and Statistics*, 54:401–411.
- Harris, J.E.** 1987. The 1983 increase in the federal cigarette excise tax. In L.H. Summers, ed. *Tax Policy and the Economy*. Vol. 1. Cambridge, MA: MIT Press-NBER.
- IBRE.** Various dates. Pesquisa sobre orçamentos familiares.
- Lewit, E.M. et Coate, D.** 1982. The potential for using excise taxes to reduce smoking. *Journal of Health Economics*, 1(2):121–145.
- Lewit, E.M., Coate, D. et Grossman, M.** 1981. The effects of government regulation on teenage smoking. *Journal of Law and Economics*, 24(3) 545–569.
- Lyon, H.L. et Simon, J.L.** 1968. Price elasticity of the demand for cigarettes in the United States. *American Journal of Agricultural Economics*, 50: 881–893.
- Merriman, D.** 1994. Do cigarette excise tax rates maximize revenue? *Economic Inquiry*, 32:419–428.
- Muza, G.M. et Pacini Costa, M.** 1993. Aspectos sociofamiliares do consumo de tabaco por adolescentes escolares da rede privada do Distrito Federal. *Revista ABP-APAL*, 15:31-36.
- Orphanides, A. et Zervos, D.** 1995. Rational addiction with learning and regret. *Journal of Political Economy*, 103:739–758.
- Schelling, T.C.** 1978. Ergonomics, or the art of self-management. *American Economic Review*, 68:290–294.
- Stigler, G.J. et Becker, G.S.** 1977. De gustibus non est disputandum. *American Economic Review*, 67:76-90.
- Warner, K.E.** 1985. Consumption impacts of a change in the federal cigarette excise tax. Dans: *The Cigarette Excise Tax*. Smoking Behavior and Policy Conference Series. Cambridge, MA: Institute for the Study of Smoking Behavior and Policy.
- Wasserman, J., Manning, W.G., Newhouse, J.P. et Winkler, J.D.** 1991. The effects of excise tax and regulations on cigarette smoking. *Journal of Health Economics*, 10(1):43–64.
- Winston, G.C.** 1980. Addiction and backsliding: a theory of compulsive consumption. *Journal of Economic Behavior and Organization*, 1(4):295-324.

3 LE TABAC EN RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

3.1 INTRODUCTION

La République populaire de Chine (Chine) est le principal producteur mondial de tabac. En 1999, la production de tabac en feuilles avoisinait les 2,4 millions de tonnes, soit près du tiers de la production mondiale. La majeure partie du tabac servait à la fabrication de cigarettes destinées à la consommation intérieure. En 1998, la production globale de cigarette a atteint environ 83 milliards de paquets (20 unités/paquet), représentant près de 30 pour cent de la production mondiale de cigarettes. Il était estimé que plus de 320 millions de Chinois fumaient et que presque 500 millions étaient des fumeurs passifs, ce qui faisait de la Chine le pays consommateur de cigarettes le plus important du monde et, par là même, le plus vulnérable aux risques du tabagisme.

Le tabac a été un produit très rentable en Chine, en particulier pour le gouvernement. Moins de 1 pour cent des terres agricoles étant semées, la production de tabac, parallèlement aux processus de transformation, procurait environ 95 milliards de RMB en taxes et bénéfices pour le gouvernement en 1998, alors que l'ensemble du secteur agricole ne contribuait que pour 40 milliards de RMB aux recettes fiscales publiques. Les recettes publiques ont totalisé 98,6 milliards de RMB en 1998, mais près du tiers a servi à subventionner les entreprises publiques non rentables, ce qui a résulté en un revenu net de 654,1 milliards de RMB avant les ajustements faits pour inclure les autres financements publics. De ce fait les taxes et les bénéfices tirés de la production de tabac se sont adjugé près de 15 pour cent du revenu national net. Étant donné l'importance de son rôle dans les recettes publiques, la production de tabac a été longtemps sous le contrôle de l'État. Bien que de nombreuses entreprises industrielles et agricoles se soient partiellement ou entièrement libérées de ce contrôle à la suite des réformes économiques des deux dernières décennies, le gouvernement a édicté la « Loi de la République populaire de Chine relative au monopole du tabac » en 1992 pour renforcer le monopole d'État des tabacs. Il est clair que, pour analyser la tendance actuelle et future de la production, de la consommation et des échanges de tabac, il faut tenir compte de l'importance de leur contribution aux recettes publiques et de la structure du monopole pour la production, la vente et le commerce.

3.2 PRODUCTION DE TABAC

Après le lancement des réformes économiques en 1978 et la mise en vigueur en 1992 de la loi concernant le monopole du tabac, la production est examinée ici pour trois périodes: 1970-1978, 1979-1992 et 1993-1999 afin de tenir compte des effets de la politique (voir le tableau 3.1).

La production de tabac en Chine s'est accrue pendant les trois décennies écoulées. Les quantités moyennes produites annuellement étaient de 0,965, 2,106 et 2,921 millions de tonnes pour les périodes 1970-1978, 1979-1992 et 1993-1999, respectivement. Du fait que les rendements unitaires moyens n'ont pas augmenté pendant ce temps, l'accroissement de la production est attribuable entièrement à l'extension de la superficie plantée. Cette superficie a atteint en moyenne 1,75 million d'hectares entre 1993 et 1999, soit 213 pour cent de plus qu'entre 1970 et 1978. Les rendements ont baissé un peu au fil du temps, en raison principalement de l'empiétement des plantations de tabac sur des terres marginales et des zones qui n'étaient pas traditionnellement productrices de tabac. Le manque de compétences et les conditions agronomiques défavorables de ces nouvelles zones de production ont abaissé le rendement moyen dans le pays. Bien qu'en Chine presque chaque province produise du tabac, la production s'est concentrée dans quelques provinces seulement, à savoir celles du Yunnan, du Guizhou, du Sichuan (y compris la municipalité nouvellement établie de Chongqing) et du Henan. A ces quatre provinces sont imputables près de 60 pour cent de la superficie plantée totale en 1999.

Toutefois, la croissance de la production de tabac s'est ralentie ces dernières années. Le taux de croissance annuelle s'est élevé à 6 pour cent entre 1970 et 1978, 12 pour cent entre 1979 et 1992 mais 1 pour cent seulement entre 1993 et 1999. Le haut niveau de production en 1997 était le fait d'une accumulation des stocks, et la production est restée bien au-dessous de ce niveau pendant les deux années suivantes.

Tableau 3.1 - Superficie, rendement et production du tabac en feuilles, 1970–1999

	Superficie récoltée (ha)	Rendement moyen (kg/ha)	Production (tonnes)
1970	383 000	2 050	785 000
1971	392 000	2 003	785 000
1972	422 000	1 991	840 000
1973	444 000	2 140	950 000
1974	471 000	2 089	984 000
1975	565 000	1 699	960 000
1976	667 000	1 454	970 000
1977	700 000	1 410	987 000
1978	783 000	1 586	1 242 000
Moyenne 1970–78	555 500	1 796	964 750
1979	625 000	1 506	941 400
1980	512 000	1 758	900 000
1981	757 000	1 978	1 497 000
1982	1 124 000	1 939	2 179 000
1983	766 960	1 800	1 380 600
1984	897 000	1 994	1 789 000
1985	1 313 000	1 847	2 424 849
1986	1 124 200	1 519	1 707 142
1987	1 128 000	1 723	1 943 000
1988	1 554 667	1 759	2 734 000
1989	1 798 000	1 574	2 830 353
1990	1 592 600	1 650	2 627 082
1991	1 804 670	1 680	3 031 000
1992	2 092 900	1 672	3 498 561
Moyenne 1979–92	1 220 714	1 743	2 105 928
1993	2 089 000	1 652	3 451 000
1994	1 489 750	1 502	2 238 000
1995	1 470 000	1 574	2 314 000
1996	1 853 000	1 745	3 234 000
1997	2 353 000	1 807	4 251 000
1998	1 361 000	1 737	2 364 000
1999	1 600 000	1 625	2 600 000
Moyenne 1993–99	1 745 107	1 663	2 921 714

La production de tabac en Chine a fait preuve d'une grande instabilité au fil des ans, et pour la période 1979-1992, l'écart type était de 0,79 million de tonnes contre une moyenne de 2,11 millions. La production en 1981, par exemple, était supérieure de 66 pour cent à celle de l'année précédente, alors qu'en 1986 elle est tombée de 30 pour cent par rapport à 1985. Bien qu'entre 1993 et 1999 la stabilité ait été moins prononcée qu'entre 1979 et 1992, elle était encore très marquée. Les variations du rendement étaient responsables de certaines des fluctuations de la production, mais le facteur principal a consisté dans les changements dans la superficie plantée. Les variations dans les rendements d'une année à l'autre au cours des trois décennies écoulées n'ont jamais dépassé 15 pour cent, sauf en 1986, quand les conditions atmosphériques particulièrement défavorables ont endommagé plusieurs grandes régions productrices. Cependant, la superficie plantée a fait l'objet de variations de plus ou moins 40 pour cent au fil des ans. Cette instabilité a souvent été attribuée à l'intervention directe du gouvernement dans le cadre du système de planification centrale.

3.3 PLANIFICATION ET COMMERCIALISATION DE LA PRODUCTION

Au titre de la loi de la République populaire de Chine relative au monopole du tabac, le gouvernement central contrôle la production de tabac. Le Comité de planification de l'État formule un plan d'achat qui est mis en oeuvre par ses organismes au niveau du comté. Sur la base de ce plan, la Société de production, d'achat et de vente du tabac en feuilles de Chine, une unité industrielle du monopole d'achat signe des contrats d'achat avec les planteurs par le biais de ses organismes locaux. Les superficies à

planter sont indiquées dans le contrat. Les intrants pour la production de tabac, comme les semences et les engrais, peuvent également être spécifiés et fournis par les sociétés productrices de tabac de l'État à des prix fixes, qui pourraient être inférieurs aux prix du marché. Ces subventions implicites aux intrants n'ont pas nécessairement des impacts particuliers sur la décision de produire des tabaculteurs car ils sont contraints par les contrats d'achat des sociétés productrices publiques et sont tenus de vendre toute leur production à l'État aux prix d'achat fixés. Du côté du gouvernement, le coût des subventions aux intrants est compensé par la fixation de prix d'achat plus modestes. L'impact limité des subventions aux intrants est également attribuable au monopole qu'exerce l'État sur la commercialisation du tabac en feuilles.

Au titre de la loi, les sociétés publiques productrices de tabac sont les seuls acheteurs de tout le tabac en feuilles produit par les planteurs. Aucune quantité de tabac en feuilles produite dans le cadre des programmes de l'État ne peut être vendue sur le marché, et ni les particuliers ni les sociétés ne sont autorisés à commercialiser le tabac. Les planteurs doivent vendre la totalité de leur production à l'État à des prix d'achat fixés par ce dernier, sur la base de catégories établies. La société publique productrice de tabac est tenue d'acheter, aux prix fixés, tout le tabac en feuilles produit par les planteurs sur les superficies établies par contrat.

Tout échange de tabac en feuilles entre les provinces ou au sein des provinces doit correspondre aux programmes formulés par le département de la planification de l'État ou de la province. Sans la permission du gouvernement, le tabac en feuilles ne peut être transporté d'un endroit à l'autre. Le gouvernement exerce un contrôle énergique par le biais de la planification de la production, l'établissement par contrat des superficies à planter, la fixation des prix et le contrôle de la commercialisation.

Les administrations locales participent aussi directement au contrôle de la production de tabac. Elles mettent en oeuvre le plan de production assigné par le département de la planification de l'État, et aident les compagnies publiques productrices de tabac à négocier et signer les contrats de production avec les planteurs. À leur tour, les administrations locales perçoivent une taxe spéciale sur le produit agricole de 20 pour cent une fois que les compagnies productrices ont acheté le tabac en feuilles auprès des planteurs. De ce fait, ces recettes fiscales représentent une part importante du revenu budgétaire des administrations locales dans les grandes provinces productrices de tabac. Par exemple, à Xiao Shi Qiao, une ville du Yunnan, les recettes totales s'élevaient 3,2 millions de RMB en 2000, dont 2,3 millions provenaient de la taxe spéciale sur le produit agricole frappant le tabac.

3.4 DEMANDE DE TABAC EN FEUILLES

Étant donné que la majorité du tabac est utilisé pour la production de cigarettes, c'est la demande de cigarettes qui détermine pour l'essentiel l'utilisation du tabac en feuilles en Chine.

D'après les statistiques nationales, la consommation annuelle par habitant s'est accrue passant de 38 paquets en 1980 à 70 paquets en 1995, mais elle est tombée par la suite à 65 en 1999 (tableau 3.2). Le nombre estimé de fumeurs de cigarettes en Chine étant de 320 millions, la consommation annuelle de cigarettes par fumeur s'élèverait à environ 240 paquets (voir l'appendice sur les statistiques de la consommation).

Tableau 3.2 - Consommation et prix des cigarettes, et revenu des ménages

Année	Consommation (paquets par personne)	Prix des cigarettes (par paquet en RMB de 1978)	Revenu réel du ménage rural (par hab. en RMB de 1978)	Revenu réel du ménage urbain (par hab. en RMB de 1978)
1980	38	0,27	139,00	347,03
1985	58	0,44	268,90	499,86
1990	71	1,08	311,20	684,79
1995	70	1,92	383,70	1 041,63
1996	67	1,98	418,20	1 050,63
1997	67	2,04	437,40	1 079,91
1998	66	1,86	456,80	1 146,25
1999	65	1,78	462,80	1 221,50

Sources: Bureau des statistiques de Chine, Annuaire des statistiques de Chine, différents numéros.

De toute évidence, les modèles de la demande de cigarettes sont beaucoup plus complexes que pour la plupart des produits de consommation et, en Chine en particulier, des facteurs autres que le prix et les revenus peuvent influencer la demande :

Il existe plus de 1 000 différentes marques de cigarettes dont le prix varie pour les marques populaires entre 2 et 40 RMB. Le grand nombre de marques et les énormes différences de prix fournissent d'amples possibilités pour les fumeurs de changer de type de cigarettes plutôt que d'adapter la quantité consommée en fonction du changement de prix. Tout en étant inefficace aux fins de réduire la consommation, cette mesure pourrait être improductive si, comme il paraît probable, les cigarettes de faible qualité sont plus nuisibles pour la santé.

- Les cigarettes, en particulier celles ayant un nom commercial, ont été l'un des cadeaux les plus populaires en Chine pendant des décennies. La théorie de la demande type ne s'applique pas toujours aux produits offerts comme cadeaux dont la demande pourrait être largement déterminée par d'autres facteurs économiques et non économiques.
- Les risques associés à la consommation de tabac ont été soulignés de façon croissante dans la publicité, et des restrictions ont été imposées sur l'usage de la cigarette dans les lieux publics, y compris les écoles. En outre, des changements de politique ont fait retomber sur les particuliers certains des coûts des soins de santé. Il a été signalé qu'un nombre croissant de fumeurs au-dessus de 40 ans ont cessé de fumer pour des raisons de santé. Ce fait a contribué à la baisse de la consommation de cigarettes depuis 1995.

D'après les données d'une enquête sur les ménages, cette baisse de consommation, qui est évidente dans de nombreuses provinces depuis 1995, n'a pas entraîné une hausse de la consommation de produits alimentaires ou d'autres produits agricoles. C'est ainsi que, d'après l'Enquête sur les ménages ruraux de Chine, la consommation nationale moyenne de cigarettes par membre du ménage rural a fléchi de plus de 20 pour cent, passant de 30 paquets en 1995 à 23,6 paquets en 1998 (tableau 3.3). Du fait que le prix moyen des cigarettes n'a guère varié entre 1995 et 1998, la consommation réduite de cigarettes, conjuguée à l'accroissement des revenus, devrait permettre aux ménages d'acheter de plus grandes quantités d'autres produits. Cependant, on n'observe que de petits accroissements des dépenses familiales consacrés aux denrées alimentaires. De fait, en 1998 les dépenses familiales destinées aux produits céréaliers et non céréaliers étaient inférieures d'environ 8 pour cent et 4 pour cent respectivement à celles de l'année précédente. L'augmentation la plus importante dans les dépenses familiales a concerné le transport, la communication, l'éducation et les loisirs, ainsi que le logement.

Tableau 3.3 - Frais de subsistance par habitant dans les ménages ruraux, 1980–98

	1980	1985	1990	1995	1997	1998
Dépenses pour les cigarettes (RMB)	5,64	12,34	36,34	60,53	54,19	49,14
Paquets achetés (Nbre.)	18,20	26,00	31,80	30,00	25,00	23,60
Aliments (RMB)	100,19	183,43	343,76	768,19	890,28	849,64
Aliments de base (RMB)	60,58	83,24	135,47	316,72	329,01	303,45
Aliments non de base (RMB)	35,27	73,01	146,09	316,40	381,50	364,11
Autres aliments (RMB)	4,36	22,56	49,45	102,60	132,03	126,35
Habillement (RMB)	19,99	30,86	45,44	89,79	109,41	98,06
Logement (RMB)	22,46	57,90	101,37	182,21	233,23	239,62
Médicaments et soins de santé (RMB)	–	7,65	19,02	42,48	62,45	68,13
Transport et communication (RMB)	19,57	5,48	8,42	33,76	53,92	60,68
Services et articles relatifs à la culture, l'éducation et les loisirs (RMB)	–	12,45	31,38	102,39	148,18	159,41
Autres produits et services (RMB)	–	3,40	4,34	23,06	34,27	32,87
Dépenses totales (RMB)	162,21	317,42	584,63	1310,36	1617,15	1590,33

Dans les années 1960 et 1970 les cigarettes ont été rationnées, mais le gouvernement n'a eu aucun contrôle direct sur leur consommation depuis 1980. Les fumeurs n'ont plus besoin de coupons émis par le gouvernement pour acheter des cigarettes auprès des détaillants. L'abandon du rationnement des cigarettes à la fin des années 1970 a été largement responsable de la brusque flambée de la consommation de cigarettes au début des années 1980. Toutefois, le gouvernement recourt à d'autres moyens pour influencer la consommation. Au titre de la loi relative au monopole du tabac, toute entreprise ou particulier se livrant à la vente au détail de produits à base de tabac doit obtenir une licence de l'Administration du monopole du tabac. Le gouvernement fixe aussi les prix des cigarettes. Au titre de la loi, l'Administration du monopole du tabac, de concert avec l'Administration des prix de l'État, fixe les prix de certaines marques choisies de cigarettes. Les prix des autres marques sont établis par l'Administration du monopole du tabac ou ses organismes provinciaux, en fonction des prix fixés pour les marques choisies. Les prix de ces cigarettes sont déterminés par l'Administration du monopole du tabac sans intervention directe de l'Administration des prix de l'État.

L'intervention du monopole d'État dans la fabrication de cigarettes exerce un impact important sur la demande de tabac en feuilles. Il existe environ 150 fabriques de cigarettes gérées par l'État en Chine. Au titre de la loi sur les monopoles, la production de cigarettes dans toutes les fabriques était contrôlée directement par le Comité de planification et l'Administration du monopole du tabac par le biais d'un plan de production annuel pour chaque fabrique, lequel non seulement établissait la production totale envisagée, mais aussi les contingents pour les différentes catégories et marques de cigarettes. Une fois fixé l'objectif de production totale, la demande de tabac en feuilles était aussi établie.

Les changements technologiques survenus dans les processus de fabrication des cigarettes ont eu aussi des impacts notables sur la demande de tabac en feuilles. L'adoption de matériel de fabrication moderne et l'introduction de nouvelles techniques de transformation, comme les processus de gonflement et de reconstitution du tabac, ont grandement contribué à réduire le volume de feuilles nécessaire dans la fabrication des cigarettes (tableau 3.4). D'après l'Administration du monopole du tabac, la quantité de tabac servant à produire une cigarette est maintenant égale à environ deux tiers seulement de celle requise il y a 15 ans. En 1985, 41,26 tonnes de tabac ont été utilisées pour produire un million de paquets de cigarettes. En 1998, un million de paquets ne nécessitaient que de 27,8 tonnes de tabac. Bien que la quantité de tabac en feuilles utilisée soit restée largement inchangée entre 1985 et 1998, la production de cigarettes s'est accrue de presque 50 pour cent.

Tableau 3.4 - Changements techniques et utilisation du tabac

	1985	1990	1995	1998
Quantité totale de tabac (milliers de tonnes) utilisée	2 430,4	2 431,1	2 437	2 325
Production de cigarettes (millions de paquets)	58 900	82 250	86 750	83 733
Quantité de tabac utilisée par unité (tonnes/million paquets)	41,26	29,56	28,09	27,77

3.5 COMMERCE DU TABAC ET DES CIGARETTES

La production et la consommation de tabac en Chine sont énormes, alors que le commerce n'a connu qu'une importance limitée au cours des décennies écoulées. Pendant les années 1980, les exportations totales de tabac se situaient à environ 30 000 tonnes/an, soit un peu moins de 2 pour cent de la production totale. Cependant, les exportations se sont accrues pendant les années 1990, et en 1998 elles dépassaient 100 000 tonnes, soit plus de 4 pour cent de la production totale. Les exportations de cigarettes ont suivi le même modèle. En 1980, environ 300 000 paquets de cigarettes ont été exportés, mais ce commerce avait atteint 1,14 milliard de paquets – 1,3 pour cent de la production totale de cigarettes – en 1998. Les importations de cigarettes ont fluctué ces dernières décennies. Les plus grosses importations ont été enregistrées en 1996, soit environ 8 milliards de paquets, alors qu'en 1998 elles ne s'élevaient qu'à 0,17 milliard de paquets, chiffre qui était approximativement semblable à celui du début des années 1980.

L'évolution du marché n'a eu qu'un impact limité sur le commerce car les exportations et les importations tant de tabac que de cigarettes sont gérées par le gouvernement. Au titre de la loi, l'Administration du monopole du tabac est la seule organisation autorisée à commercialiser le tabac. Une organisation spéciale oeuvrant dans le cadre du monopole du tabac est chargée de toutes les importations et exportations de tabac en feuilles et de cigarettes. Ni les particuliers ni les entreprises publiques ou privées ne sont autorisés à se livrer au commerce du tabac en feuilles et des cigarettes. En outre, il faut des permis délivrés par l'État pour toutes les importations. À part les produits à base de tabac, le commerce de tout l'équipement et le matériel nécessaires à la fabrication du tabac et utilisés dans la fabrication de cigarettes sont gérés par le gouvernement. Les investissements étrangers dans les industries du tabac sont aussi contrôlés par l'État. Toute entreprise étrangère désirant se consacrer à la fabrication de cigarettes ou de tabac, ainsi que le matériel de transformation, doivent obtenir une autorisation de l'Administration du monopole du tabac. À l'heure actuelle, aucune entreprise étrangère ne produit de cigarettes en Chine bien que plusieurs coentreprises aient été établies pour la production de matériels auxiliaires servant à la fabrication des cigarettes.

Outre les licences d'importation exigées, toutes les importations de tabac en feuilles et de cigarettes sont sujettes à des tarifs douaniers. Les tarifs autorisés étaient de 65 pour cent, mais le chiffre effectivement appliqué était de 36 pour cent en 1999. Dans les engagements pris pour adhérer à l'OMC, la Chine a accepté d'abaisser ses tarifs moyens sur toutes les importations, lesquels seraient passés de 22 à 17 pour cent, de permettre les investissements privés dans son industrie des télécommunications et d'ouvrir ses marchés par d'autres moyens aux banques, produits alimentaires, compagnies d'assurance et industrie du divertissement étrangers. Elle n'a formulé aucun engagement vis-à-vis de l'industrie du tabac. Toutefois, il a été signalé qu'un fabricant multinational de tabac négociait avec le gouvernement l'établissement d'une fabrique de cigarettes en Chine. Si les tarifs appliqués aux importations de tabac et de cigarettes étaient sujets à la réduction moyenne appliquée à toutes les importations, à savoir 24 pour cent, le prix des marques étrangères populaires de cigarettes vendues en Chine pourrait passer d'environ 14 RMB le paquet à 13 RMB, ce qui n'est pas susceptible de provoquer une augmentation sensible de la demande de cigarettes importées. En ce qui concerne l'arôme et le goût, les cigarettes importées diffèrent de celles auxquelles les fumeurs chinois sont habitués, et leur prix serait encore supérieur à celui des marques populaires locales.

3.6 IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DE LA PRODUCTION DE TABAC ET DE CIGARETTES

3.6.1 Production de tabac et emploi rural

Le tabac est une culture à coefficient élevé de main-d'oeuvre en Chine. D'après une étude nationale sur la production et les coûts réalisée en 1997, la main-d'oeuvre totale utilisée dans la production de tabac représentait 46,2 journées de travail par *Mu* (1 *Mu* = 0,067 ha), soit plus de deux fois celle nécessaire pour d'autres cultures vivrières comme le riz et le maïs. Cependant le tabac est cultivé en monoculture chaque année, alors que les autres récoltes sont produites en double culture annuellement. C'est ainsi que le blé plus la canne à sucre (les provinces du Yunnan et du Guizhou sont d'importantes productrices de canne à sucre), ou les graines oléagineuses plus le coton (le Henan est un grand producteur de coton) ou le blé en hiver et le riz en été exigent une main-d'oeuvre totale semblable, voire supérieure, à celle servant au tabac produit en monoculture. Les graines oléagineuses plus le coton, par exemple, demandent 54,3 journées de travail par *Mu*, chiffre supérieur à celui nécessaire à la production de tabac. En particulier, il faudrait davantage de main-d'oeuvre si les planteurs passaient à la production de légumes, qui est en général l'activité agricole la plus exigeante en main-d'oeuvre en Chine. Le remplacement du tabac par d'autres cultures n'entraînerait donc pas nécessairement une baisse de l'emploi agricole. Les modèles de plantation figurant au tableau 3.5 en sont la preuve.

La superficie totale plantée en tabac en Chine a accusé un recul, passant de 2,35 millions d'hectares en 1997 à 1,36 million en 1998, une baisse d'environ 42 pour cent. Dans les provinces du Yunnan, du Guizhou, du Sichuan et du Henan, les superficies plantées en tabac ont reculé de 43, 54, 35 et 26 pour cent par rapport à 1997. Cependant, aucune de ces provinces n'a connu une diminution de ses terres agricoles totales. Dans la province du Yunnan, par exemple, où environ 10 pour cent des terres agricoles totales ont été affectés à la production de tabac en feuilles en certaines années, la superficie plantée en tabac est passée de 570 000 hectares en 1997 à 323 000 ha en 1998. Malgré cette réduction, la superficie totale utilisée pour toute la production agricole est restée inchangée à 5,23 millions d'hectares en 1997 aussi bien qu'en 1998. Les terres retirées de la production de tabac ont été immédiatement affectées à d'autres cultures. Ces faits confirment l'hypothèse selon laquelle la main-d'oeuvre enlevée à la production de tabac ne sera pas nécessairement au chômage mais pourrait être transférée à d'autres spéculations.

Les ménages producteurs de tabac ont affecté des terres à d'autres cultures à la suite de la réduction des superficies occupées par le tabac. Bien que la superficie plantée en tabac se soit réduite de près de 250 000 ha, le Yunnan et le Guizhou ont augmenté celle consacrée aux cultures vivrières, à la canne à sucre et aux légumes, de même que le Guizhou. S'il est vrai que la superficie assignée aux cultures vivrières se soit accrue au Sichuan, celle plantée en légumes et graines oléagineuses a enregistré une hausse quand la superficie occupée par le tabac s'est amenuisée. Dans la province du Henan, l'extension de la superficie plantée en légumes a plus que compensé la superficie réduite des plantations de tabac. Les diverses réactions à la chute brusque de la production de tabac montrent que les cultures le remplaçant étaient disponibles et que les ménages producteurs de tabac ont pris leurs décisions relatives à la production en fonction des occasions offertes par le marché.

La structure de la production de tabac en Chine permet aux planteurs de modifier leur production assez aisément en fonction de la variation des contrats d'achat du gouvernement. Les petits exploitants ont dominé la production agricole depuis l'introduction du système de responsabilité de la production en 1979. La taille moyenne de l'exploitation dans les principales provinces productrices de tabac est d'environ 0,3-0,4 hectare, dont le tiers ou la moitié seulement est affecté à la production de tabac. Il y a très peu de producteurs spécialisés : la plupart d'entre eux produisent des cultures vivrières et autres pour la consommation familiale parallèlement au tabac. Cela veut dire qu'ils disposent des compétences nécessaires à la production d'autres cultures.

Une autre caractéristique importante des petits planteurs diversifiés en Chine est le fait que la production de tabac est entreprise largement à la main. Avec un capital fixe très limité, les coûts d'adaptation à des nouvelles cultures est négligeable. Les compétences en matière de production

diversifiée de la main-d'oeuvre familiale et les faibles coûts d'adaptation assurent aux ménages la capacité technique et économique nécessaires pour compenser rapidement toute réduction dans la production de tabac.

L'énorme quantité de planteurs marginaux pourrait aussi contribuer à l'impact insignifiant que de brusques changements dans la production exercent sur l'emploi rural. L'expansion de la production de tabac au cours de la décennie écoulée était largement due à de nouveaux venus. Il a été signalé qu'au moment de sa période de pointe en 1997, environ 20 millions de ménages ruraux se consacraient à la production de tabac en feuilles, soit plus de deux fois le nombre présent en 1985. Cependant, d'après l'Administration du monopole du tabac, le nombre de ménages producteurs a fléchi, tombant à environ 8 millions en 1999 en raison de l'amenuisement de la superficie plantée en tabac qui est passée de 2,1 millions d'hectares en 1997 à 1,2 million en 1999. La plupart des ménages qui ont abandonné la production de tabac étaient formées de nouveaux producteurs. Ils avaient moins de compétences que la moyenne et les conditions agronomiques des terres marginales qu'ils cultivaient n'étaient pas aussi favorables que celles des terres traditionnellement productrices de tabac.

Table 3.5 - Superficie plantée dans les principales provinces productrices de tabac, 1997 et 1998

	Année	Superficie plantée (milliers d'ha)					Cultures vivrières	Total
		Tabac	Légumes	Canne à sucre	Coton	Graines oléagineuses		
Yunnan	1997	570,6	226,2	249,5	1,7	138,5	3 719,1	5 225,3
	1998	322,6	247,3	283,8	1,8	142,8	3 886,3	5 225,9
Changement absolu dans la superficie								0,6
Changement 1998-1997		-43%	9%	14%	6%	3%	4%	0%
Guizhou	1997	436,6	296,6	10,3	2,8	442,5	2 927,5	4 492,5
	1998	199,0	314,6	13,2	3,1	448,1	3 128,6	4 514,2
Changement absolu dans la superficie								21,7
Changement 1998-1997		-54%	6%	28%	11%	1%	7%	0%
Sichuan	1997	199,7	888,8	33,2	140,4	991,2	10 099,0	13 102,9
	1998	129,0	965,7	32,0	140,5	1 028,0	10 238,3	13 328,9
Changement absolu dans la superficie								226,0
Changement 1998-1997		-35%	9%	-4%	0%	4%	1%	2%
Henan	1997	215,6	760,4	3,6	868,0	1 208,5	8 879,9	12 276,7
	1998	160,5	934,5	3,7	800,0	1 235,9	9 102,0	12 567,1
Changement absolu dans la superficie								290,4
Changement 1998-1997		-26%	23%	3%	-8%	2%	3%	2%

Sources: Annuaires des statistiques provinciaux du Yunnan, Guizhou, Sichuan et Henan, 1998 et 1999.

3.6.2 Production de tabac et revenu familial rural

Contrairement à la situation régnant dans de nombreux pays, le tabac ne paraît pas être la culture la plus rentable en Chine (tableau 3.6). Bien que les prix du tabac en feuilles aient atteint un maximum en 1997, les bénéfices nets tirés de la production de tabac évalués par unité de terre étaient plus faibles que pour le coton et la canne à sucre. Le bénéfice brut tiré de la production de tabac s'élevait à 678,3 RMB/Mu en 1997, chiffre sensiblement inférieur aux 804,3 RMB/Mu pour la canne à sucre et 791,5 RMB/Mu pour le coton. Le revenu par journée de travail de la main-d'oeuvre produisant le tabac (14,7 RMB) était plus faible que pour le soja (26,9 RMB), la canne à sucre (22,0 RMB), le riz (21,1 RMB) ou le coton (20,4 RMB). La raison principale qui incitait les agriculteurs à planter le tabac résidait dans l'absence de risque lié au marché. Une fois qu'ils avaient souscrit au contrat établi par le gouvernement, le prix était garanti. D'autres cultures agricoles sont sujettes à de graves risques commerciaux. En outre, l'Administration du monopole du tabac réalisait des bénéfices et elle n'avait

donc pas de difficultés à payer comptant les agriculteurs une fois la récolte livrée. D'autres organismes publics, qui reposent largement sur les allocations budgétaires de l'État et les crédits des banques, ont parfois du mal à effectuer un paiement immédiat.

Les données sur le revenu des principales provinces et comtés démontrent que la production de tabac n'est pas plus rentable que d'autres cultures. Au Yunnan, par exemple, la superficie totale consacrée au tabac a accusé un recul d'environ 46 pour cent entre 1997 et 1998, et la production a chuté, passant de 1,1 million de tonnes à moins de 0,6 million. Au prix moyen du tabac en feuilles, soit 7,5 RMB/kg, la perte de revenu due à une production inférieure de tabac en 1998 se serait située à environ 4 milliards de RMB, soit près de 20 pour cent du revenu agricole total en 1997. Cependant, une comparaison entre les revenus agricoles provinciaux et le revenu familial moyen indique une légère augmentation du revenu agricole total en 1998, ce qui laisse entendre que la brusque chute du revenu tiré de la production de tabac a été plus que compensée par l'augmentation des recettes provenant d'autres cultures.

Les planteurs de tabac dans certaines régions, notamment celles dont les conditions agronomiques laissent à désirer et sans irrigation, pourraient être soumis à d'importants risques s'ils devaient réduire leur production de tabac. Les planteurs vivant près des centres urbains auraient moins à craindre car le revenu tiré du tabac représente un pourcentage beaucoup plus limité du revenu familial total et l'emploi non agricole offrirait de nouvelles occasions de revenu.

Tableau 3.6 - Coûts de production, bénéfices et productivité de la main-d'oeuvre relatifs aux principales cultures agricoles en 1997

	Production unitaire (kg/Mu)	Prix moyen (RMB/kg)	Coûts de production (RMB/kg)	Bénéfice brut (RMB/kg)	Main-d'oeuvre totale utilisée Journées de travail/ Mu	Revenu de la main-d'oeuvre RMB/ journée de travail
Riz	423,0	1,4	211,0	376,4	17,8	21,1
Blé	227,0	1,4	190,0	128,3	12,2	10,5
Maïs	350,0	1,1	162,0	227,7	15,9	14,3
Soja	136,0	3,0	107,0	301,8	11,2	26,9
Coton	75,0	14,1	266,0	791,5	38,8	20,4
Graines oléagineuses	116,0	2,5	112,0	181,2	15,5	11,7
Canne à sucre	5 128,0	0,3	488,0	804,3	36,6	22,0
Tabac	137,0	7,5	353,0	678,3	46,2	14,7

Note: 1 Mu = 0.067 ha

Source: Rural Statistical Yearbook of China, 1999.

3.6.3 Recettes publiques

Le gouvernement chinois gère l'industrie du tabac si bien que les bénéfices aussi bien que les taxes contribuent aux recettes publiques, assurant 10 pour cent des recettes totales du gouvernement central en 1998. Environ 40 pour cent des recettes totales ont été aux investissements agricoles, à l'éducation, aux soins de santé, à l'aide sociale et à la défense.

Au niveau régional, en particulier dans les provinces tributaires du tabac comme le Yunnan et le Guizhou, la production de tabac et la fabrication de cigarettes ont joué des rôles beaucoup plus importants dans les finances publiques et le développement provincial. En particulier, de nombreuses administrations locales tirent leurs revenus de la taxe spéciale frappant les cultures agricoles. Du moment que cette taxe se fonde uniquement sur les recettes provenant du tabac en feuilles, une baisse de production du tabac déterminerait un recul des recettes fiscales.

La fabrication de cigarettes est un générateur de recettes de premier plan pour les administrations locales. C'est ainsi que les ventes de 1 429 entreprises publiques au Yunnan ont totalisé 69,1 milliards de RMB environ en 1998, alors que huit usines de fabrication de cigarettes se sont adjugé près de 53 pour cent des ventes totales de l'industrie provinciale, soit 36,2 milliards de RMB. La fabrication de cigarettes était le principal secteur de la province, devançant les industries de produits chimiques dont les recettes n'atteignaient que 5,1 milliards de RMB. La fabrication de cigarettes fait partie des rares industries publiques rentables, ayant payé les taxes provinciales sur les bénéfices des sociétés au taux de 38 pour cent. Sur les 16,8 milliards de RMB des recettes totales des administrations provinciales, les diverses recettes fiscales tirées de la production de tabac et de la fabrication de cigarettes représentaient environ 70 pour cent. Près de 45 pour cent des recettes totales ont été affectés au développement rural, à l'éducation, à l'aide sociale et au développement industriel de la province. La situation était semblable au Guizhou, la fabrication de cigarettes absorbant plus de 30 pour cent des recettes de l'administration provinciale.

En tant qu'industrie clé dans plusieurs provinces, la fabrication de cigarettes a joué un rôle de premier plan dans le développement communautaire local, telle l'expansion de la ville de Da Yin Jie, l'une des villes proches du principal fabricant de cigarettes chinois, Hongta Group, dont le revenu industriel s'est accru au cours des décennies écoulées, passant de moins de 200 millions de RMB à plus de 2,2 milliards dont 2 millions environ provenaient de la production d'accessoires pour fumeurs. La croissance rapide du revenu tiré de ces accessoires en a fait l'une des villes les plus riches de la province. La hausse des taxes sur les cigarettes qui, à son tour, en accroît le prix, pourrait dans de nombreux pays déterminer une augmentation des recettes fiscales et réduire la demande de cigarettes. Étant donné qu'une grande part de l'industrie des cigarettes en Chine appartient à l'État qui en retire effectivement des bénéfices et des taxes, la relation entre ces deux éléments devrait faire l'objet d'une évaluation attentive par un gouvernement qui envisagerait d'augmenter les taxes.

3.7 REMARQUES CONCLUSIVES

La consommation de cigarettes ayant atteint un point culminant au début des années 1990, toute croissance future ne pourra qu'être limitée. Le ralentissement de la croissance démographique, la prise de conscience accrue des dangers pour la santé de l'usage du tabac, ainsi que les réformes nationales des services de santé pourraient freiner un redressement sensible de la consommation de cigarettes dans les décennies à venir. Les progrès techniques accomplis dans la fabrication des cigarettes pourraient entraîner une réduction relative ultérieure de l'utilisation de tabac par cigarette produite. Il est attendu que la production totale de tabac fluctuera aux environs de 3 millions de tonnes dans les quelques prochaines années à moins d'une initiative décisive du gouvernement visant à réduire le tabagisme.

La structure de l'agriculture et du marché du tabac sont des facteurs importants qui déterminent la réaction des planteurs face à l'évolution de la demande de tabac, et les conséquences économiques de cette évolution. Les résultats de cette étude suggèrent qu'une réduction progressive de la demande de tabac n'aurait qu'un faible impact sur l'emploi rural et le revenu des familles car les exploitations de tabac sont généralement de petite taille, diversifiées et non mécanisées. Cette situation permet aux planteurs de passer facilement de la production de tabac à celle d'autres cultures, car les membres de la famille ont les compétences nécessaires pour produire d'autres récoltes. La main-d'oeuvre représentant l'intrant principal, les frais d'adaptation sont faibles.

Toute réduction dans l'usage du tabac déterminerait une diversification du secteur manufacturier qui abandonnerait la production de cigarettes en faveur d'autres activités, si bien que la dépendance vis-à-vis de cette production pour dégager un revenu diminuerait au fil du temps. Cependant, une certaine assistance serait justifiée pour aider les planteurs à quitter le tabac pour se tourner vers d'autres cultures.

Le faible développement du système de commercialisation et de l'infrastructure dissuadent souvent les agriculteurs de produire d'autres cultures de rente. De meilleures routes, des informations sur le marché fournies en temps utile, la modernisation des usines locales de transformation et un accès aisé

aux moyens de transport faciliteraient l'ajustement qui pourrait s'imposer. Avec une croissance économique constante, la demande de nombreux produits agricoles devrait s'accroître de telle sorte que les cultures remplaçant le tabac ne risquent pas d'être privées de débouchés commerciaux.

3.8 APPENDICE SUR LES STATISTIQUES DE LA CONSOMMATION

Les estimations de la consommation de cigarettes fondées sur les données nationales s'écartaient énormément des statistiques provenant de l'enquête sur les ménages urbains et ruraux. D'après le *China Statistical Yearbook 1999* (Annuaire des statistiques de la Chine pour 1999), le niveau national moyen des cigarettes achetées par habitant, calculé sur la base de l'enquête sur les ménages, ne s'élevait qu'à 27,25 paquets pour les ménages urbains en 1998, alors que l'annuaire des statistiques rurales pour 1999 signalait 23,6 paquets pour chaque membre du ménage rural pendant la même période. Les rapports provenant des statistiques provinciales donnaient des informations semblables à celle de l'enquête. En 1997, par exemple, la moyenne des achats de cigarettes par habitant était de 30 paquets et de 26 paquets pour les ménages urbains et ruraux respectivement dans la province de Sichuan, qui absorbe 10 pour cent environ de la population totale. Un grand écart sépare donc les données sur la consommation de cigarettes par habitant provenant des statistiques cumulées (66 paquets) et celles de l'enquête sur les ménages (moins de 26 paquets).

Plusieurs facteurs pourraient contribuer à cet écart entre les statistiques nationales et celles de l'enquête sur les ménages.

Le commerce des cigarettes a représenté un important pourcentage de la production de cigarettes. En 1998, 1,14 milliard de paquets de cigarettes ont été exportés alors qu'environ 0,2 milliard de paquets ont été importés. Aux exportations nettes était imputable environ 1 pour cent de la production. C'est pourquoi les statistiques nationales fondées sur les ventes de cigarettes pourraient surestimer la consommation réelle.

Simultanément l'enquête sur les ménages pourrait avoir sous-estimé la consommation. Les cigarettes ont été un cadeau très apprécié au cours des dernières décennies. Les ménages pourraient ne pas avoir signalé celles achetées et offertes à ce titre. De nombreux hôtels, restaurants, bars, salles de thé, night-clubs et lieux de divertissement vendent des cigarettes. Lorsqu'elles sont achetées et consommées sur place, elles pourraient échapper aux statistiques sur les achats du ménage. En outre, étant donné que de nombreux jeunes membres de ménages ruraux travaillent en ville toute l'année, leurs achats de cigarettes pourraient ne pas figurer dans l'enquête sur les ménages.

Aucune tentative n'a été faite dans la présente étude d'ajuster les statistiques publiées de la consommation de cigarettes.

4 LE TABAC EN INDE

4.1 INTRODUCTION

L'étude passe en revue la situation du secteur du tabac en Inde, aussi bien en ce qui concerne le tabac brut que les produits manufacturés. Elle s'est attachée à identifier les principaux facteurs économiques et sociaux qui influencent la production et la consommation de tabac, et à analyser les conséquences économiques des mesures de contrôle du gouvernement.

4.2 SUPERFICIE, PRODUCTION ET RENDEMENTS

La superficie plantée en tabac, à savoir quelque 0,25 pour cent de la superficie totale cultivée, a fluctué irrégulièrement au cours des trois dernières décennies. Celle occupée par le tabac paraît fortement influencée par les prix de l'année précédente. En raison de l'augmentation des rendements, la production de tabac a haussé, passant de 362 000 tonnes en 1970/71 à 646 000 tonnes en 1997/98 (tableau 4.1).

Tableau 4.1 - Superficie, production et rendements du tabac en Inde

Période	Superficie (milliers d'ha)	Production (milliers de tonnes)	Rendement unitaire (kg/ha)	Pourcentage des terres irriguées (%)
1970/71	447	362	810	23,7
1975/76	368	350	950	29,8
1980/81	452	481	1 065	33,7
1985/86	397	441	1 111	39,9
1990/91	385	563	1 353	43,2
1994/95	381	567	1 486	45,3
1995/96	395	535	1 356	n.d.(1)
1996/97	432	599	1 386	N.D.
1997/98	464	646	1 393	N.D.

Notes: (1) n.d.= non disponible

Source: Direction de l'économie et des statistiques, Ministère de l'agriculture. Différents numéros *Area and Production of Principal Crops in India*.

Au cours des trois dernières décennies, la production de tabac jaune de Virginie (TJV) a augmenté à un taux annuel de 1,2 pour cent malgré la réduction de 0,7 pour cent par an de la superficie plantée. La production d'autres variétés s'est accrue de plus de 2 pour cent, traduisant principalement la meilleure productivité puisque la superficie plantée n'a enregistré qu'une faible augmentation. Une analyse de la performance à long terme fait état de changements marqués dans les tendances entre les années 1980 et 1990. La production totale de TJV entre 1981/82 et 1991/92 s'est caractérisée par un faible taux annuel de croissance (0,9 pour cent). La réduction de la superficie a neutralisé en partie les bénéfices tirés de la productivité. Près de 85 pour cent de la production accrue étaient le fait de l'accroissement de la productivité et 15 pour cent de l'extension de la superficie. Les rendements croissants en TJV au cours des années 1990 traduisaient l'impulsion donnée à cette variété par la politique du gouvernement au travers de l'Office du tabac. La technologie améliorée et les pratiques culturelles recommandées par l'Institut central de recherche sur le tabac (CTRI) et d'autres institutions ont également aidé à stimuler la production.

L'adoption généralisée de variétés améliorées mises en circulation par le CTRI et d'autres stations de recherche, conjuguée à l'adoption de pratiques culturales plus rationnelles, a amélioré les rendements unitaires. L'utilisation sensiblement accrue d'engrais et d'insecticides pour le tabac ont également joué un rôle important. Des données sur les quantités totales de ces intrants utilisés dans la culture du tabac ne sont pas disponibles pour l'ensemble du pays, mais la recherche montre que les planteurs de tabac en Inde utilisent des dosages de ces intrants beaucoup plus élevés que ceux recommandés par les stations de recherche (cf. NCAER, 1994). Dans l'Andhra Pradesh, d'après les estimations (DES, 2000), les épandages d'engrais par hectare sur les plantations de tabac se sont accrus d'environ 250 pour cent dans les cinq années entre 1990/91 et 1994/95, alors que l'emploi d'insecticides a

doublé. De même, l'utilisation accrue de l'irrigation, qui donne des rendements plus élevés par rapport à la production non irriguée, a également apporté une importante contribution. Tous ces intrants sont fournis à des prix subventionnés. Enfin, les augmentations de prix semblent aussi avoir stimulé la production. Les prix de la récolte de tabac ont crû de trois à dix fois au cours des trois dernières décennies, en fonction de la région. En outre, l'accroissement des prix de gros du tabac étaient plus élevé que pour les céréales ou d'autres cultures de remplacement, comme le coton, les légumineuses, le piment ou l'arachide.

Une grande variété de tabacs sont cultivés dans 16 États en Inde sous différentes conditions agroclimatiques. Cependant, la plupart des variétés (autres que le tabac de Virginie, le burley ou le tabac d'Orient) ne sont pas du type utilisé pour la fabrication de cigarettes. Ils servent à produire le *natu*, le *bidi*, le tabac à chiquer, le *hooka* (narghilés), le tabac pour cigares et cigares manilles et représentent environ 77 pour cent de la production totale (tableau 4.2). La culture du TJV était initialement limitée aux zones de sols noirs traditionnels de l'Andhra Pradesh. Cependant, pour satisfaire aux exigences de qualité des marchés intérieurs et d'exportation, la culture du TJV a été encouragée dans les sols légers du Karnataka et de l'Andhra Pradesh. Au début, les variétés plantées se limitaient au tabac de Havane utilisé dans les cigares et au tabac Lanka employé dans la fabrication de tabac à priser et de bidis. Par la suite, d'autres types comme le TJV ont été introduits.

Tableau 4.2 - Distribution (pourcentage) de la production de différents types de tabac en Inde

Année	Répartition en pourcentage de la production de différents types de tabac							Récolte totale (milliers de tonnes)
	TJV	Natu	Bidi	Cigare	Hooka	Cigares manilles	Tabac à priser	
1975/76	27,7	10,9	31,4	4,3	7,1	17,2	1,4	349,8
1980/81	26,1	10,6	36,5	2,8	7,7	14,8	1,5	520,1
1985/86	18,0	13,8	39,3	4,0	6,8	17,0	1,8	441,2
1986/87	23,7	9,5	40,0	2,4	6,1	16,9	1,4	461,8
1987/88	15,4	9,8	37,6	2,7	8,7	24,1	1,7	367,4
1988/89	21,2	12,2	33,9	2,9	9,4	18,8	2,1	492,8
1989/90	18,8	12,9	33,4	2,8	6,2	23,5	2,4	551,6
1990/91	20,3	10,5	35,5	2,6	14,1	14,9	2,1	558,4
1991/92	28,2	12,3	28,6	2,4	12,4	13,5	2,6	584,4
1992/93	27,8	10,4	31,6	2,8	13,3	11,9	2,2	596,5
1993/94	22,0	10,7	33,4	2,8	17,3	11,7	2,1	562,9
1994/95	20,0	7,9	38,6	3,1	3,9	24,4	2,1	566,7
1995/96	22,0	9,0	38,3	3,2	3,2	22,2	2,1	535,2
1996/97	23,4	8,1	34,2	2,1	5,8	25,8	1,6	617,9
1997/98	23,6	8,1	29,5	1,5	6,6	29,1	1,5	646,0

Source: Direction du développement du tabac, Ministère de l'agriculture, Chennai.

4.3 IMPACT DES POLITIQUES PUBLIQUES SUR LA PRODUCTION DE TABAC

Bien que la production de tabac soit soumise à la juridiction de l'État, le Gouvernement de l'Inde joue un rôle important dans la croissance et le développement de l'industrie du tabac. De fait, au moins six ministères du Gouvernement de l'Union – agriculture, commerce, finances, industrie, travail et développement rural – s'occupent de la consommation de tabac ou d'autres aspects particuliers de l'industrie. À la suite des inquiétudes croissantes concernant les dangers de la consommation de tabac pour la santé, le Ministère central de l'agriculture n'a formulé aucun plan de développement de cette culture depuis l'achèvement du septième plan quinquennal (1985-90). Toutefois, d'une manière générale, la politique a visé la promotion de la production, l'amélioration de la qualité et l'assurance de prix rémunérateurs pour les tabaculteurs.

Les interventions du gouvernement à l'appui de l'industrie peuvent être classées comme suit :

- i) appui institutionnel et réglementaire;
- ii) soutien des prix et des marchés;
- iii) promotion des exportations;
- iv) recherche et développement (R et D);
- v) subventions directes aux engrais et aux crédits.

Toutes ces interventions prévoient des subventions explicites ou implicites en faveur de l'industrie du tabac.

L'introduction du système des enchères par l'Office du tabac a apporté un élément de compétition au marché du tabac en feuilles et libéré le marché des anomalies de prix et de classement. Les agriculteurs qui ont l'intention de cultiver du tabac de Virginie sont tenus de s'enregistrer auprès de l'Office tous les ans. Les contingents de production sont fixés. Néanmoins, l'Office du tabac, qui est responsable de régulariser la production, la commercialisation et les exportations de TJV récolté dans les États de l'Andhra Pradesh, du Karnataka et du Maharashtra, n'est pas parvenu à contrôler entièrement la superficieensemencée en tabac (tableau 4.3). De fait, le contrôle de la superficie à planter est un instrument inefficace pour contrôler la production car les incitations par les prix, les conditions climatiques et la compétence des planteurs individuels peuvent changer largement d'une campagne à l'autre le rendement par hectare sur les exploitations individuelles. Les tentatives faites par l'Office du tabac de réduire les fluctuations des prix aux enchères n'ont rencontré qu'un succès mitigé. En outre, la culture et le commerce des variétés autres que le TJV, qui représentent plus de 75 pour cent de la production de tabac, ne sont pas encore du ressort de l'Office du tabac.

Tableau 4.3 - Superficie enregistrée et plantée en cultivars de TJV, et production

Année	Superficie (milliers d'ha)			Production (milliers de tonnes)			% du changement de prix
	Enregistrée	Plantée	Différence [(3) – (2)]	Prévue	Effective	Différence [(6) – (5)]	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
1986/87	111,20	104,8,1	-6,33	110,20	132,73	3,07	21,37
1987/88	83,20	68,1	-14,89	83,20	59,34	-23,77	-34,18
1988/89	92,08	105,2	13,44	100,00	116,21	16,21	98,66
1989/90	88,58	105,2	16,74	93,00	100,82	7,82	1,59
1990/91	103,52	122,0	18,88	105,00	109,48	4,48	-11,45
1991/92	122,26	153,5	31,29	144,83	159,19	14,36	-13,37
1992/93	113,56	140,1	27,15	124,06	158,86	34,80	-18,37
1993/94	86,11	122,84	36,73	92,64	125,50	32,86	1,68
1994/95	81,69	106,39	24,70	86,27	96,34	10,07	10,00
1995/96	94,28	124,14	29,86	99,67	114,40	14,73	26,32
1996/97	100,54	152,72	52,18	112,76	168,21	55,45	24,38
1997/98	105,38	154,03	48,65	141,81	177,09	35,28	37,61
1998/99	118,23	183,47	65,24	139,26	204,49	65,23	n.d.
1999/20	120,73	178,93	58,20	132,28	190,00	57,72	n.d.

Source: Office du tabac (différents numéros). *Annual Administrative Report*.

La Direction du développement du tabac gère la commercialisations des tabacs autres que le TJV. Le Ministère central de l'agriculture poursuit ses efforts de rationalisation du commerce de ces tabacs en consultation avec les départements d'État de l'agriculture. Ils fournissent quelques installations, comme des cours pour les marchés, et leur impact sur les prix, etc. est limité. Dans ce secteur, les négociants et les fabricants sont plus actifs et tirent parti de la faiblesse des positions de négociation, notamment lorsqu'ils octroient des prêts, des intrants ou des crédits aux agriculteurs pour la culture du tabac.

L'Office du tabac, établi en 1976, fournit des services de commercialisation pour le TJV par le biais de son système obligatoire d'enchères. La tabac de Virginie au niveau primaire est vendu par

l'entremise d'enchères organisées par l'Office. Les exportateurs de tabac, les fabricants de cigarettes et les négociants en tabac voulant participer aux enchères doivent s'inscrire comme acheteur pour chaque enchère, où qu'ils veuillent opérer. Cependant, le système des enchères n'a pas su réduire les fluctuations des prix à l'enchère et à l'exportation. Le tableau 4.4 compare les niveaux de prix pour des catégories représentatives choisies aux niveaux de la production et de l'exportation. Ces catégories comprennent le F 2 au niveau de l'exploitation et sa catégorie équivalente destinée à l'exportation, à savoir la catégorie L2.

Tableau 4.4 - Structure des prix du tabac (Rs/kg)

Année	MSP	MGP	Prix aux enchères (Catégorie F2)	MEP (Catégorie L2)	Valeur unitaire d'exportation effective
1984/85	11,15	Néant	11,98	23,25	23,99
1985/86	11,15	Néant	13,01	23,25	24,92
1986/87	11,15	Néant	8,26	23,25	25,45
1987/88	11,25	Néant	19,9	24,55	25,35
1988/89	11,75	18,00	18,52	27,00	28,13
1989/90	12,50	15,10	34,49	27,00	31,47
1990/91	13,25	15,90	29,88	32,10	33,76
1991/92	14,75	21,50	29,88	48,50	58,45
1992/93	16,00	n.d.	24,39	n.d.	50,31
1993/94	18,00	n.d.	24,80	*	58,57
1994/95	18,50	25,00	27,28	*	54,63
1995/96	19,00	28,00	34,46	*	68,56
1996/97	19,00	31,00	42,86	*	80,64
1997/98	20,50	36,00	58,98	*	62,45
1998/99	22,50	38,00	34,47	*	71,14

Notes: n.d. = non disponible. * = sans objet, étant donné que le prix d'exportation minimum a été aboli en 1993/94.

Source: Office du tabac (divers numéros). *Annual Administrative Report*.

Le CTRI est un organisme de recherche de pointe pour le tabac en Inde et, grâce à ses programmes multidisciplinaires, il a pu mettre au point un certain nombre de cultivars de tabac à haut rendement et en améliorer la qualité. Outre les programmes du CTRI, six stations de recherche – situées dans l'Andhra Pradesh, le Gujarat, le Karnataka, l'Orissa et l'Uttar Pradesh – dans le cadre du projet *All India Coordinated Research on tobacco* ont mis au point des variétés à haut rendement pour différents types de tabacs destinés à divers États. Elles ont aussi élaboré des systèmes améliorés de gestion et de rotation des cultures.

4.4 POSSIBILITÉS DE REMPLACEMENT DES CULTURES

4.4.1 L'économie du tabac vis-à-vis d'autres cultures

En Inde, comme dans de nombreux autres pays, le tabac donne des rendements nets plus élevés par unité de terre que la plupart des autres cultures de rente, et beaucoup supérieurs à ceux des cultures vivrières. À l'heure actuelle, il existe quelques cultures spécialisées dans différentes zones qui assurent des revenus semblables, mais il est estimé qu'elles ne seraient plus rémunératrices si la production totale augmentait. L'économie de ces cultures se fonde normalement sur des essais menés sur des superficies limitées auprès de stations de recherche en conditions optimales. Il faudrait entreprendre des recherches plus approfondies sur une plus grande échelle au niveau de l'exploitation avant de formuler des recommandations précises les concernant. D'une manière générale, dans les conditions propres aux exploitations, la plupart des cultures de remplacement, comme on le verra par la suite, ne sont pas aussi rémunératrices à l'heure actuelle que le tabac. Si les planteurs veulent diversifier leurs cultures ils sont susceptibles de se heurter à des difficultés économiques.

Ces cultures de remplacement exigent aussi des hauts niveaux d'irrigation. On préfère le tabac en raison de sa résistance à la sécheresse et à sa capacité de pousser dans des terres non irriguées. Parmi les autres problèmes associés au remplacement du tabac par d'autres cultures figurent le capital investi

en installations spécialisées créées pour la transformation du tabac et qui ne peuvent servir à d'autres cultures, la difficulté de trouver des cultures de remplacement pour des zones non irriguées, et la dépendance de millions de personnes vis-à-vis du roulage des bidis et de la collecte de feuilles de tendu. En outre, avec un marché assuré et le paiement immédiat du produit de la vente par l'Office du tabac, il serait difficile de remplacer le TJV par une autre culture.

Il conviendrait de comparer les taux de rentabilité du tabac avec des cultures concurrentielles comme l'arachide ou le coton. Pour ce faire, le Karnataka a été choisi comme État représentatif pour la production du TJV. Les données montrent que même si le tabac assure normalement des bénéfices élevés, il peut également subir de fortes pertes (tableau 4.5). Parmi ces trois cultures, l'arachide enregistre régulièrement des bénéfices raisonnables une fois déduits les coûts de sa production. En revanche, pour le coton et le tabac les bénéfices fluctuent. Bien qu'on manque de données pour des années comparables, on peut supposer que la tendance observée à long terme pour ces cultures n'a pas changé sensiblement au cours de ces dernières années.

À la lumière de la surproduction récente de TJV, des comparaisons ont été entreprises sur les profits tirés de la culture de tabac par rapport à d'autres cultures dans les zones de production du TJV. La comparaison montre que certaines autres cultures sont adaptées à ces sols et qu'elles peuvent être plus rémunératrices que le tabac. L'Institut central de recherche a trouvé, par exemple, que des combinaisons de maïs hybride et de haricot mungo donnaient des niveaux prometteurs de revenu net par hectare dans les terres noires à coton de l'Andhra Pradesh, de même que le maïs hybride et le soja.

Tableau 4.5 - Revenu net tiré de différentes cultures au Karnataka (Rs/quintal)

Campagne agricole	Arachide	Coton	Tabac
1982/83	71,11	46,77	313,71
1983/84	121,61	103,13	146,94
1985/86	77,27	-57,71	n.d.
1986/87	119,15	-17,72	-1 069,31
1987/88	n.d.	n.d.	-432,25
1991/92	145,50	n.d.	1 110,00

Notes: n.d. = non disponible. 1 quintal = 100 kg.

Source: Direction de l'économie et des statistiques. *Cost of Cultivation of Principal Crops in India*. (différents numéros).

Le tabac servant aux bidis est généralement moins rémunérateur pour les tabaculteurs que le TJV. Certaines études ont montré que d'autres cultures, comme le piment ou le coton, ou une combinaison de soja et de sorgho *rabi*, ainsi que d'arachide et de sorgho *rabi*, pouvaient assurer des revenus plus élevés qu'une seule récolte de tabac. Cependant, d'autres études (Kiremath, 2000, et des études menées par le Département de l'économie agricole, l'Université des sciences agricoles, Dharward), sur l'économie du tabac pour les bidis dans la zone de Nippani (district de Belgaum), et une étude réalisée par le Centre de recherche multidisciplinaire pour le développement (CMDR) dans trois *talukas* des districts de Dharward ont donné différents résultats, à savoir que le tabac pour bidis assurait un revenu net par hectare supérieur au soja, au sorgho, au coton ou à l'arachide, la canne à sucre seulement étant plus rentable que le tabac. Cette dernière pourrait être la culture préférée dans la région partout où l'irrigation est disponible. En outre, le programme de recherches approfondies entrepris par le CTRI a montré qu'à l'heure actuelle aucune culture de rechange testée en monoculture ne donne des revenus comparables au tabac. Les revenus des cultures intercalaires ou des doubles cultures étaient équivalents à ceux du tabac en monoculture (CTRI, 1999). Il est important de souligner que le tabac est normalement cultivé comme unique culture, à l'exception des zones où la certitude d'un réseau bien développé d'irrigation permet la production d'une deuxième culture.

4.4.2 Information au niveau micro sur le passage du tabac à d'autres cultures

Des études de terrain entreprises par le Conseil national de la recherche économique appliquée (NCAER, 1994) et le CMDR ont mis en évidence un certain nombre de facteurs socioéconomiques importants encourageant la culture du tabac :

- Les agriculteurs riches tendent à préférer le tabac à d'autres cultures.
- Les petits exploitants se livrent à la culture du tabac comme un choix inévitable en l'absence d'une autre solution adaptée.
- Le tabac donne un revenu économique net supérieur à d'autres cultures.
- Le tabac est préféré en raison de sa résistance à la sécheresse et sa capacité de croître comme culture pluviale. En raison des sols qu'il préfère, sa culture se concentre dans certains États et, même dans les principaux États producteurs, le tabac est planté dans des districts particuliers.
- Les agriculteurs estiment que, notamment dans les zones affectées à la production de tabac pour bidis, aucune autre culture ne devrait être entreprise sur les mêmes terres où il est cultivé car elle diminuerait la qualité des récoltes successives. Cependant, cette théorie est contraire aux recommandations scientifiques selon lesquelles le tabac doit être planté tous les deux ans.
- La pratique prédominante qui consiste à ne planter que du tabac tous les ans est renforcée par les fabricants de bidis, étant estimé que leurs agents pourraient refuser d'acheter du tabac si une autre culture avait été plantée sur la même parcelle. La commercialisation du tabac autre que le TJV a représenté un important problème et certains agents ont été accusés d'exploiter les agriculteurs.
- Un système de commercialisation bien organisé pour le TJV par l'entremise de l'Office du tabac assure aux agriculteurs un paiement immédiat, ce qui n'est pas le cas pour de nombreuses autres cultures.
- Les agriculteurs hésitent à renoncer à la culture du tabac à cause des gros investissements nécessaires dans l'installation de réseaux d'irrigation et la construction de granges.
- Un changement de production n'est praticable qu'en présence d'un réseau d'irrigation assuré. C'est ainsi que la mise en place du barrage de Nagarjuna Sagar a déterminé un changement radical dans le système d'exploitation qui est passé du tabac à la canne à sucre.
- L'échec d'autres récoltes cultivées dans le passé.

Les agriculteurs préfèrent le tabac car il donne normalement des revenus plus élevés que d'autres cultures. Cependant, son coût est aussi beaucoup plus haut. Les cultivateurs apparemment ne considèrent pas toujours les répercussions économiques – tant au plan des coûts que des revenus – de la culture de tabac.

L'Office du tabac a déclaré la cessation de la culture du TJV dans l'Andhra Pradesh et a baissé les objectifs de production au Karnataka qui sont passés de 40 000 tonnes en 1999/2000 à 25 000 tonnes pour la campagne 2000/01. De ce fait, certains des agriculteurs plus évolués ont consacré une partie de leurs superficies plantées en tabac à d'autres cultures, comme la canne à sucre, le piment, l'arachide ou le coton.

L'équipe du CMDR a étudié 74 agriculteurs se livrant à d'autres cultures agricoles dans la région productrice de tabac du Karnataka, pour comprendre les raisons qui s'opposent à la culture du tabac (tableau 4.6). Il semble que la majorité de ces agriculteurs étaient convaincus des difficultés économiques inhérentes à la culture du tabac. Il faudrait souligner que des études plus détaillées sont nécessaires sur ces aspects pour obtenir plus d'informations permettant la formulation de politiques.

Tableau 4.6 - Raisons pour lesquelles des agriculteurs du Karnataka se sont abstenus de cultiver le tabac

Raisons avancées	Pourcentage d'agriculteurs
1. Problèmes de main-d'oeuvre	10,8
2. Hauts coûts de la culture	25,7
3. Risques inhérents	2,7
4. Faible prix du tabac	1,3
5. Disponibilité d'un réseau d'irrigation (facilitant la production d'autres cultures)	36,9
6. Maladie du tabac	2,7
7. Temps et coûts nécessaires à la culture du tabac	2,7
8. Autres	17,6

4.4.3 Économie des systèmes de cultures intercalaires comme approche de la diversification agricole

Les essais de terrain sur les cultures intercalaires réalisées par la station du CTRI à Pusa, Bihar, entre 1990 et 1997, ont montré que les cultures associées étaient plus rentables que le tabac cultivé en monoculture. Le tabac plus l'ail, le tabac plus le haricot rouge et tabac plus la pomme de terre pouvaient tous donner de meilleurs revenus que le tabac tout seul. Ces systèmes de cultures intercalaires pourraient être le premier pas vers l'abandon du tabac. Un ensemble de cultures associées, le passage à d'autres cultures jouissant d'une assurance-récolte appropriée, des intrants agricoles adéquats pour les cultures de remplacement, de bons débouchés commerciaux, etc. seraient nécessaires pour assurer le succès d'une politique visant l'abandon graduel du tabac.

4.4.4 Répercussions économiques de la diversification sur les terres plantées en tabac

Ci-dessous figure une tentative d'évaluer les répercussions directes pour les exploitants et les travailleurs agricoles de l'affectation de terres plantées en tabac à d'autres cultures. Le CTRI a identifié certaines cultures presque aussi rentables que le tabac pour différentes zones dans un certain nombre d'États producteurs de tabac. Les revenus nets par hectare de toutes ces cultures étaient normalement inférieurs à ceux du tabac seul. C'est pourquoi même si les agriculteurs sont à même de les cultiver, ils sont susceptibles de perdre plutôt que de gagner. En outre, étant donné les grandes variations de qualité et les autres caractéristiques du tabac et des cultures de remplacement, les facteurs déterminants ne seront pas seulement les prix mais aussi la capacité de développer la production de cultures de remplacement ayant la qualité voulue, et de mettre en place des infrastructures de soutien. Les résultats des études du CTRI sont utilisés ici pour évaluer l'impact sur le revenu de l'agriculteur du remplacement du tabac par les deuxièmes cultures les plus rentables, alors que les données officielles de l'étude *Cost of cultivation of principal crops in India* ont servi à analyser les répercussions au niveau de l'emploi. L'évaluation a été réalisée par hectare là où ces données étaient disponibles.

La réduction du revenu net qui pourrait résulter du passage à la deuxième culture la plus rentable est estimée en moyenne à 23 pour cent. Il s'agirait d'une perte considérable, notamment pour les paysans marginaux ou les petits exploitants qui forment la majorité des agriculteurs dans la plupart des États.

Les gros exploitants tendent à adopter le tabac plus que les autres. Dans les zones rurales, un grand nombre de ménages sont largement tributaires du tabac pour leurs revenus monétaires, notamment dans les trois principaux États producteurs. La plupart des paysans marginaux et des petits exploitants cultivent le tabac en monoculture et comptent principalement sur cette récolte pour leur subsistance. Ils doivent acheter des céréales de base et d'autres vivres essentiels pour la consommation familiale.

Une étude sur l'industrie du tabac dans l'Andhra Pradesh, parrainée par l'Institut du tabac de l'Inde, a évalué les dépenses des tabaculteurs pour une série de produits et services familiaux. Pour les paysans

marginiaux et les petits exploitants, le tabac était la principale source de revenu familial et le principal moyen de subsistance. Le revenu annuel moyen du tabaculteur dans cet État s'élevait à environ 15 000 Rs. La majorité des dépenses de consommation allait aux produits alimentaires, soit quelque 67 pour cent. En l'absence d'informations détaillées dans l'étude sur les modèles de consommation, les résultats d'une enquête menée par la *National Sample Survey of Household Consumer Expenditure* pour 1993/94 dans l'Andhra Pradesh rural (NSSO, 1996) peuvent servir d'indicateurs. Parmi les produits alimentaires, les céréales et les légumineuses représentaient 24 pour cent et 4 pour cent respectivement, avec une consommation annuelle de céréales par ménage de 800 kg environ. Parmi d'autres produits alimentaires importants figuraient le lait et les produits laitiers (9,7 pour cent) ; les fruits et les légumes (7,7 pour cent) et la viande, les oeufs et le poisson (3,3 pour cent). Parmi les produits non alimentaires, le carburant et l'électricité s'adjugeaient 7,3 pour cent, suivis de l'habillement (5,3 pour cent), alors que les cigarettes et les bidis absorbaient 2 pour cent des dépenses totales du ménage. Le revenu et les dépenses annuelles des ménages producteurs de tabac dans l'Andhra Pradesh sont résumés au tableau 3.7.

Pour évaluer l'impact sur la sécurité alimentaire des planteurs de tabac, s'ils devaient abandonner le tabac pour se tourner vers d'autres cultures, on a utilisé la réduction globale du revenu par hectare de 23 pour cent due à ces autres cultures. Avec la perte du revenu tiré du tabac, l'agriculteur devra réadapter le modèle de dépenses de consommation familiale, soit en consacrant une part plus élevée de ses dépenses à la nourriture soit en réduisant la consommation d'aliments, notamment parmi les familles de paysans marginaux et de petits exploitants. Dans le cas d'un abandon total du tabac au profit d'autres cultures, avec une baisse moyenne estimée de 23 pour cent du revenu annuel du ménage, la consommation de céréales se réduirait d'environ 10 pour cent. La consommation familiale moyenne de céréales pourrait accuser un recul et passer de 800 à 720 kg. Ce résultat aurait un effet fâcheux sur la santé et le bien-être de ces familles qui sont déjà sous-alimentées.

L'abandon de la production de tabac réduirait sans doute la demande de main-d'oeuvre salariée dans la plupart des États, la main d'oeuvre salariée requise pour des cultures de remplacement étant considérablement inférieure. Les besoins totaux de main-d'oeuvre pour des cultures de remplacement, y compris la main-d'oeuvre familiale, diminueraient d'environ 35 pour cent

Tableau 4.7 - Revenu et dépenses annuels du ménage producteur de tabac dans l'Andhra Pradesh

Elément	Consommation annuelle	
	Rs	Pourcentage (%)
1. Aliments	10 000	66,6
2. Habillement et voyages	2 000	13,3
3. Logement	1 000	6,7
4. Loisirs	1 000	6,7
5. Autres	1 000	6,7
Revenu moyen annuel des tabaculteurs	15 000	100,0

Source: COSMODE, janvier 2000. Tobacco Industry in Andhra Pradesh: A Compendium.

Toute réduction de l'emploi de la main-d'oeuvre salariée en zone rurale aurait un effet très défavorable sur les paysans sans terre qui dépendent principalement pour leur subsistance du travail dans le secteur agricole, et sur les paysans marginaux et les petits exploitants qui complètent leurs gains par des travaux réalisés dans d'autres grandes exploitations comme travailleurs salariés. C'est pourquoi, la réduction de l'emploi pour la main-d'oeuvre salariée dans les zones où le tabac est remplacé par d'autres cultures entraînerait une insécurité économique et alimentaire majeure, non seulement pour un groupe important de paysans sans terre dans les zones rurales, mais aussi pour les familles d'agriculteurs marginaux et de petits exploitants.

4.5 DÉBOUCHES COMMERCIAUX ET DÉTERMINATION DES PRIX DES CIGARETTES

En 1984, un système d'enchères obligatoire a été introduit pour les variétés de tabac de Virginie utilisées normalement dans la fabrication de cigarettes vendues sur les marchés étrangers. L'agriculteur livre habituellement des balles de feuilles au lieu des enchères.

En revanche, le marché du tabac pour les bidis est largement non réglementé. Du fait que la commercialisation de ce type de tabac n'est pas contrôlé par les organismes publics, les agriculteurs producteurs ne reçoivent pas des prix aussi rémunérateurs que pour le TJV. Le tabac pour bidi est vendu aux commerçants à des prix négociés. Dans la plupart des cas l'agent achète la récolte de tabac sur la base de la fumée dégagée par les feuilles et des taches présentes sur la feuille, ainsi que de la teneur en nicotine. Dans la plupart des cas, la communauté des commerçants finance les agriculteurs si bien que le pouvoir de fixation du prix appartient au commerçant et, dans la plupart des cas, l'agriculteur n'est payé qu'un an environ après la vente.

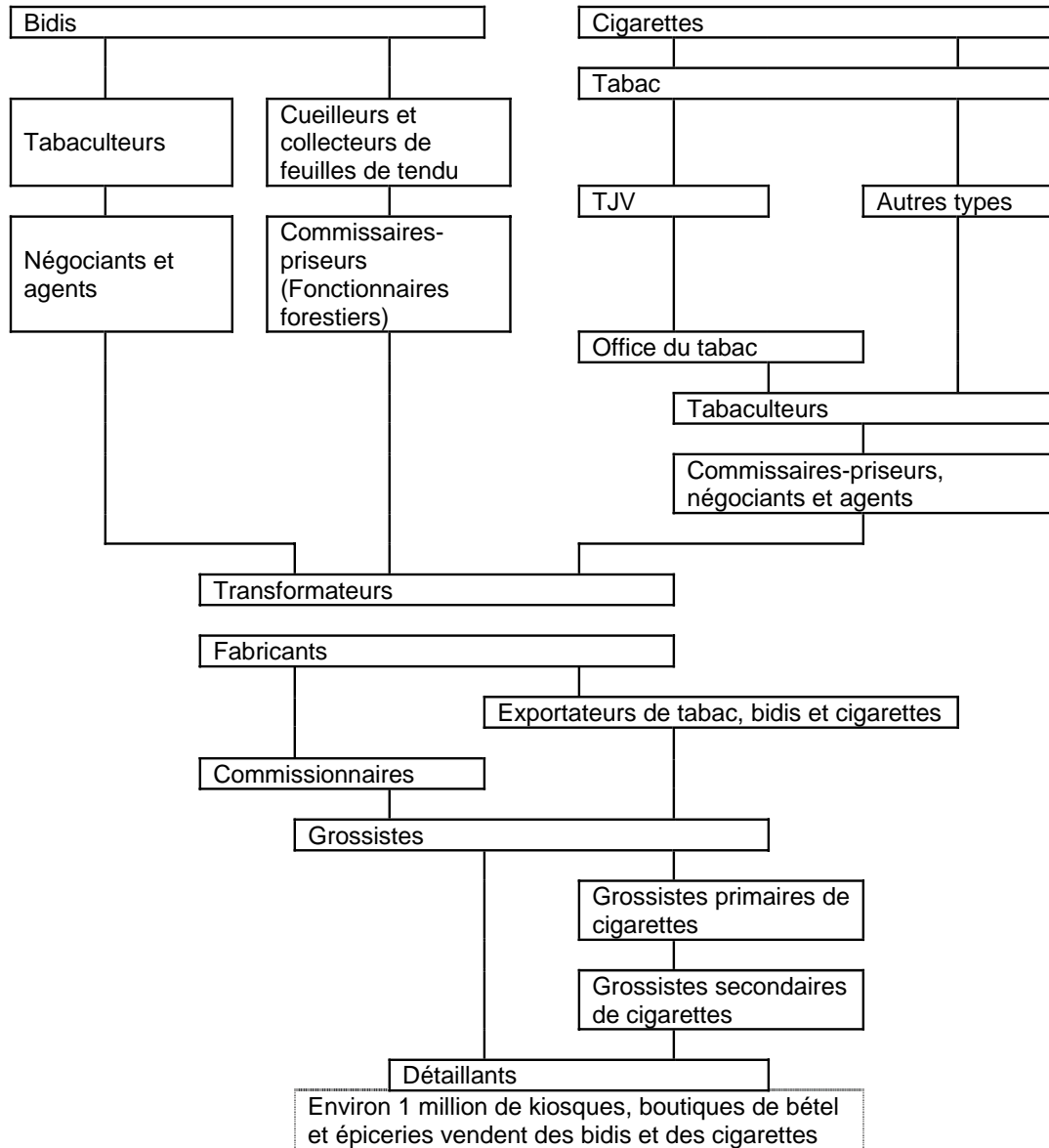
La transformation du tabac pour les bidis n'est pas un processus hautement technique. Après la transformation du tabac en flocons, l'agent emmagasine le tabac jusqu'à son expédition au fabricant. Le transformateur mélange aussi le tabac suivant les exigences du fabricant. L'achat de tabac pour bidis auprès de l'agriculteur commence en février et mars. Après sa transformation, il est emmagasiné pour une période de 6-12 mois à des fins de maturation.

La commercialisation et la distribution de tabac pour les bidis reste le domaine du secteur privé et l'industrie est entièrement libre. É l'heure actuelle, il n'existe aucun arrangement institutionnel réel pour réglementer la commercialisation du tabac pour les bidis, en raison de la forte opposition des marchands de tabac.

Les débouchés commerciaux pour le tabac en feuilles, les bidis et les cigarettes sont indiqués à la figure 4.1. Tous les organismes de commercialisation appartiennent au secteur privé, à l'exception de l'Office du tabac et de la Société étatique du commerce. Le marché de la cigarette est oligopolistique et comprend quatre grandes sociétés de fabrication. Le marché indien des cigarettes et des autres produits dérivés est très sensible aux prix. À la suite de la réduction des droits d'accise et par conséquent des prix en 1994, la demande de micros (cigarettes plus courtes que 60 mm) est montée en flèche. Il a été estimé que la consommation de micros est passée de 300 millions d'unités en 1993 à environ 4 milliards en 1994, 18 milliards en 1995 et plus de 19 milliards en 1996. Cependant, avec l'accroissement des droits d'accise imposés sur ces cigarettes avec le budget de 1996/97, la demande a fléchi et entraîné un retour par certains fumeurs aux petites cigarettes à filtre et par certains autres aux bidis.

Les prix des différents types et tailles de cigarettes dépendent, entre autres, du niveau des droits d'accise et de leurs changements imposés par le gouvernement central dans son budget fiscal annuel. Une augmentation même modérée des droits d'accise (plus de 3 pour cent, par exemple) détermine une hausse réelle du prix des cigarettes. Parfois une augmentation modeste de la taxation a permis de maintenir les prix de détail. Étant donné la variation des prix déterminée par des changements dans la taxation pour différents types et tailles de cigarettes, la part qui leur revient dans les ventes totales s'est modifiée considérablement.

Figure 4.1 - Débouchés commerciaux pour les bidis et les cigarettes



4.6 L'INDUSTRIE INDIENNE DES BIDIS ET DES CIGARETTES

4.6.1 L'industrie du bidi

Le bidi consiste en du tabac enroulé dans une feuille de tendu et lié par une ficelle. La feuille de tendu représente 74 pour cent du poids du bidi. Les variétés de tabac brun séchées au soleil servent à fabriquer les bidis. Environ 80 pour cent du tabac pour bidis viennent du Gujarat et le reste du Karnataka. Aux bidis sont imputables plus de 50 pour cent de la totalité du tabac utilisé, contre moins de 20 pour cent pour le segment de la cigarette. Il existe environ 290 planteurs de tabac pour bidis.

La collecte des feuilles de tendu servant à enrober les bidis sont un élément important de l'industrie du bidi. Les feuilles de tendus sont produites presque entièrement dans des forêts domaniales, 62 pour cent de la production provenant du Madhya Pradesh.

La production annuelle de feuilles de tendu en 1994/95 avait une valeur estimée à 14 milliards 700 millions de Rs. Environ 2 millions de personnes se livrent à la collecte de feuilles, alors que 4,4 millions d'autres personnes sont employées directement dans le roulage des bidis. Cette activité se concentre dans les États du Madhya Pradesh, de l'Andhra Pradesh, du Tamil Nadu, de l'Utar Pradesh et du Bengale de l'Ouest. Les bidis sont fabriqués en grande partie par le secteur indépendant de la petite fabrication artisanale. Il existe quelques grandes fabriques de bidis de marque gérées étroitement par les familles. Il est estimé que l'industrie du bidi a utilisé 268 000 tonnes de tabac en 1998/99, soit 54,4 pour cent de l'utilisation totale apparente de tabac.

4.6.2 L'industrie de la cigarette

Il y a actuellement quatre grands fabricants de cigarettes en Inde : ITC Limited (autrefois Imperial Tobacco Co.); VST Industries Limited (autrefois Vazir Sultan Tobacco Co.); Godfrey Philips India Ltd; et GTC Industries Limited (autrefois Golden Tobacco Co., Ltd.). Il existe aussi deux sociétés productrices de cigarettes de moindre envergure. Manquant de l'infrastructure nécessaire, elles produisent en sous-traitance des cigarettes pour les grandes sociétés productrices.

La production de cigarettes a atteint le chiffre record de 96,1 milliards d'unités en 1984/85 pour baisser ensuite. Elle a connu une reprise dans les années 1990 (tableau 4.8). En 1997, le marché de la cigarette valait, d'après les statistiques, 66 millions de Rs (ERC Statistics International, 1998).

Le prix moyen d'un paquet de 10 cigarettes s'est accru passant de 4 Rs en 1990/91 à 6 Rs en 1988/99. À l'heure actuelle, le prix de détail d'un paquet de 10 cigarettes bon marché est de 6 Rs contre 3 Rs pour un fagot de 25 bidis. Ces derniers évitent les taxes car ils sont produits dans une large mesure dans des usines artisanales locales. Les tentatives faites pour augmenter les taxes sur les bidis sont souvent interprétées comme une attaque contre les pauvres, et considérées, dès lors, comme politiquement inopportunes. Les prix des cigarettes et des autres produits dérivés en 1998/99 sont comparés dans le tableau 4.9.

Table 4.8 - Production, exportations et importations de cigarettes en Inde

Année	Production	Importations	Exportations
<i>Millions d'unités</i>			
1950/51	20 700		
1960/61	35 000		
1970/71	63 100		
1980/81	78 600		
1981/82	90 600		
1982/83	89 100		
1983/84	87 300		
1984/85	96 100		
1985/86	82 400		
1986/87	81 100		
1987/88	77 800		
1988/89	80 300		
1989/90	83 500		
1990/91	86 100		800
1991/92	85 700		6 428
1992/93	80 800	51	2 410
1993/94	78 800	25	3 456
1994/95	84 000	86	3 463
1995/96	95 600	134	1 461
1996/97	102 300	157	1 206
1997/98	104 600	252	1 446
1998/99	101 000	35	2 543

Source: Budget de l'Union et données sur le commerce extérieur provenant de la Direction générale des renseignements commerciaux

Tableau 4.9 - Prix de détail des cigarettes et d'autres produits à base de tabac

Article	Prix de détail urbain moyen
Bidi	3,50 Rs le fagot de 25
Cigarette	6 Rs le paquet de 10
Cigare manille	0,45 Rs chacun
Tabac à priser	17,10 Rs le paquet de 100 g
Tabac- hooka (pour narghilés)	15,85 Rs le kg.
Petite feuille de bétel	12 Rs les 100
Bétel fini ordinaire	2 Rs chacune
Feuille non séchée	38,50 Rs le kg.

Source: National statistics.

En septembre 2000

4.7 ANALYSE ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES DE TABAC

Il est estimé que plus de 2,3 millions de personnes tirent de ce secteur leur subsistance. La masse salariale annuelle de ces entreprises s'est élevée en moyenne à 4 milliards 300 millions de Rs, et les salaires annuels par travailleur ont varié entre 8 400 Rs dans les fabriques de bidis et 55 730 Rs dans celles de cigarettes, cigares et cigares manilles. La valeur totale nette ajoutée par toutes les entreprises avoisinait 15 milliards de Rs par an, auxquels les fabriques de bidis contribuaient pour 41,2 pour cent et les cigarettes et industries apparentées pour 34,2 pour cent. Même si les salaires par ouvrier étaient considérablement plus hauts, la masse salariale annuelle totale dans les industries de cigarettes et apparentées n'atteignait que 4 pour cent de la valeur brute de la production, contre 16 pour cent dans les fabriques de bidis, la fabrication de bidis étant à plus fort coefficient de main-d'oeuvre. Il est estimé que la fabrication de bidis procure un emploi à plus de 4,4 millions de travailleurs dont un grand nombre sont des femmes et des enfants. Si les liaisons économiques en amont et en aval sont prises en compte, les bidis ont généré 1 milliard 310 millions de journées de travail alors que les cigarettes n'ont créé que 340 millions (tableau 4.10).

Tableau 4.10 - Emploi (formel + informel) dans l'industrie du bidi et de la cigarette, 1994/95

	Tabaculteur	Transformateur	Fabricant	Grossiste	Détaillant	Total
Equivalent temps plein						
Bidis	140 000	29 300	2 964 000	110 000	1 130 000	4 373 300
Cigarettes	124 000	2 200	10 620	110 666	886 066	1 134 128
Personnes employées						
Bidis	290 000	44 000	4 461 000	83 000	757 000	5 635 000
Cigarettes	267 000	3 278	10 620	81 616	543 000	906 090
Journées de travail (millions)	41,5	8,8	889,2	371,1	n.d.	1310,6
Bidis	37,1	0,7	3,2	299,0	n.d.	340,2
Cigarettes						

Note: n.d. = non disponible.

Source: *Bidi and Cigarette Industry – A Comparative Status*. Indian Market Research Bureau Report, 1996.

L'industrie du bidi procure un emploi à un grand nombre de travailleurs – quelque 4,4 millions sont employés dans le roulage seulement. Environ 22 pour cent des ces travailleurs tirent du roulage des bidis leur seule source de revenu. Le tableau 4.11 montre la valeur ajoutée brute comparative par unité dans les industries de bidis et de cigarettes. Les chiffres relatifs à l'emploi n'incluent pas l'emploi créé par la cueillette des feuilles de tendu (dans le cas des bidis), par les industries d'approvisionnement des fabriques de cigarettes, comme la fabrication de papier, par l'emballage et par les machines utilisées pour la fabrication des cigarettes.

4.7.1 Impact de l'introduction de techniques et matériel modernes de transformation

Les sociétés de fabrication des cigarettes ont modernisé leur matériel de transformation et de fabrication, à l'aide de machines neuves ou améliorées. L'application de techniques avancées a permis de perfectionner la transformation, de réduire le prix des éléments constitutifs et d'améliorer la qualité et l'efficacité. Ces techniques ont aussi permis de réduire les dommages causés aux cigarettes et le gaspillage, de baisser les niveaux de goudron et de nicotine par le filtrage, de diminuer l'utilisation de tabac par cigarette et d'améliorer le papier à cigarettes et les filtres. La part revenant aux cigarettes à bout filtre s'est accrue, passant de moins de 30 pour cent en 1970 à 66 pour cent en 1998. La réduction du tabac utilisé par cigarette a été considérable. D'après certaines sources de l'industrie, à l'heure actuelle près de 750 g de tabac transformé sont utilisés pour fabriquer 1 000 cigarettes contre les 1 000 g utilisés il y a trois décennies.

Cependant, l'industrie de la cigarette en Inde n'est pas allée techniquement de pair avec les pays développés. C'est ainsi que la rapidité des fabricants et des emballeurs de cigarettes en Inde est de 2 000 à 3 000 cigarettes par minute, par rapport aux 7 000-10 000 ailleurs. Dans les usines étrangères, de très hauts niveaux d'automatisation caractérisent la transformation primaire, les systèmes de manutention du matériel et la technologie secondaire.

Tableau 4.11 - Valeur ajoutée brute dans les industries de bidis et de cigarettes

	Bidi	Cigarette
Valeur brute générée par journée de travail (Rs)	47	192
Valeur brute générée par million d'unités (milliers de Rs)	87,3	724,4
Valeur brute ajoutée par journée de travail (Rs)	31	135
Valeur brute ajoutée par million d'unités (milliers de Rs)	58,9	508,3
Équivalent emploi plein (millions)	4,37	1,13
Emploi total créé (millions de journées de travail)	1 310,6	340,1
Valeur brute générée (millions de RS)	61 110	65 200

Source: Bidi and Cigarette Industry – A Comparative Status. Indian Market Research Bureau Report, 1996.

L'introduction de la technologie moderne n'a eu qu'un faible impact sur les prix. De fait, les prix de détail des cigarettes ont continué à hausser en raison largement de l'augmentation des droits d'accise qui représentent désormais 61 pour cent du prix de détail des cigarettes en Inde.

4.8 ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE TABAC

La consommation totale des produits à base de tabac s'est accrue en Inde, comme dans de nombreux autres pays en développement, malgré la prise de conscience accrue de ses effets nuisibles sur la santé. La consommation totale a augmenté, passant de 300 000 tonnes en 1971/72 à 450 000 tonnes en 1998/99 – une augmentation de 1,6 pour cent par an. Environ 20 pour cent seulement du tabac consommé en Inde (en poids) se présentent sous forme de cigarettes. Les bidis s'adjugent environ 40 pour cent de la consommation de tabac (près de 950 milliards de bidis), le reste étant partagé entre le tabac à chiquer, le pan masala, le tabac à priser, le hooka, le zarada et d'autres mélanges. Fumer des cigarettes est essentiellement un phénomène urbain : 80 pour cent des fumeurs de cigarettes vivent dans les centres urbains, alors que 80 pour cent des fumeurs de bidis appartiennent aux zones rurales.

La consommation de cigarettes par habitant reste très faible selon les normes internationales. C'est la conséquence du niveau plus faible de revenu et de la forte utilisation de produits de substitution meilleur marché due à des habitudes traditionnelles encouragées par les taxes négligeables ou inexistantes frappant ces produits. Les cigarettes manufacturées, sur lesquelles pèsent de lourds droits d'accise, ne sont pas à la portée de beaucoup de gens. La consommation de cigarettes par habitant a baissé, passant de 99 unités en 1990 à 87 unités en 1993. Cependant, la réduction des taxes sur les petites cigarettes sans filtre en 1994 a poussé de nombreux fumeurs à abandonner les bidis, et a aussi encouragé le déclassement, deux facteurs qui ont accru considérablement la consommation par

habitant au cours de la deuxième moitié des années 1990. Cette consommation a atteint 108 unités par an en 1997.

La consommation annuelle moyenne de cigarettes par adulte (âgé de 15 ans ou davantage) a augmenté allant de 170 unités en 1970-72 à 180 unités en 1980-82. Cependant, elle est tombée à 150 unités pendant la décennie suivante pour remonter à 170 unités ces trois dernières années. La consommation annuelle moyenne de bidis par adulte s'est accrue aussi passant de 840 à 1 350 pendant les années 1996-98 (tableau 4.12). L'accroissement de la consommation des produits à base de tabac a été dû en général à l'augmentation de la population, notamment de la population de fumeurs, à un revenu par habitant plus élevé en termes réels (passé de 1 650 Rs en 1970/71 à 3 780 Rs en 1998/99), au changement des goûts accompagnant l'augmentation du revenu, à la variation des prix de divers produits au fil du temps et, enfin, à la politique de taxation du gouvernement. Les données sur la population de fumeurs ne sont pas disponibles à l'exception de celles d'une enquête menée par la NSSO (1996) qui a fourni des informations sur les fumeurs en termes de pourcentage de la population. Sur la base de ces informations, il est estimé que les fumeurs sont passés de 201 millions en 1986/87 à 203,7 millions en 1993/94, soit une augmentation d'environ un demi-million par an.

Tableau 4.12 - Consommation annuelle de cigarettes et de bidis par les adultes

Période	Nombre moyen consommé par adulte par an (15 ans+)		
	Cigarettes	Bidis	Total
1970-72	170	840	1 010
1980-82	180	1 130	1.310
1990-92	150	1 220	1 370
1996-98	170	1 350	1 520

Sources: OMS, 2000; ERC Statistics International, 1998.

La croissance régulière du segment du bidi dans le marché du tabac a été due en partie à une taxation inférieure à celle frappant les cigarettes, laquelle a donné aux bidis un avantage considérable quant aux prix. Parmi d'autres facteurs expliquant la croissance rapide de la demande de bidis figurent l'habitude traditionnelle dans les familles de fumer ce type de cigarette qui est transmise aux enfants, le niveau relativement faible de revenu d'une grande partie de la population, notamment parmi les masses rurales, et la consommation accrue des bidis par les femmes en zone rurale dans certains États, du fait qu'aucune inhibition ne freine cet usage. En revanche, la politique fiscale du gouvernement semble avoir arrêté la croissance du marché des cigarettes. Entre 1970/71 et 1997/98, les taxes sur les cigarettes se sont accrues presque 15 fois (passant de 31 à 439 Rs par 1 000 cigarettes). En conséquence, les fumeurs ont fumé davantage de bidis. Le marché indien du tabac est fortement sensible aux prix. L'élasticité-prix pour la consommation de cigarettes a été estimée à -0,66 entre 1967/68 et 1992/93, c'est-à-dire qu'une augmentation de 10 pour cent du prix produirait une réduction de la consommation de 6,6 pour cent. S'il est vrai que l'augmentation des prix freine la consommation, l'usage très répandu du parrainage d'événements sportifs, de la publicité et des annonces publicitaires faites par les sociétés productrices de cigarettes ont contribué à inciter un grand nombre de jeunes à fumer (Vaidya, Vaidya et Naik, 1999).

Sur la base des données de l'enquête de la NSSO (1998), la population totale consommatrice de tabac était estimée à 203,7 millions en 1993/94. Plus de 53 pour cent de ces personnes étaient des fumeurs et les 47 pour cent restants qui utilisaient des produits à base de tabac étaient des non-fumeurs. Le tabac à chiquer était consommé par 34 pour cent de la population utilisant le tabac. Près de 12 pour cent consommaient plus d'un produit. Les fumeurs de bidis formaient 78 pour cent de la population des fumeurs.

En termes courants, les dépenses annuelles totales relatives aux ventes au détail du tabac et de ses produits se sont accrues, passant de 8 milliards de Rs en 1970/71 à 236,7 milliards de Rs en 1998/99. En termes réels, sur la base de sources officielles (CMIE, 1999) et des estimations des industries, elles ont augmenté allant de près de 19 milliards à 54 milliards de Rs. La part revenant au tabac et aux produits dérivés est passée en 1970/71 de 2,6 pour cent des dépenses relatives aux ventes au détail à

2,9 pour cent. Le segment de la cigarette a contribué pour 37 pour cent aux dépenses totales des consommateurs affectées à l'achat de tabac, alors que le segment du bidi a contribué pour 30 pour cent. Le chiffre correspondant pour le secteur non-fumeur s'élevait à 33 pour cent. Cependant, alors que pour les cigarettes 61 pour cent des dépenses totales des consommateurs servaient à payer les droits d'accise, les chiffres correspondants pour le segment du bidi étaient de 5 pour cent. En outre, le chiffre pour le secteur non-fumeur, qui absorbe la part la plus élevée des dépenses des consommateurs, n'était que de 4 pour cent en 1998/99. Les dépenses annuelles par utilisateur de tabac atteignaient 1 150 Rs. Celles par fumeur sont estimées à 2 750 Rs pour les cigarettes et 835 Rs pour les bidis, alors que pour les consommateurs de tabac non-fumeurs les dépenses s'élevaient à 906 Rs.

La politique du gouvernement concernant la consommation de produits à base de tabac consiste essentiellement à appliquer des mesures fiscales et à exercer un contrôle limité sur l'utilisation de ces produits. La raison de la taxation du tabac paraît être d'ordre fiscal (pour maximiser les recettes tirées des accises). Les mesures prises pour restreindre la consommation du tabac à des fins de protection de la santé semblent n'avoir eu qu'un faible impact, soit à cause du petit nombre de mesures antitabac en vigueur soit parce qu'elles ne sont pas pleinement appliquées. Ces mesures comprennent l'interdiction d'afficher des messages de promotion de la cigarette, qui ne s'appliquent du reste qu'à la télévision et aux stations de radiodiffusion commerciales, la présence d'un seul avertissement sur les paquets de cigarettes et l'interdiction de fumer dans les lieux publics, mais dans trois États seulement.

Tableau 4.13 - Tendances de l'utilisation du tabac en Inde (milliers de tonnes)

Année (1)	Cigarettes (2)		Bidis (3)		Tabac à fumer (2+3)		Autres (4)		Total (5)	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
1971/72	71	23,0	91	29,4	162	52,4	147	47,6	309	100
1981/82	86	21,2	189	46,6	275	67,7	131	32,3	406	100
1991/92	82	20,3	202	50,0	284	70,3	120	29,7	404	100
1992/93	77	18,6	217	52,4	294	71,0	120	29,0	414	100
1993/94	75	17,9	224	53,5	299	71,4	120	28,6	419	100
1994/95	81	18,6	231	53,6	311	72,2	120	27,8	431	100
1995/96	92	20,4	237	52,6	329	73,0	122	27,0	451	100
1996/97	98	20,6	255	53,7	353	74,3	122	25,7	475	100
1997/98	100	20,5	263	53,9	363	74,4	125	25,6	488	100
1998/99	97	19,7	268	54,4	365	74,1	128	25,9	493	100

Source: Tobacco Excise Tariff Committee reports on Indian Tobacco Statistics.

4.9 COMMERCE DU TABAC ET DES PRODUITS DÉRIVÉS

Les exportations de tabac, parallèlement à d'autres exportations de produits agricoles, reçoivent diverses incitations. C'est ainsi que les recettes d'exportation sont exemptes d'impôts sur le revenu. De même, du crédit à des taux d'intérêts subventionnés est disponible pour les exportations de tabac. En outre, les exportateurs de tabac peuvent importer les intrants nécessaires exempts de droits de douane, alors qu'ils ne peuvent importer des biens d'équipement à des conditions libérales que s'ils sont à même de remplir une obligation d'exporter qui peut varier entre quatre et six fois la valeur des biens d'équipement. Pour promouvoir les exportations de divers produits agricoles, y compris le tabac, le gouvernement fournit aussi une assistance financière sous forme de subventions pour certaines activités de promotion des exportations.

Les feuilles non séchées représentent environ 80 pour cent du volume et de la valeur totaux des exportations de tabac. Au TJV qui représente moins de 25 pour cent de la production totale du pays est imputable le gros des exportations, en termes de volume et de valeur, bien que sa part ait baissé au cours des trois décennies écoulées.

À l'Inde ne vont que 4 pour cent des exportations mondiales de tabac brut. Les recettes d'exportation totales provenant tant du tabac en feuilles que des produits manufacturés se sont accrus presque

25 fois, passant de 326 millions de Rs au début des années 1970 à environ 8 milliards 100 millions de Rs en 1998/99 (tableau 4.14). Ce résultat est dû en partie à l'accroissement général des prix du tabac au niveau mondial. Au cours de la décennie écoulée, les recettes d'exportation du tabac ont haussé, allant de 2 milliards 600 millions de Rs en 1990/91 à 10 milliards 600 millions en 1997/98, mais ont accusé une baisse l'année suivante. Les recettes tirées du tabac brut pendant cette période ont presque triplé, passant de 1 milliard 900 millions de Rs à 6 milliards 300 millions. Toutefois, pour les produits manufacturés du tabac, elles ne se sont accrues que de 145 pour cent, allant de 699 millions de Rs à 1 milliard 700 millions. Parmi les produits tirés du tabac, les exportations de pâte de hooka représentent environ 80 pour cent en volume mais seulement 40 pour cent en valeur. La part revenant aux cigarettes a baissé depuis 1993/94 à la suite du fléchissement de la demande de la part de l'ex-Union soviétique avec laquelle l'Inde avait conclu un accord commercial bilatéral.

Près des deux tiers des exportations de tabac brut ont été aux pays européens, la Russie étant un importateur chef de file. L'Arabie saoudite est le seul principal importateur de pâte de hooka. Bahreïn, Oman, Singapour et les Emirats arabes unis importent des bidis de l'Inde. La Russie a été le principal importateur de cigarettes fabriquées en Inde.

Au niveau mondial, la majorité du tabac est consommée sous forme de cigarettes. Toutefois, en Inde, le gros de la consommation de tabac ne concerne pas les cigarettes. Cette non-concordance entre la gamme des produits de l'Inde et la demande mondiale a freiné l'expansion des exportations indiennes. Pour s'imposer comme acteur chef de file sur le marché mondial du tabac, l'Inde doit produire davantage de tabac pour cigarettes (Virginie, burley, tabac d'Orient) afin d'intégrer son économie dans le marché mondial.

Tableau 4.14 - Exportations de tabac indien en diverses années

Année	Non manufacturé		Manufacturé		Total	
	Quantité (milliers de tonnes)	Valeur (millions de Rs)	Quantité (milliers de tonnes)	Valeur (millions de Rs)	Quantité (milliers de tonnes)	Valeur (millions de Rs)
1960/61	46	146	2	11	48	157
Part (%)	95,8	93,0	4,2	7,0	100	100
1970/71	48	314	2	12	50	326
1980/81	79	1 248	12	163	91	1 411
1990/91	70	2 062	17	699	87	2 761
1991/92	72	3 427	15	477	87	3 904
1992/93	81	4 344	13	733	94	5 077
1993/94	92	4 060	9	797	101	4 857
1994/95	45	2 078	12	598	57	2 678
1995/96	72	3 614	12	597	84	4 211
1996/97	117	7 336	13	920	130	8 256
1997/98	137	9 722	8	890	145	10 612
1998/99	82	6 345	19	1 717	101	8 062
Part (%)	81,2	78,7	18,8	21,3	100	100

Sources: Office du développement du tabac (divers numéros) *Handbook of Tobacco Statistics*.

Direction du développement du tabac. *Status Paper on FCV Tobacco*.

Ministère des finances, Government de l'Inde. *Budget Documents*.

LeTJV représente l'essentiel du volume et de la valeur des exportations et génère environ 80 pour cent des recettes d'exportation du tabac brut.

Avec un coût de production moyen de 25,60 Rs le kg en 1997/98, le TJV indien a été peut-être le moins cher du marché mondial. En outre, en raison de l'absence de protection de la part du gouvernement pour cette culture, contrairement à de nombreux pays producteurs de tabac, le TJV indien acquiert un atout de plus dans le marché compétitif d'exportation. Par rapport aux paramètres acceptés au plan international pour les niveaux de protection, le TJV indien est le moins protégé et jouit, dès lors, de termes de l'échange plus favorables.

La contribution des cigarettes aux recettes en devises est énorme. Les exportations de cigarettes ont atteint presque 490 milliards de Rs en 1993/94 représentant 61 pour cent des recettes totales tirées des produits dérivés manufacturés. L'absence d'un nom commercial acceptable sur le plan international, la non-conformité avec les normes internationales et les limitations du marché extérieur imposées par les collaborateurs étrangers sont apparemment les raisons du ralentissement des exportations de cigarettes. Les bidis sont exportés à destination de divers pays d'Asie de l'Ouest.

Si l'Inde pouvait formuler à nouveau sa stratégie de production de tabac et maximiser les excédents exportables dans les variétés destinées à l'exportation, afin de hausser ses niveaux de production (notamment pour les variétés exportables), elle pourrait stimuler ses exportations. Le modèle actuel des exportations, où le tabac brut forme le gros du volume et de la valeur, devra être inversé et les produits manufacturés à valeur ajoutée (cigarettes) devront constituer la majorité des recettes d'exportation venant du secteur du tabac à la fin du plan quinquennal en cours (neuvième).

4.9.1 Importations

L'Inde importe de petites quantités de tabac brut nécessaire pour les mélanges destinés aux cigarettes de marque internationale fabriquées dans le pays. Ces dernières années, les importations de tabac brut ont totalisé 300 tonnes par an.

4.10 IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DU TABAC

L'Inde est le troisième producteur mondial de tabac en feuilles. Elle est aussi un grand consommateur de produits dérivés. Le tabac est l'une des cultures de rente les plus importantes du pays, et fournit une grande contribution à l'économie du pays en termes d'emploi, de revenu et de recettes fiscales. Il procure dans l'ensemble près de 20 milliards de Rs de revenu par an. On peut considérer l'importance économique du tabac à trois niveaux : ménages engagés dans la production et la transformation du tabac, principaux États producteurs et gouvernement central.

Niveau de l'exploitation

Il est estimé que les planteurs de tabac sont au nombre de 850 000 dans le pays et se caractérisent par de petites exploitations familiales, les agriculteurs possédant moins de 1 ha de terres représentant 50 pour cent. Cependant, sur la base d'enquêtes de terrain menées par l'Université d'agriculture du Gujarat, Anand, dans des districts producteurs choisis du Gujarat et du Karnataka, les petits producteurs s'adjugent le quart environ de la superficie plantée en tabac. Au total, près de 6 millions d'agriculteurs et de travailleurs tirent de la production de tabac leur subsistance. En outre le secteur du tabac fournit un emploi direct et indirect à un grand nombre de personnes dans de nombreuses industries connexes.

Niveau de l'État

Le secteur du tabac contribue à l'économie des États par la production de cultures et au Trésor par les droits d'accise, ainsi que par leur part dans les accises nettes centrales. La culture du tabac se concentre dans trois États : l'Andhra Pradesh, le Gujarat et le Karnataka. Les droits d'accise supplémentaires sur le tabac, qui ne sont distribués que parmi les États producteurs, sont passés de 3 milliards 477 millions de Rs en 1979/80 à 18 milliards 532 millions en 1999/2000. Pendant les années fiscales 1995 et 1998, les gouvernements étatiques ont perçu annuellement 47,5 pour cent des recettes nettes tirées des droits d'accise de l'Union frappant un certain nombre de produits, y compris le tabac. Ces droits se sont élevés à environ 240 milliards de Rs par an, dont la part revenant au secteur du tabac est de l'ordre de 9 pour cent. Il s'agit là d'une importante source de revenu pour les États.

Recettes du gouvernement central

En Inde, les droits d'accise sont imposés sur toute la gamme des produits manufacturés à base de tabac. En 1998/99, le tabac a contribué pour environ 59 milliards 400 millions de Rs aux recettes du gouvernement central (tableau 4.15), soit 10,6 pour cent de l'ensemble des droits perçus. En 1998/99, le tabac a contribué pour 7 milliards 790 millions de Rs aux recettes d'exportation, qui ont représenté 5 pour cent des recettes en devises provenant des produits agricoles. En outre, le gouvernement central a également dégagé en moyenne 2 milliards de Rs par an des entreprises de tabac sous forme de taxe sur les sociétés au cours des trois dernières années fiscales.

Cependant, le tabac brut a été exempté des droits d'accise à partir de 1979/80, notamment parce que la gestion et la perception de ces droits étaient coûteuses et malaisées et que le contrôle s'est avéré inefficace. La perte de revenu découlant de l'exemption a été plus que compensée par la forte hausse des taux d'imposition sur les articles manufacturés. Bien que la plupart des produits manufacturés à base de tabac soient frappés de droits d'accise, les produits fabriqués dans les usines artisanales (bidis, etc.) sont sujets à un taux d'imposition beaucoup plus faible que celui des produits du secteur organisé (cigarettes, par exemple).

Les fabricants de bidis produisant moins de 2 millions d'unités par an ne paient aucun droit d'accise. Les bidis (autres que ceux roulés dans du papier) fabriqués sans l'aide de machines paient 5 Rs les mille unités. D'autres fabricants de bidis paient à l'heure actuelle 15,5 Rs pour mille unités. Le pan masala est taxé à 40 pour cent *ad valorem* (24 pour cent de droits de base plus un droit spécial de 16 pour cent). Le tabac à chiquer et à priser portant un nom commercial paie 50 pour cent de droits d'accise (*ad valorem*).

Tableau 4.15 - Tendances de la perception des droits d'accise (millions de Rs par an)

Année	Cigarettes		Autres types de tabac		Droits d'accise totaux sur le tabac	Recettes totales tirées des droits d'accise		
	Accise	Part (1) (%)	Accise	Part (1) (%)		Accise	Part (2) (tous les produits du tabac) (%)	Part (2) (cigarettes) (%)
1971/72	1 930	69,6	840	30,4	2 780	20 610	13,5	9,36
1981/82	6 840	82,0	1 500	18,0	8.350	74 210	11,3	9,22
1991/92	24 500	89,1	2.990	10,9	27 490	245 140	11,2	9,99
1992/93	27 680	89,1	3.370	10,9	31 050	281 100	10,0	9,85
1993/94	27 400	87,6	3 870	12,4	31.270	311 460	10,0	8,80
1994/95	30.750	87,8	4 090	12,2	35 000	373 470	9,5	8,23
1995/96	34 270	84,9	4 880	15,1	40 360	401 870	11,0	8,53
1996/97	39 827	85,7	9 667	14,3	46 494	450 080	10,3	8,50
1997/98	44 924	86,1	7 225	13,9	52 149	477 000	10,9	9,42
1998/99	51 118	86,0	8 322	14,0	59 440	559 100	10,6	9,14

Notes: (1) Part en pourcentage des droits d'accise totaux sur le tabac.

(2) Part en pourcentage des recettes totales tirées de l'accise.

Source: Gouvernement de l'Inde. *Budget Documents*.

4.11 COÛTS DU TABAGISME

Un groupe de travail du Conseil indien de la recherche médicale a mené une recherche entre 1990 et 1996 sur le coût des maladies liées au tabac en Inde. Le coût économique moyen des principales maladies dues à la consommation de tabac en 1999 ont été estimées à 350 000 Rs pour le cancer, 29 000 pour la coronaropathie et plus de 23 000 pour la bronchite chronique obstructive. Les pertes totales découlant de ces maladies attribuables au tabac en 1999 s'élevaient à environ 277,6 milliards de Rs, soit 6,5 milliards de \$EU (tableau 4.16). Toutefois, les experts médicaux jugent que les pertes totales estimées sont sous-évaluées car elles ne proviennent que d'un petit échantillon.

Tableau 4.16 - Coût économique des principales maladies attribuables à la consommation de tabac en Inde en 1999

	Maladies attribuables au tabac		
	Cancers	Coronaropathie	Bronchite chronique obstructive
Nombre de cas attribuables à l'usage du tabac			
1996	154 300	4 200 000	3 700 000
1999	163 500	4 450 000	3 920 000
Coût moyen par cas en 1999 (1) (Rs)	350 000	29 000	23 300
Coût total pour l'ensemble de l'Inde (1999) (milliards de Rs)	57,225	129,05	91,336
Pertes totales (1999)	277,611 milliards de Rs (≈ 6,5 milliards de \$EU)		

Note: (1) Couvre les coûts du traitement par le patient et les institutions médicales et la perte due à la mort prématurée.

Source: Rath et Chaudhry, 2000.

4.12 MESURES DE LUTTE CONTRE LE TABAGISME

Pour lutter contre le tabagisme, les gouvernements central et étatiques ont lancé un certain nombre de programmes ces dernières années et de nouvelles mesures sont à l'étude.

4.12.1 Mesures liées aux prix visant la réduction de la demande de tabac

En Inde, la justification de la taxation du tabac paraît être d'ordre fiscal, c'est-à-dire qu'elle vise à maximiser la perception des accises plutôt qu'à lutter contre le tabagisme. La politique d'imposition relative au tabac paraît aussi régie par le souci de faire en sorte que les tranches inférieures de revenu paient moins de taxes. Les produits à base de tabac servant aux non-fumeurs et utilisés communément par les masses rurales, sont exempts de taxes. Les bidis, qui sont consommés par les personnes appartenant aux tranches inférieures de revenu étaient exemptes de taxes jusqu'au début des années 1990 et, à l'heure actuelle, ne sont taxées que faiblement. Les cigarettes sans filtre sont frappées moins lourdement que les cigarettes à bout filtre. La politique du gouvernement central consistant à maintenir bas les prix de certains produits à base de tabac en faveur des personnes à faible revenu ignore les possibilités accrues de contracter des maladies liées au tabac.

Les débats sur la base et la structure du taux d'imposition pour le tabac mettent clairement en évidence le conflit entre les objectifs fiscaux, à savoir maximiser le revenu ou lutter contre le tabagisme. Pour faciliter l'administration fiscale, l'étroit secteur de la cigarette est taxé à des taux croissants pour satisfaire l'objectif de maximiser le revenu, alors que les quatre cinquièmes de la consommation de tabac ne sont frappés que légèrement ou sont exempts de taxes. Si l'objectif est de décourager la consommation de tabac, la base et la structure du taux d'imposition sont asymétriques et non alignés sur les modèles de production et de consommation. Simultanément, d'autres considérations macro-économiques comme l'emploi et la création de revenus, ainsi que la nature de l'organisation industrielle, entravent tout effort sérieux en faveur de cet alignement. Il en résulte que l'imposition du tabac en Inde ne poursuit ni l'objectif de l'optimisation du revenu ni celui de la lutte contre le tabagisme.

4.12.2 Mesures non liées aux prix visant la réduction de la demande de tabac

Restrictions sur les annonces publicitaires

Le gouvernement central régleme la publicité et la promotion des cigarettes. Les gouvernements étatiques règlent, tout au plus, la publicité pour d'autres produits tirés du tabac. Celle pour les cigarettes est actuellement interdite à la télévision et sur les stations radio commerciales, ainsi que dans les lieux publics. La publicité au cinéma, dans la presse et en plein air est autorisée, de même que le parrainage des sports et d'autres événements et activités culturelles. L'utilisation de pancartes et de panneaux-réclames est, toutefois, limitée à certains endroits et certains terrains de sport. Quelques gouvernements étatiques ont commencé à suivre la politique du gouvernement central. C'est ainsi

qu'en 1997, le Gouvernement de l'État de Delhi a interdit la publicité pour le tabac. En 1997/98, quelques autres États ont suivi cet exemple en imposant la même interdiction, notamment le Himachal Pradesh et Goa.

Le gouvernement central a envisagé l'interdiction totale d'afficher des messages publicitaires en faveur des cigarettes au titre d'un nouveau projet de loi (Réglementation de la production, de l'offre et de la distribution). Le code aurait interdit l'utilisation de témoignages personnels par des célébrités ou par des personnes travaillant spécifiquement auprès des enfants. La publicité devait aussi être interdite dans tous les médias s'adressant en premier lieu aux jeunes en dessous de 18 ans.

Cependant le code a dû être retiré en décembre 1998, en raison du manque de coopération de la part des fabricants indiens. Notamment il était en conflit avec la promotion des produits à base de tabac réalisée à l'occasion d'événements sportifs et avec le concours de personnalités célèbres. L'Institut des tabac prépare un nouveau code - qui sera éventuellement adopté par les fabricants de tabac - conformément aux accords conclus entre le gouvernement et l'industrie du tabac dans des pays européens, comme le Royaume-Uni et les Pays-Bas. Le nouveau code comprend la normalisation des messages relatifs à la santé, la publication des niveaux de goudron et de nicotine et l'introduction de restrictions fondées sur l'âge pour l'achat de tabac.

Messages relatifs à la santé

Un seul message relatif à la santé (« Fumer est nuisible à la santé ») est obligatoire sur les paquets et dans toute réclame.

Autres restrictions

Il est actuellement défendu de fumer dans les bureaux publics, les transports en commun (à l'exception des voitures de chemins de fer climatisées) et les vols intérieurs, les salles de cinéma et les stades publics.

Le Ministère central de la santé et du bien-être familial central a institué un comité formé de 21 experts provenant de diverses disciplines pour examiner différents aspects de l'industrie du tabac, y compris l'économie de la consommation de tabac. Suite à la soumission du rapport à ce comité et, s'il est accepté par le gouvernement, de nouvelles mesures de lutte contre le tabagisme pourraient être introduites, entre autres, une meilleure application de celles déjà en vigueur, ainsi que quelques nouvelles mesures.

4.13 CONCLUSIONS

La production de tabac est une importante source de revenu pour les agriculteurs indiens. Bien qu'il existe des cultures de remplacement adaptées du point de vue agronomique, l'abandon de la production de tabac entraînerait une réduction du revenu et de la sécurité alimentaire pour de nombreux agriculteurs. La fabrication, notamment de bidis, est aussi une source d'emploi et, partant, de revenu pour un grand nombre de personnes. C'est pourquoi il faudrait tenir compte, dans tous les efforts faits pour limiter l'usage du tabac, de l'impact économique sur ces secteurs.

Pour être efficaces, les mesures antitabac devraient s'appliquer à toutes les formes de consommation et non seulement aux cigarettes. En particulier, elles devraient prendre en compte les conséquences économiques et politiques de la taxation - ou de tout autre type de restriction - frappant les bidis et les formes de consommation de tabac autres que la cigarette.

4.14 RÉFÉRENCES

- Vaidya, S.G., Vaidya, J.S. et Naik, Royaume-Uni** 1999) Results of a national study in India: sport sponsorship by cigarettes companies influences the adolescent children's mind and helps initiate smoking. *Journal of the Indian Medical Association*, 97(9): 354–356, 359.
- CMDR (Centre for Multidisciplinary Development Research)**. 2000. Economics of shifting from tobacco cultivation, 1997-2000. CMDR, Dharward, Karnataka. Study sponsored by Research in Tobacco Control, IDRC, Canada.
- CMIE (Centre for Monitoring the Indian Economy)**. 1999. National Income Statistics, November 1999. Economic Intelligence Service, CMIE.
- CTRI (Central Tobacco Research Institute)**. 1999. Status Report on Research Programme on Alternative Crops to Tobacco. CTRI, Indian Council of Agricultural Research, Rajahmundry, Andhra Pradesh.
- Kiremath, G.K.** 2000. Economics of bidi vs competing crops. Document présenté au séminaire sur le tabac, 29–30 novembre 2000, CMDR, Dharward, Karnataka.
- DES (Directorate of Economics and Statistics, Ministry of Agriculture)**. 2000. Cost of Cultivation of Principal Crops in India.
- ERC Statistics International Plc.** (1998). India. pp. 1–38, in World Cigarette Report, 1998.
- NCAER (National Council of Applied Economic Research)**. 1994. Export potential of the tobacco sector. Study, including sample survey carried out through the Rapid Rural Appraisal technique, sponsored by the Tobacco Institute of India, New Delhi.
- NSSO (National Sample Survey Organization)**. 1996. Survey on household consumer expenditure. SARVEKSHANA, No. 69 (October–December). Department of Statistics, Ministry of Planning and Programme Implementation, Government of India.
- NSSO**. 1998. A note on consumption of tobacco in India. NSS 50th Round (1993–94). SARVEKSHANA, 21(3). (No. 74, janvier-mars)
- Panchamukhi, P.R.** 2000. Economics of shifting from tobacco: an action-cum-basic research study. Dans: CMDR, 2000, q.v.
- Rath, G.K. et Chaudhry, K.** 2000. Cost of tobacco-related diseases. Document présenté à la Conférence internationale de l'OMS : *Global Tobacco Control Law: Towards a WHO Framework Convention on Tobacco Control*. 7–9 janvier 2000, New Delhi.
- OMS (Organisation mondiale de la santé)**. 1997. Tobacco or health: a global status report. Genève: OMS.

